

**UNIVERSITÉ DE PROVENCE**

*Faculté de Lettres et de Sciences Humaines d'Aix-en-Provence*

**Mémoire de Maîtrise d'Histoire de l'Art**

2000-2001

**La bibliothèque du Centre culturel et  
spirituel de la Baume à  
Aix-en-Provence**

**Sheza Moledina**

**Date de soutenance: 22/06/2001**

**sous la direction de  
MM. Michel Fixot et Jean-Louis Jouanaud**

Mémoire corrigé et actualisé en 2008 en vue de son intégration dans  
la Bibliothèque numérique de l'Enssib.

# Table des Matières

<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>6</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>13</b>
<b>CHAPITRE I</b>	<b>19</b>
<b>LA COMPAGNIE DE JÉSUS EN FRANCE AU DÉBUT DU XX<sup>e</sup> SIECLE</b>	<b>19</b>
<b>CHAPITRE II</b>	<b>24</b>
<b>SÉJOUR BOURBONNAIS A YZEURE</b>	<b>24</b>
A. La collection de la bibliothèque	26
B. Autres curiosités	35
C. Les années cinquante: débats, transferts, nouvelle destination	44
<b>CHAPITRE III</b>	<b>47</b>
<b>VILLE D'EAU, VILLE D'ART</b>	<b>47</b>
A. Le P. André Ravier	48
B. Avenir du juvénat et du noviciat	51
C. Le casse-tête de la bibliothèque d'Yzeure	52
D. Visite de Robert Brun à Yzeure	55
<b>CHAPITRE IV</b>	<b>58</b>
<b>DIFFICULTÉS FINANCIERES</b>	<b>58</b>
A. Le P. Pierre Teilhard de Chardin	59
B. Intervention du P. Jacques Sommet	61
<b>CHAPITRE V</b>	<b>64</b>
<b>SÉMINAIRE DE LA BAUME SAINTE-MAIRE</b>	<b>64</b>
A. Projet de dépôt à l'Université d'Aix	64
B. Le P. Paul Mech	66
C. Monsieur Zédet	71
D. Correspondances romaines	74
E. L'architecte et l'entrepreneur	79
F. Plans de la bibliothèque	81
<b>CHAPITRE VI</b>	<b>84</b>
<b>CONCRETISATION DU PROJET</b>	<b>84</b>
A. Détail sur l'orientation et la politique d'achat	84
B. Nouvel local, nouveau bibliothécaire	87
C. Signes de temps	89
<b>CHAPITRE VII</b>	<b>91</b>

<b>LES ANNÉES SOIXANTE : BOULEVERSEMENTS</b>	<b>91</b>
A. Projet de prêt de livres	92
B. Le P. Bernard de Vregille.	95
C. Politique d'achat, budget, usagers	96
<b>CHAPITRE VIII</b>	<b>98</b>
<b>VATICAN II ET SES CONSÉQUENCES</b>	<b>98</b>
A. La Baume dans les années post-conciliaire : le juvénat	100
B. Scolasticat de Théologie du I <sup>er</sup> Cycle	102
<b>CHAPITRE IX</b>	<b>104</b>
<b>LA BIBLIOTHEQUE AU MILIEU DES TOURMENTS</b>	<b>104</b>
A. Le P. Jean-Yves Calvez	104
B. Départ du P. de Vregille, retour du P. Morel	105
C. Fermeture de la maison de Laval	106
D. La bibliothèque de Laval	106
E. De Laval à Aix.	108
<b>CHAPITRE X</b>	<b>113</b>
<b>NOUVEAUX HORIZONS</b>	<b>113</b>
A. De la colline de Fourvière au Centre Sèvres	115
B. De Chantilly à Lyon	117
C. Nouvelle orientation à la Baume	121
<b>CHAPITRE XI</b>	<b>124</b>
<b>CENTRE CULTUREL ET SPIRITUEL DE LA BAUME-LES-AIX</b>	<b>124</b>
<b>CHAPITRE XII</b>	<b>127</b>
<b>LA BIBLIOTHEQUE A PARTIR DE 1972</b>	<b>127</b>
A. Le plan de la bibliothèque actuelle	128
C. Nature du fonds et usagers	133
D. Le fonds ancien	135
E. Fonds Compagnie de Jésus	136
F. Etat actuel de la bibliothèque	136
G. Le rôle du bibliothécaire	139
H. D'autres bibliothèques religieuses de la région d'Aix-Marseille	140
<b>CHAPITRE XIII</b>	<b>142</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>142</b>
A. Comment constituer l'histoire d'une bibliothèque ?	145
B. Le pouvoir des bibliothèques	147

DESCRIPTION DES TAMPONS ET DES EX-LIBRIS*	150
ABRÉVIATIONS	152

## BIBLIOGRAPHIE

- 1) BEDARIDA, Renée, *Les catholiques dans la guerre 1939-1945 : entre Vichy et la Résistance*, Paris, Hachette Littératures, 1998.
- 2) BEZBAKH, Pierre, *Histoire de la France contemporaine de 1914 à nos jours*, Paris, Bordas, 1995.
- 3) BOURQUIN, Jacques, « Léon Clédât (1850-1930) et la *Revue de Philologie Française* », *La Grammaire Française entre Comparatisme et Structuralisme 1870-1960*, éd. H. Huot, Paris, Armand Collin, 1991, p.25-72.
- 4) COMBY, Jean, *Pour lire l'histoire de l'Eglise*, t. 2 ( du XV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles), Paris, Cerf, 1986.
- 5) CONDAMIN, James, *Le centenaire du doctorat ès-lettres (1810-1910)*, Paris, Vitte, 1910.
- 6) CONSTANTIN, M.,(abbé, vicaire à Saint-Rémy), *Les Paroisses du Diocèse d'Aix: Leurs souvenirs et leurs monuments*, Aix-en-Provence, A. Makaïre, Imprimeur de l'Archevêché, 1890.
- 7) *Les établissements des Jésuites en France depuis quatre siècles*, dir. P. Delattre s.j., Institut Supérieur de Théologie à Enghien, Wetteren, 1949-1957, 5 tomes.
- 8) DHOTEL, Jean-Claude, s.j., *Les Jésuites de France*, Paris, Desclée de Brouwer, 1986.
- 9) FOUILLOUX, Étienne, *La collection "Sources chrétiennes", Éditer les Pères de l'Église au XXe siècle*, Paris, Cerf, 1995.
- 10) GERHARDS, Agnès, *Dictionnaire Historique des Ordres Religieux*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1998.
- 11) GUILLERMOU, Alain, *Les Jésuites*, 5<sup>e</sup> éd. corrigée, Paris, PUF, 1992, coll. « Que sais-je ? ».
- 12) JALABERT, Henri, s.j., *La Vice-Province du Proche-Orient de la Compagnie de Jésus (Égypte, Syrie, Liban)*, Beyrouth, Imprimerie Catholique, 1960.
- 13) LACOUTURE, Jean, *Les Jésuites: Les Conquérants*, t.1, Paris, Seuil, 1991.  
- *Les Revenants*, t. 2, Paris, Le Seuil, 1992.
- 14) *Vatican II: Bilan et Perspectives. Vingt-Cinq Ans Après (1962-1987)*, dir. R. Latourelle, Montréal (Bellarmin), Paris (Cerf), 1988, Recherches Nouvelle Série-17.
- 15) LESEGRETAIN, Claire, *Les Grands Ordres Religieux Hier et Aujourd'hui*, Paris, Fayard, 1990.

- 16) MAIRE, Albert, *Répertoire de thèses doctorat ès lettres 1810-1900*, Paris, A. Picard, 1903.
- 17) MARBORT, E. (abbé), « Catalogue historique des Sanctuaires et Établissements religieux d'Aix depuis l'évangélisation jusqu'à l'an 1900 », Extrait de *la Semaine Religieuse d'Aix*, Aix-en-Provence, Typographie Makaïre, Imprimerie de l'Archevêché, 1913.
- 18) MOUNIER, Athénaïs, DELTOUR, F., *Notice sur le Doctorat ès lettres suivie du Catalogue et de l'Analyse des thèses Latines et Françaises admises par les Facultés des Lettres depuis 1810*, Paris, J. Delalain et Fils, 1869.
- 19) POUPARD, Paul, *Le Concile Vatican II*, Paris, PUF, 1982, coll. « Que sais-je ».
- 20) POUPARD, Paul, *Le Vatican*, Paris, PUF, 1981, coll. « Que sais-je ».
- 21) PIERRARD, Pierre, *Un Siècle de l'Église de France 1900/2000*, Paris, Desclée de Brouwer, 2000.
- 22) RAVIER, André s.j., *Ignace de Loyola et l'art de la décision*, Paris, Bayard Éditions, 1998.
- 23) SBRIGLIO, Jacques, *Marseille, 1945-1993*, Marseille, Éditions Parenthèses, 1993, coll. « Guides d'Architecture ».
- 24) VALLIN, Pierre s.j., *Études : Histoire d'une revue*, numéro spécial des *Études*, Paris, Assas Éditions, 2000.
- 25) WINOCK, Michel, *Chronique des Années soixante*, Paris, Seuil, 1987.
- 26) WOODROW, Alain, *Les jésuites, Histoire de pouvoirs*, Paris, J-C Lattès, 1984, rééd. 1990.

### OUVRAGES GÉNÉRAUX ou COLLECTIFS

- 27) CHAINTREAU, Anne-Marie, GASCUEL Jacqueline, *Votre bâtiment de A à Z, Memento à l'usage des bibliothécaires*, Paris, Cercle de la Librairie, 2000, coll. « Bibliothèques ».
- 28) *Dictionnaire du Monde Religieux dans la France Contemporaine*, t.1, *Les Jésuites*, dir. P. Duclos s.j., Paris, Beauchesne, 1985.
- 29) ESPEROU, Maud, BATTAGLIA, Aldo, *Répertoire des Bibliothèques Spécialisées Françaises*, 2<sup>e</sup> éd. revue et augmentée, A.B.F., Association des Bibliothécaires de France, 1999.
- 30) *Le diocèse de Lyon*, J. Gadille et al., Paris, Beauchesne, 1983, coll. « Histoire des Diocèses de France », n°16.

- 31) *Le métier de bibliothécaire*, Association des Bibliothécaires de France, coord. F. Hecquard, collab. F. Froissart, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, rééd. 1996.
- 32) *Dictionnaire des intellectuels français, Les personnes, Les lieux*, J. Juillard, M. Winock, Paris, Le Seuil, 1996.
- 33) *Dictionnaire de la papauté*, dir. P. Levillain, Paris, Fayard, 1994.
- 34) *Histoire du Catholicisme en France : la période contemporaine*, A. Latreille, R. Rémond et al., Paris, Spes, 1962.
- 35) *Dictionnaire de biographie française*, dir. M. Prevost et Roman D'Amat, publié avec le concours du CNRS, Paris, Librairie Letouzey et Ané, 1959 →.
- 36) RENOULT, Daniel, *Les bibliothèques dans l'Université*, Paris, Cercle de la Librairie, 1994, coll. « Bibliothèques ».
- 37) VANDEVOORDE, Pierre, *Les bibliothèques en France, Annexes, rapport à M. le Premier Ministre*, Direction du Livre, Ministère de la Culture, juillet 1981.
- 38) *Patrimoine des bibliothèques de France*, Banques CIC pour le livre, Fondation d'entreprise, Ministère de la Culture et Payot, 1995, 11 vol.
- 39) *Répertoire des bibliothèques et organismes de documentation*, Direction des Bibliothèques et de la Lecture Publique, Paris, Bibliothèque Nationale, 1971.
- 40) *Histoire des bibliothèques françaises, les bibliothèques de la Révolution et du XIX<sup>e</sup> siècle: 1789-1914*, dir. Dominique Varry, Paris, Promodis-Éditions du Cercle de la Librairie, 1991.
- 41) *Histoire de bibliothèques françaises: Les bibliothèques du XX<sup>e</sup> siècle: 1914-1990*, dir. Martine Poulain, Paris, Promodis-Éditions du Cercle de la Librairie, 1992.
- 42) *Troisième catalogue des revues culturelles*, Paris, Entr'revues, 1995.
- 43) « Hommage au Père Auguste Valensin (1879-1953) », Extrait du t. VII des *Annales du Centre Universitaire Méditerranéen*, Société des Amis du Centre Universitaire Méditerranéen, Nice, 1954.
- 44) *La Visitation de Pierre Puget dans la chapelle des Messieurs chez les jésuites : Un grand décor religieux à Aix au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Réunion des Musées Nationaux, coll. « Lire en filigrane ».
- 45) *Dictionnaire de Spiritualité, Ascétique et Mystique, Doctrine et Histoire*, fondé par M. Viller, F. Cavallera, J. de Guibert et A. Raynez. Continué par A. Derville, P. Lamarche et A. Solognac de la Compagnie de Jésus. Avec le concours d'un grand nombre de collaborateurs, Paris, Beauchesne, 1937-1995.

## ARTICLES DE JOURNAUX ET DE PÉRIODIQUES.

- 46) CAILLET, Maurice, « L'œuvre de Robert Brun », extrait de *la Revue française d'histoire du livre*, n°30, 1er trimestre, Bordeaux, Taffard, 1981.
- 47) DES PLACES, Édouard, s.j., « Cent cinquante ans du doctorat ès-lettres (1810-1960) », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 4<sup>e</sup> Série, n°2, juin 1969, p.209-228.
- 48) DUMORTIER, Jean-Baptiste, s.j., « La bibliothèque des Jésuites de Chantilly », *Revue française de l'histoire du livre*, n°33, 4<sup>e</sup> trimestre, Bordeaux, Imprimerie Taffard, 1981, p. 635-658.
- 49) de GENTIL-BAICHIS, Yves s.j., « Aix-en-Provence : La théologie à bras-le-corp », *La Croix*, 10 février 1993, p.10.
- 50) GONTARD, Maurice, « Les Jésuites et l'enseignement dans l'Académie d'Aix sous la Restauration », extrait de la *Provence Historique*, Marseille, t. 22, fasc. 90, 1972, p. 456-484.
- 51) MARCHISANO Francesco, RABITI Paolo, « Les bibliothèques ecclésiastiques dans la mission de l'Église », *La Documentation Catholique*, n° 2095, 5 juin 1994, p. 510-516.
- 52) MEUDAL Gérard, « 500 000 livres à la dérive », *Le Monde de l'Éducation*, n°58, avril 1998, p.68-69.
- 53) NIEPCE, Léopold, « Les Bibliothèques Anciennes et Modernes de Lyon », *Revue du Lyonnais*, 117<sup>e</sup> livraison, Lyon-Genève-Bâle, Henri Georg, Libraire-Editeur, 1876, p. 351-363.

## REVUES SPÉCIALISÉES

- *Association des Bibliothèques ecclésiastiques de France* : n° 78 (1990) - n° 111 (1998) puis *Bulletin de liaison de l'Association des Bibliothèques Chrétiennes de France*, n°112 - n° 117 mars 2001.
- Bulletin Teilhard de Chardin*, n°31, décembre, Paris, Association des Amis de Teilhard, 1999.
- Bulletin d'Information de la Direction des Bibliothèques de France*, janvier 1952-novembre 1955.
- *Chemins de Dialogue*, Publication de l'Institut de Sciences et Théologie des Religions de Marseille, n° 1, janvier 1993.  
*Garrigues, espace de la foi*, La Baume, Aix-en-Provence, 1983- 2001.

## ARCHIVES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS DE FRANCE (VANVES)

## **Fonds Province de Lyon**

- Q Aix 090. 1. Résidence à Aix.

- Q Aix 150. La Baume 1. Correspondance de Rome 1955-1970;  
2. Mémoires, rapports de visites, 1955-1971; 3. Survey 1968;  
4. Théologie, 1er cycle, 1967-1971; 5. École supérieure de théologie missionnaire puis  
Ecole supérieure de théologie et de lettres, 1967;  
6. Juvénat; 7. Bibliothèque; 8. Varia; 9. Constructions.

- Q Ly 150. Lyon Bibliothèque 3. Note sur la constitution de la bibliothèque;  
4. Consultes de la bibliothèque 1834-1894.

## **Fonds Province de Paris**

- E Lv 30-32 : Noviciat

- E Lv 33-37 : Juvénat : diaire 1901-1916 ; 1917-39 ; 69-57 ; 57-63 ; 63-67 puis Aix La  
Baume, 1967-68.

- E-Lv 70: Laval juvénat.

- E-Lv 72: 8. Laval Bibliothèque.

- E-Fr Ch 22 Chantilly 1. Correspondance, Réunion 1966-1978. Note sur le statut de la  
bibliothèque des Facultés de Théologie et de Philosophie dans le Centre Culturel "Les  
Fontaines" à Chantilly.

## **PUBLICATIONS JÉSUITES:**

1) *Courrier Province de Lyon* (1953-1960)

- *Courriers Province de France-Méditerranée* (1960-1966)

- *Compagnie: Courrier des Provinces de France* (octobre 1966-fevrier 1976),

- *Compagnie: Courrier de la Province de France* (mars 1976 - décembre 1999),

- *Compagnie: Courrier de la Province Jésuite de France* (janvier 2000 - avril 2001),  
périodique publié pour le P.Provincial des Jésuites de France.

2) *Jésuites: Annuaire de la Compagnie de Jésus*, édition française, Rome : 1960 –  
2001.

3) *Catalogus Provinciae Galliae Mediterraneae Societatis Iesu* (1963-1966)

- *Catalogus Provinciarum Galliae Societatis Iesu* (1967-1981)

- *Catalogus Provinciae Galliae Societatis Jesu: Catalogue de la Province de France*  
(1982-2000)

4) *Jésuites de l'Assistance de France* (1953-1968), revue trimestrielle destinée aux  
Parents des Pères et Frères Jésuites de la France et à leurs Amis

- *Jésuites de France* (1969-2001), plaquette annuelle.

5) *Lettres de Fourvière: Province de Lyon 1836-1936*, 3e série, n°9, vol.1, Lyon, Imprimerie Bascou Frères, 42-44, Rue Sala, 1936.  
*Lettres de Fourvière 1928*, 3e série, Lyon, Le Bascou, 1928.

## SITES INTERNET

### 1) La Collection des Fontaines/ Bibliothèque municipale de Lyon

« La bibliothèque municipale de Lyon » <http://www.bm-lyon.fr>

« Une bibliothèque jésuite: regards sur la Collection des Fontaines ». Site de la Bibliothèque Municipale de Lyon. Expositions virtuelles. (en ligne) <http://www.bm-lyon.fr/expo/virtuelles/jesuite/chantilly.htm> (Site consulté le 16/09/2008)

### 2) La Compagnie de Jésus

- a. « La Baume-Lès-Aix », (En ligne), <http://www.labaumeaix.com> (Site consulté le 16/09/2008)
- b. « La Compagnie de Jésus de France », (En ligne), <http://www.jesuites.com> (Site consulté le 16/09/2008)

- Livres écrits par les jésuites de la province de France" (En ligne) <http://www.jesuites.com/bibliographie/alphabetique.htm> (Page consultée le 16/09/2008)
- « Recherches de Sciences Religieuses », <http://www.jesuites.com/missions/intelligence/rsr.htm> (Page consultée le 16/09/2008)
- « Le Dictionnaire de Spiritualité », <http://www.jesuites.com/missions/spiritualite/dictionnaire.htm> (Page consultée le 16/09/2008)
- Revue « *Garrigues espaces de la foi* », <http://www.jesuites.com/missions/intelligence/garrigues.htm> (Page consultée le 16/09/2008)

### 3) Autres

- a. « L'Association des Bibliothèques Chrétiennes de France », (En ligne). <http://www.abcf.fr/> (Site consulté le 16/09/2008)
  - Le Bulletin de l'A.B.C.F, <http://www.abcf.fr/bulletin.html>
  - Bibliothèque Théologie et lettres, <http://www.abcf.fr/liste-membres-asso.html#ProvenceAlpesC%F4tesdAzur>
  - Bibliothèque du Centre Sèvres, <http://www.abcf.fr/liste-membres-asso.html#IledeFrance>
  - Bibliothèque des Sources Chrétiennes, <http://www.abcf.fr/liste-membres-asso.html#RhôneAlpes>
  - T.E.O.L, [http://www.abcf.cef.fr/pages/t\\_e\\_o\\_l.htm](http://www.abcf.cef.fr/pages/t_e_o_l.htm) [lien périmé]
  - S.E.B.E, [http://www.abcf.cef.fr/pages/s\\_e\\_b\\_e.htm](http://www.abcf.cef.fr/pages/s_e_b_e.htm) [lien périmé]
- b. The Wenner Gren Foundation for Anthropological Research, Inc", (En ligne).

<http://www.wennergren.org> (Site consulté le 16/09/2008)

- c. « La Bibliothèque Orientale ». Site de l'Université Saint-Joseph à Beyrouth. Page d'accueil. Les bibliothèques. (En ligne) <http://www.usj.edu.lb>  
<http://www.bo.usj.edu.lb/> (Site consulté le 16/09/2008 )

## INTRODUCTION

L'idée de préparer un mémoire sur le fonds de livres du Centre culturel de la Baume peut paraître surprenante pour une maîtrise d'Histoire de l'Art. A l'origine, l'intention était de travailler sur le thème des *scriptoria* des monastères en Provence, sujet inspiré par un passionnant cours de Licence sur le monachisme. L'association entre le monachisme et le livre, placé dans son contexte de fabrication et de copie, paraissait une piste de recherche d'autant plus intéressante que j'envisageais de me spécialiser dans la restauration du livre. En préparant une maîtrise, je souhaitais me familiariser avec l'histoire du livre, afin d'acquérir un niveau de connaissances qui me permettrait plus tard de suivre une formation plus technique et pratique.

Cependant, quelques lectures sur les lieux de fabrication du livre en Provence au Moyen Age suffisaient à mettre en lumière la complexité de cette question et de l'état fragmentaire des témoignages textuels et archéologiques. De l'étude des *scriptoria* ou ateliers de fabrication de livres, le sujet dérivait vers leurs lieux de conservation. D'où l'idée de visiter la bibliothèque de la Baume, dans la banlieue aixoise. Celle-ci pouvait par elle-même, faire l'objet d'une étude historique et scientifique.

Le centre spirituel et culturel de la Baume se trouve au Pont de l'Arc dans la banlieue aixoise, au quartier de la Blaque, au milieu d'un splendide domaine de 11 ha. Propriété des jésuites, elle abritait leur noviciat de 1954 jusqu'en 1967. Mais, ces derniers sont familiers de l'endroit depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, époque où s'y trouvait la maison de campagne du Collège Royal Bourbon d'Aix, placé sous leur direction. Ils avaient déjà à l'époque, la réputation de choisir avec goût l'emplacement de leurs établissements. En effet, en raison de sa situation géographique excellente et de son cadre bucolique, la Baume est un endroit idéal aussi bien pour la retraite spirituelle que la formation intellectuelle et religieuse. Éloignée du bruit et de l'agitation des agglomérations, elle est néanmoins à proximité de la ville universitaire d'Aix, foyer de culture. Aujourd'hui ces lieux sont investis par des jésuites et des laïcs qui ont transformé cette ancienne maison de formation religieuse en un centre culturel et spirituel, proposant une variété d'activités religieuses et autres, y compris un D.E.U.G. de Théologie agréé par les Facultés catholiques de Lyon. La bibliothèque, d'environ 26 000 volumes, se situe dans cet établissement privé depuis 1957, époque du noviciat. Spécialisée notamment en patristique, théologie et spiritualité, la collection occupe aujourd'hui un local de 125 m<sup>2</sup> divisé en un magasin, un passage intermédiaire pour le

stockage des périodiques, et une salle de travail. C'est le père Charles Morel<sup>1</sup>, bibliothécaire depuis une cinquantaine d'année, qui m'a renseignée brièvement sur l'histoire mouvementée de cette bibliothèque. Histoire étonnante, ponctuée d'épisodes fort intéressants concernant les multiples transferts de fonds de livres, et la longue polémique dont elle fit l'objet. Cette discussion avec le père bibliothécaire m'a convaincue d'orienter mes recherches dans le domaine de la conservation du livre et en l'occurrence sur ce fonds de livre méconnu mais fascinant de la bibliothèque de La Baume.

L'intérêt de cette recherche est double, aussi bien pour l'histoire que pour l'histoire de l'art. Le livre en tant que support d'écriture et d'art s'inscrit à la fois dans les deux disciplines. La vocation d'une bibliothèque de conserver et de faire « vivre » le livre justifie le fondement de cette recherche. En outre, il s'agit aussi d'éclairer un aspect tout-à-fait particulier des bibliothèques. Le fait qu'elle n'est pas un « musée » de livres mais un organisme vivant, mobile et en constante évolution qui au même titre que ses usagers ou propriétaires, suit le cours de l'histoire: elles s'exilent, survivent, meurent, ressuscitent ou s'endorment...

Cette recherche vise d'abord à reconstituer l'histoire de la bibliothèque de la Baume depuis sa création à Yzeure (Allier) dans les années vingt, jusqu'à nos jours, en la mettant en parallèle avec l'évolution de la Compagnie de Jésus en France. Or, cette collection a évolué, voire changé d'orientation en fonction des priorités de l'Ordre, celles-ci largement influencées par les changements sociaux, religieux, économiques et géopolitiques du XX<sup>e</sup> siècle. La reconstitution de l'histoire de cette bibliothèque - une parmi d'autres de la Compagnie de Jésus - a été rendue possible grâce aux archives françaises de la Compagnie conservées au 15, rue Raymond Marcheron, à Vanves (Hauts de Seine). Les copies des plus importants des documents d'archives touchant à la bibliothèque, sont présentées dans les annexes.

L'histoire des archives elles-mêmes vaut d'être brièvement évoquée ici puisqu'elle présente des similitudes avec celle des bibliothèques jésuites. Les archives des quatre provinces françaises ne sont conservées à Vanves que depuis 1987-1988 en plus d'une collection importante d'ouvrages sur l'histoire de la Compagnie, des biographies et sur l'histoire des maisons et des œuvres. Avant cette date, les archives étaient réparties en quatre fonds correspondant aux quatre anciennes Provinces françaises, celles-ci créées à partir de 1819 pour remplacer l'unique Province de France<sup>2</sup>. En conséquence des déménagements tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, puis la loi de 1901 visant à empêcher les congrégations religieuses de posséder des terres ou des fortunes, ces archives ont souvent été déplacées d'un endroit à un autre, suivant leurs

---

<sup>1</sup> Décédé en 2004.

<sup>2</sup> *Compagnie*, n°230, 1989.

propriétaires, les jésuites, à travers leurs pérégrinations. Citons le cas de la Province de Lyon qui nous intéresse particulièrement ici : ses archives furent emportées en Angleterre à St-Leonard's on Sea en 1901 en même temps que son noviciat. Elles y demeurèrent jusqu'en 1928, à la suite de quoi elle furent obligées de changer de destination à plusieurs reprises: Genève (1928-1953) puis Paray-le-Monial, près de Lyon (1953-1969) ensuite la Chauderaie, à Francheville, jusqu'à son transfert définitif à Vanves.

Les cinq fonds conservés à Vanves sont les suivants : Province de Paris, Province de Toulouse, Province de Lyon, Province de Champagne et Province de France actuelle<sup>3</sup>. La plus grande partie de ces documents date des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Cette contemporanéité est principalement due au fait que les archives du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles ont été dispersées à cause de la Révolution et de la saisie des biens religieux. Certaines d'entre elles se trouvent encore aujourd'hui dans des bibliothèques voire archives communales, municipales ou départementales. En ce qui concerne le fonds « Province de France » - à l'exception de la série « Gouvernement » qui commence en 1967 -, il contient des documents d'archives, notamment des dossiers personnels et des correspondances, portant sur une période s'étalant de 1976 jusqu'à nos jours. Cependant, un nombre très réduit de ces documents récents sont accessibles aux chercheurs. A chacun de ces fonds correspond un système de classement propre, souvent incohérent d'ailleurs, du fait que seuls deux fonds ont bénéficié d'un inventaire (Toulouse et Champagne). Ceux de Paris et de Lyon n'ont été inventoriés et mieux classés qu'à partir de 1991. En ce qui concerne plus spécifiquement la bibliothèque de la Baume, des archives touchant de manière directe ou indirecte à son sujet se trouvent dans les séries suivantes: Q Aix 150; Q-Ly 105; E-Fr Ch 20 et 22; E-Lv 70. Ce sont surtout des documents sous forme de correspondance et de notes en grande majorité rédigées par des pères jésuites, et qui mettent en lumière la nature problématique de cette bibliothèque d'apparence inoffensive. En effet, celle-ci a fait couler beaucoup d'encre, surtout à partir des années cinquante, lorsque commencent à se poser une multitude de questions concernant son avenir, son orientation etc. Ces témoignages écrits ont contribué à éclaircir les points suivants: 1) principaux protagonistes des diverses polémiques, prises de positions et de décisions en fonction de leur responsabilité et leur position dans l'hierarchie de la Compagnie de Jésus, 2) la politique des bibliothèques poursuivie par la Compagnie, 3) les événements majeurs qui ont rythmé son histoire.

Cependant, les informations fournies par les documents d'archives sont souvent lacunaires et partielles, surtout pour les trente dernières années. La bibliothèque à partir

---

<sup>3</sup>. Pour plus de détails sur les Provinces jésuites, se référer au chapitre I.

de ces années-là change de statut et d'orientation, tout en restant sous la propriété de l'ordre religieux, elle se trouve désormais intégrée à un centre culturel et spirituel. Pour combler autant que possible ces lacunes, un travail de dépouillement des publications jésuites privées s'est révélé indispensable et en fin du compte, extrêmement instructif. (*Compagnie : Courrier de la Province de France, Jésuites de France, Annuaire de la Compagnie de Jésus, Catalogue des Jésuites de France, Garrigues*). L'examen de certains journaux (*la Croix, le Provençal, la Voix de Provence* etc.); de revues spécialisées (*Bulletin de l'Association des Bibliothèques Chrétiennes de France, Bulletin des Bibliothèques de France* etc.) s'avérait aussi fort utile. En outre, certains pères jésuites furent assez aimables pour m'offrir, soit en acceptant de me rencontrer, soit en répondant à mes lettres, leurs témoignages personnels sur certains points peu traités voire absents dans les documents consultés.

Pour l'histoire des jésuites à Aix, des livres sur l'histoire locale conservés notamment aux Archives municipales d'Aix-en-Provence, à la Bibliothèque Universitaire, à la Bibliothèque Méjanès et à la Baume elle-même, sont assez abondants. En revanche, la recherche sur l'histoire contemporaine des bibliothèques jésuites et de la Compagnie en France s'est révélée beaucoup plus complexe à cause d'un manque de littérature dans ce domaine. Il restait donc peu d'autre alternative que de s'en remettre aux documents d'archives et aux revues jésuites, si incomplets fussent-ils. Du reste, à défaut de « preuves matérielles », il devenait extrêmement ardu de retracer la mémoire de telle ou telle bibliothèque liquidée ou dispersée.

Le deuxième axe de cette recherche porte donc sur le rôle de cette bibliothèque au sein de la Compagnie de Jésus, un des Ordres religieux les plus puissants et intrigants de cette époque. Par définition, la bibliothèque est un lieu de conservation de livres ayant pour fonction la communication de documents aux usagers. Elle est aussi un outil d'accès au savoir et à la connaissance. Cependant, il s'agit, dans le cas de la Baume, d'une bibliothèque privée et donc d'un outil privilégié conçu au départ pour l'usage quasiment exclusif de la communauté masculine et ecclésiastique. Son usage, sa politique d'acquisition, son orientation, son budget, son personnel relèvent d'une administration religieuse et pyramidale. On verra que ces parties constituantes ne sont pas constantes mais qu'elles suivent les changements internes de la Compagnie, celle-ci à son tour s'efforçant sans cesse, tant bien que mal, de s'adapter aux nouvelles circonstances.

Au sein d'un établissement religieux, la bibliothèque est souvent spécialisée et pourvue d'une fonction précise. Dans sa forme originelle à Yzeure, la bibliothèque servait notamment à la préparation des diplômes universitaires de lettres classiques. Les années cinquante, période cruciale d'après guerre, coïncident avec l'ouverture du grand débat concernant le devenir de cette bibliothèque: fallait-il la transférer dans sa totalité, la disperser, en vendre une partie ? Par ailleurs, où fallait-il la transférer ? On épilogua

longuement sur ses collections, considérées par les uns comme vieilles et onéreuses tandis que d'autres s'acharnaient à les sauvegarder. Deux positions différentes, d'un côté un certain pragmatisme, de l'autre un attachement nostalgique et une bibliophilie fervente. Pour simplifier ou caricaturer les choses, une sorte de « conflit » entre les Anciens et les Modernes. Bien sûr, la réalité était beaucoup plus complexe car ce débat était lié à celui de la formation des nouveaux jésuites. Fallait-il perpétuer un enseignement classique centré sur les « humanités » ou au contraire renouveler et adapter cet enseignement au temps présent ? La bibliothèque fut inévitablement mêlée à cette polémique et après maintes hésitations, elle fut transférée à Aix peu après l'installation d'un noviciat. Il sera question d'expliquer toutes les démarches qui ont abouti à ce transfert.

Lieu de pouvoir, la bibliothèque est donc le reflet du contenu de l'enseignement donné, et la source même où puisent les professeurs pour transmettre un savoir spécifique, surtout dans un cadre religieux réglementé. Elle représente non seulement un investissement financier lourd mais également une richesse patrimoniale. Bien qu'elle fût considérée comme un fardeau dispendieux par certains, les décisions concernant son avenir furent souvent prises dans des conditions difficiles et délicates et après beaucoup de concertation.

Le processus d'une véritable rénovation de la formation était mis en place à partir des années soixante. L'Église romaine était en pleine crise d'identité et la Compagnie de Jésus n'était pas épargnée par cette urgence de renouveau. Les décisions prises lors du Concile de Vatican II et l'élection du nouveau préposé général des jésuites, Pedro Arrupe, furent déterminantes pour l'avenir de la Compagnie : elle fut littéralement « refondée » sous l'impulsion du nouveau supérieur général, personnage tout-à-fait remarquable d'ailleurs. De toute façon, il fallait donner un nouveau souffle à la Compagnie toute entière pour assurer sa survie dans un monde en pleine mutation. La bibliothèque à son échelle se trouva influencée par ces changements. En 1967, elle reçut une partie des fonds littéraires de la bibliothèque du juvénat de Laval après la fermeture de ce dernier. Simultanément, le juvénat se déplaça à Aix grâce aux décrets conciliaires qui autorisaient désormais, les jeunes religieux à suivre les cours dans les universités publiques, dès le juvénat. Mais ce climat d'euphorie engendré par Vatican II n'a guère résolu le tarissement des vocations sacerdotales, phénomène aggravé par les événements de Mai 1968. Malgré ces échecs, l'idée d'*aggiornamento* restait un espoir pour la Compagnie.

Toujours dans cet esprit d'adaptation, la bibliothèque changea d'orientation et de fonction pour devenir progressivement une bibliothèque spécialisée en théologie et en spiritualité tandis que la partie littéraire de la collection devenue « inutile » était transférée à la maison des Fontaines à Chantilly. Ce changement s'effectua parallèlement au changement de vocation de la Baume elle-même, qui passa du statut

de « maison de formation religieuse » à celui de « centre culturel et spirituel ». Il fut en cela conforme aux nouvelles priorités de la Compagnie de Jésus, et s'opéra en réponse aux phénomènes suivants : baisse des effectifs, vieillissement de la communauté, collaboration avec des laïcs et des religieuses, athéisme, matérialisme, directives conciliaires, diversification des activités, lesquels seront développés dans les différents chapitres.

On observe donc une certaine continuité dans l'évolution du fonctionnement de la bibliothèque et de l'établissement de la Baume à partir de 1972. Aujourd'hui, elle sert d'outil de travail aux pères de la maison et aux laïcs qui suivent des cours de D.E.U.G. de théologie à la Baume. A ce stade de la recherche, on se doit de poser la question suivante: dans le cas de la Baume s'agit-il d'une bibliothèque au sens propre du terme ou un fonds de livres? Quelle est sa spécificité ? A quoi sert-elle exactement? Pour répondre à de telles questions, il faudra procéder à l'analyse systématique d'aspects tels que : sa fonction, l'organisation spatiale, la politique d'achat, les compétences du personnel, les services, le plan de classement, les usagers, etc. En outre, il ne faut pas négliger qu'il s'agit d'une collection privée appartenant à un Ordre religieux, conçue à l'origine pour servir à un nombre restreint d'usagers et dans un but précis. Il est aussi nécessaire d'évaluer la spécificité de cette « bibliothèque » par rapport aux autres bibliothèques de la même catégorie. Or, faisant partie de l'Association des Bibliothèques chrétiennes de France, elle s'intègre dans un réseau d'entraide et d'échanges entre bibliothèques chrétiennes. Dans la dernière partie de cette recherche, il sera donc question de présenter deux de ces grandes bibliothèques religieuses de la région, la bibliothèque diocésaine d'Aix et celle de Marseille, et d'en faire une étude comparative, nous permettant de mieux comprendre le fonctionnement de cette catégorie de bibliothèque dont fait partie celle de la Baume.

## CHAPITRE I

### LA COMPAGNIE DE JÉSUS EN FRANCE AU DÉBUT DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

Avant de proprement parler du fonds de livre de la Baume, il convient d'évoquer brièvement la situation de la Compagnie de Jésus au début du XX<sup>e</sup> siècle en France afin de mieux cerner ses préoccupations et le contexte dans lequel elle évolue. La « nouvelle ère » s'ouvre sur une note décevante pour les jésuites avec la loi « Waldeck-Rousseau » de 1901, qui accorde le droit d'association à tous les citoyens, à l'exception des Congrégations. Désormais, privés notamment de prêcher et d'enseigner, les jésuites se trouvent à nouveau, comme maintes fois dans le passé, la cible de prédilection du pouvoir officiel. Depuis la fondation de leur ordre, ils ont acquis la notoriété d'entretenir des rapports tumultueux non seulement avec le pouvoir mais aussi avec la société. A titre anecdotique, Étienne Pasquier<sup>4</sup>, « véritable fondateur de la jésuitophobie en tant que genre littéraire »<sup>5</sup> dénonce dans son ouvrage *Le catéchisme des jésuites*, l'ambiguïté du caractère « hermaphrodite » de l'Ordre, c'est-à-dire l'organisation régulière mais dont les membres ne vivent pas confinés au cloître. De fait, la politique anticléricale se poursuit en 1904 lorsque les jésuites sont expulsés de France et l'année suivante avec la séparation de l'Église et de l'État. De même, leurs établissements n'ont pas été épargnés: les déménagements, les pérégrinations d'un endroit à un autre, étaient déjà fréquents depuis le retour en France de la Compagnie en 1814.

De nouveau ils prennent le chemin d'exil vers des pays plus accueillants et en particulier vers l'Angleterre. Or, leur passé mouvementé ainsi que leur apostolat missionnaire les ont obligés d'être à tout moment mobiles et disponibles. Cette caractéristique s'applique non seulement aux jésuites mais aussi à leurs collègues et à leurs bibliothèques, les rendant d'autant plus flexibles aux changements brusques. De 1901 à 1926, les jésuites français ont poursuivi leur formation dans des scolasticats d'exil tels Hastings Ore Place ou Cantorbéry<sup>6</sup>. En fin du compte, ils ont su tirer parti de ces aléas, car libérés des ministères conventionnels tels l'enseignement ou l'apostolat, ils trouvaient le temps de se consacrer pleinement aux études de haut niveau. Cette

---

<sup>4</sup> J. Lacouture, *Les jésuites*, t. 1, Paris, Seuil, 1991, p.76.

<sup>5</sup> *Ibid.*, t. 2, p.81

<sup>6</sup> *Dictionnaire du Monde Religieux dans la France contemporaine*, t.1, *Les jésuites*, dir. P. Duclos, Paris, Beauchesne, 1985, p.9.

formation intellectuelle suivie en exil porta ses fruits plus tard sous forme de nombreuses publications savantes. L'exil a engendré un grand nombre d'érudits jésuites comme Victor Fontoynt ou Pierre Teilhard de Chardin entre autres. En ce qui concerne la formation des jésuites<sup>7</sup>, sa réglementation remonte au généralat de Claude Acquaviva (1581-1615). Or, le *Ratio Studiorum*, inspiré des *Constitutions* d'Ignace de Loyola était appliqué de manière uniforme partout dans le monde sans tenir compte des diversités culturelles et linguistiques, jusqu'au Concile du Vatican II<sup>8</sup>.

Ainsi, tout candidat à la Compagnie subissait une durée d'études d'environ quinze ans, à l'exception des « frères » qui par humilité ou incapacité ne poursuivaient pas d'études universitaires. Ces derniers s'occupaient notamment des tâches matérielles. Le parcours type d'un père jésuite était le suivant: deux ans de noviciat et prononciation des vœux simples et perpétuels, suivis d'une période équivalente de juvénat durant laquelle il pouvait préparer une licence ès lettres. Suivaient trois ans d'études philosophiques, à l'issue desquels le jésuite faisait sa « régence » de collègue, en tant que surveillant ou professeur. Venait ensuite le temps des études proprement religieuses : « théologat » de quatre ans, l'ordination sacerdotale couronnant la troisième année. Ce long parcours visant à affermir et façonner le futur jésuite s'achevait par une année de probation, au cours de laquelle il refaisait les *Exercices Spirituels* selon la méthode ignatienne, et à l'issue de laquelle il prononçait ses vœux définitifs. La formation des jésuites fut par la suite, rénovée plusieurs fois à partir du Concile Vatican II.

En ce qui concerne la hiérarchie des membres la Compagnie<sup>9</sup>, elle est divisée en trois échelons: les coadjuteurs temporels ou frères (religieux non prêtres), chargés des tâches matérielles comme par exemple la préparation des repas, entretien de la maison, la mécanique, voire la reliure des livres. Puis, les coadjuteurs spirituels c'est-à-dire les prêtres qui prononcent comme les premiers les vœux de pauvreté, chasteté et obéissance. Enfin les profès, qui constituent le cœur même de la Compagnie. Ce sont les prêtres jésuites qui sont admis à prononcer le vœu spécial d'obéissance au pape qui les met à son entière disposition. Ce privilège leur permet notamment d'être nommés aux postes de responsabilité comme provincial ou supérieur d'une maison. Cette longue formation arme le jésuite d'une solide base de connaissances en philosophie, en théologie et en Écriture Sainte, afin qu'il puisse assumer efficacement ses responsabilités apostoliques: l'enseignement, les tâches pastorales, la mission en terre

---

<sup>7</sup>. « La formation jésuite au Vingtième Siècle », *Annuaire de la Compagnie de Jésus*, 2000, p. 134-140.

<sup>8</sup>. La formation a été raccourcie et adaptée selon le parcours individuel de chacun des candidats qui ont souvent exercé un métier ou suivi des études supérieures. La formation est moins littéraire et accorde une plus grande importance aux études théologiques.

<sup>9</sup>. A. Woodrow, *Les jésuites, Histoire de pouvoirs*, Paris, J-C Lattès, 1984, rééd. 1990, p. 273; Voir aussi A. Guillermou, *Les jésuites*, Paris, PUF, 1992, coll. « Que sais-je ».

de « non-croyants » entre autres. Le principe d'obéissance l'oblige à se soumettre aux ordres de ses supérieurs au sein de la Compagnie et à ceux du pape.

La plupart des jésuites français du début du XX<sup>e</sup> siècle ont suivi au moins une partie de leur formation à l'étranger. A partir de 1923, les « exilés » réapparaissent, prudemment mais officiellement, sur la scène publique française. Certes, dès le début de la Première Guerre mondiale, certains sont rentrés dans la patrie pour s'engager sur le front. Mais à partir des années 1920, le retour s'intensifie en France car le climat politique leur est plus favorable en dépit de quelques hostilités persistantes. Un nouveau chapitre s'ouvre dans l'histoire des jésuites français lorsque les maisons de formation de leur période d'exil, se réimplantent dans leurs quatre Provinces françaises. Réinsertion, du reste, encouragée par une recrudescence des effectifs. En effet, de 15 145 jésuites dans le monde en 1900, le nombre s'est élevé à 17 540 en 1920<sup>10</sup>, ce qui prouve que la Compagnie était loin d'être moribonde. Cependant, la proportion des jésuites français est passée de 20,4% à 16,1% pour la même période, cette baisse n'étant qu'une suite logique de leur expulsion au début du siècle. Dès leur retour en France dans les années vingt, les jésuites s'installent dans chacune des quatre Provinces, en ville et à la campagne, où ils s'occupent de leurs divers ministères, sitôt terminées leurs années de formation.

Il importe à présent de décrire succinctement cette organisation géographique, religieuse et juridique, qui repartit la terre en Provinces<sup>11</sup> créées au fur et au mesure de l'expansion de l'Ordre et selon l'importance numérique des jésuites et des fidèles. Dans le cas de l'Hexagone, son découpage fut mis en place pour répondre à la croissance des vocations au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. L'unique Province de France fut d'abord coupée en deux parties en 1836 avec la création de la Province de Lyon. Par la suite furent créés les Provinces de Toulouse (1852) et de Champagne (1863). Néanmoins, on le verra plus loin, ces Provinces ont subi quelques modifications au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Notons également que l'Assistance de France<sup>12</sup>, en plus de ces quatre Provinces françaises représentait la Compagnie de Jésus dans des pays environnants : en Algérie, en Grèce, au Proche-Orient, et au Maroc.

La Province de Lyon qui inclut le couloir de la Saône et celui du Rhône, retrouve son noviciat d'exil en 1921. Celui-ci s'installe sur la colline de Fourvière de Lyon, lieu occupé par les jésuites depuis 1841<sup>13</sup>. Un an plus tard, le juvénat revient à son tour de Cantorbéry à Fourvière et y demeure jusqu'en 1926. L'état initial de la collection de

---

<sup>10</sup>. P. Duclos, *Les Jésuites*, *op.cit.*, p.17.

<sup>11</sup>. *ibid.* p. 6.

<sup>12</sup>. Une Assistance est un groupe de territoires (Provinces, Vice-Provinces, Missions) formant une certaine unité administrative confiée à un Assistant ou Conseiller résidant à Rome, près du père général. *Annuaire des Jésuites*, 1961-1962.

<sup>13</sup>. *Lettres de Fourvière, Province de Lyon, 1836-1936*, vol. 1, Lyon, Imprimerie Bascou Frères, 1936.

livres de la Baume date de cette période. C'est en effet aux alentours de 1925<sup>14</sup> que le P. Antoine Chantre, personnage primordial dans cette histoire - dont il sera souvent question dans les chapitres qui suivent - en commence la constitution dans le cadre de l'installation du juvénat à Fourvière. Les tout débuts de cette bibliothèque littéraire sont assez obscurs, faute de témoignages écrits suffisants. En revanche, nous sommes mieux renseignés sur cette époque de pérégrination<sup>15</sup>, qui est loin d'être révolue pour cet ordre « nomade ». De nouveau en 1926, le noviciat et le juvénat quittent Fourvière pour permettre au scolasticat de théologie de Hastings Ore Place et à sa bibliothèque d'y installer après vingt-cinq ans d'exil. Ainsi, le noviciat déménage à Saint-Egrève dans la banlieue de Grenoble tandis que le juvénat se réfugie à Sainte-Foy, près de Lyon.

L'année suivante, un changement majeur a lieu; le noviciat et le juvénat de la Province de Lyon sont regroupés à Yzeure près de Moulins dans l'Allier. Changement de région, de maison, de repères, les jésuites sont familiers de ces déménagements imprévisibles qu'ils effectuent dans l'obéissance aux ordres de leurs supérieurs. Ce transfert est crucial pour le juvénat qui retrouve une certaine stabilité après une période rocambolesque de déplacements permanents. Ensuite, il est à l'origine même du véritable agrandissement de cette bibliothèque du juvénat, créée quelques années auparavant à Fourvière. C'est précisément cette bibliothèque qui constitue le fonds initial de livres de la Baume.

C'est à Yzeure que la bibliothèque va s'enrichir et se développer au sein d'une maison de formation où elle a déjà vocation de servir d'instrument de travail aux juvénistes et aux pères jésuites. De 1927 à 1939, Yzeure<sup>16</sup> abrite donc à la fois le noviciat et le juvénat de la Province de Lyon. En 1939, à cause de la guerre, les juvénats des Provinces de Champagne et de Toulouse sont eux aussi regroupés à Yzeure pendant un an. Simultanément, le noviciat est déplacé au collège de Mongré à Villefranche-sur-Saône. Il y restera de 1939 à 1944. De 1940 à 1944, tous les juvénats (ceux déjà regroupés à Yzeure et celui de la Province de Paris) se trouvent eux aussi réunis au collège de Mongré. Enfin, Yzeure retrouve les juvénats des trois Provinces citées ci-dessus de 1944 à 1952. Celui de la Province de Paris retourne à Laval, et le noviciat de la Province de Lyon est envoyé au Châtelard, près de Lyon, de 1944 à 1945. Il retrouve finalement Yzeure où il demeure jusqu'en 1953. Pendant toute cette période extrêmement complexe, la bibliothèque, est maintenue à Yzeure où elle reçoit occasionnellement la visite d'occupants allemands qui sans doute trouvaient quelque intérêt à son contenu et semblent s'être toujours montrés respectueux et sa

---

<sup>14</sup>. *Courriers: Province de Lyon*, n° 63, janvier 1955, notice nécrologique du P. Chantre.

<sup>15</sup>. « Pérégrinations des Maisons de Formation des Provinces de France, 1867-1967 », *Compagnie*, n°11, 1967, p.174-177.

<sup>16</sup>. *ibid.*

fonction et de son intégrité<sup>17</sup>. Certes, ces errances imprévisibles rendent difficiles l'enracinement. L'occupation et la guerre ont obligé les jésuites à changer de domicile à maintes reprises. Malgré cette période incertaine, la maison d'Yzeure subsiste jusqu'au début des années cinquante. L'après-guerre entraînera cependant une série de problèmes complexes qui vont mettre en jeu l'avenir même de la Compagnie de Jésus.

---

<sup>17</sup>. Témoignage du P. Charles Morel.

## CHAPITRE II

### SÉJOUR BOURBONNAIS A YZEURE

Yzeure avait déjà accueilli les jésuites au XIX<sup>e</sup> siècle. Ces derniers y dirigeaient de 1850 à 1880 un collège-séminaire, dans le domaine de l'ancien prieuré des religieuses bénédictines<sup>18</sup>. Cependant, suite au décret du 29 mars 1880 instituant l'expulsion des jésuites, maîtres et élèves sont mis à la rue et l'immeuble est attribué au Ministère de l'Instruction Publique. L'année suivante, les lois Ferry vinrent couronner la bataille anticléricale avec la laïcisation de l'école publique. Mais, les jésuites, encouragés et aidés par des amis et des anciens élèves parvinrent à ouvrir deux ans plus tard, le collège de Bellevue<sup>19</sup>, situé sur la colline de Bardon dans la commune d'Yzeure. Ils y enseignèrent jusqu'en 1901. Donc, en se réinstallant en 1927, dans les anciens bâtiments du petit-séminaire, les jésuites renouaient en quelque sorte avec leur passé. L'ouverture de leur maison fut suivie de l'installation d'une bibliothèque spécialisée, conçue pour servir d'instrument de travail aux scolastiques préparant une licence ès lettres et aux pères jésuites en cours de préparation du doctorat ou poursuivant des travaux de recherche. Dès le début, le père Antoine Chantre (1885 - 1954)<sup>20</sup> fut chargé de cette lourde responsabilité que représentait la constitution et l'entretien de cette bibliothèque. Les témoignages oraux<sup>21</sup> sur cet homme sont toujours élogieux. On lui attribue des qualités de bibliothécaire et de bibliophile hors pair : consciencieux, dévoué à son travail et passionné de livres. En revanche, son parcours au sein de la Compagnie indique un esprit plutôt éclectique, bibliothécaire de façon presque imprévisible: il fut *socius*<sup>22</sup> auprès des novices, professeur et père spirituel à l'École apostolique de Thonon-les-Bains, professeur de rhétorique au collège

---

<sup>18</sup>. *Les établissements des Jésuites depuis quatre siècles*, Institut Supérieur de Théologie d'Enghien, 1957, p.215-222, t. 5, (Petit Séminaire et Collège).

<sup>19</sup>. *ibid.*, p. 222-234, (Collège Bellevue-Yzeure) : « Château de Bellevue : Construit en 1881-1882, le château de Bellevue était à l'origine un établissement d'enseignement privé dirigé par les pères Jésuites. Il servira d'hôpital pendant la Première Guerre mondiale. En 1946, il devient la propriété du département de l'Allier. » <http://www.ville-yzeure.com/histoire.htm>; Robert CHABOT, *Contribution à l'ouvrage sur l'histoire d'Yzeure, Les anciens microtoponymes*, rédaction d'étape du 30 septembre 1998), 60 p. : « Bellevue, vaste propriété constituée entre Bardon et Pouzeux à la fin du XIXe s. pour un Collège des Jésuites qui fonction en ce lieu de 1882 à 1914 ».  
[http://www.onomastique.asso.fr/textes%20telechargeables/yzr5\\_2col.rtf](http://www.onomastique.asso.fr/textes%20telechargeables/yzr5_2col.rtf)

<sup>20</sup>. *Courriers : Province de Lyon*, n° 63, janvier 1955, nécrologie du P. Chantre, rédigée par le P. Mech. C'est le seul document écrit sur lui. n 13.09.1885 (Lyon), e 5.11.1903, o 5.8.1917, gr. 2.2.1922, † 4.11.1954 Ecully.

<sup>21</sup>. Comme celui de son élève et confrère, le P. Morel.

<sup>22</sup> Mot latin qui désigne le collaborateur le plus proche du provincial ou du maître des novices.

secondaire de la rue Sainte-Hélène à Lyon puis de latin au juvénat de Lyon-Fourvière... C'est à l'âge de quarante ans, en 1925 que lui fut conférée la charge de la bibliothèque de ce juvénat. Il continua ses fonctions de bibliothécaire à Yzeure à partir de 1927, s'efforçant de créer, en accord avec les directives de ses supérieurs, un outil de travail adapté aux besoins des professeurs et scolastiques. L'éloignement de la maison de toute grande ville ou université, rendait quasiment indispensable la présence d'une bibliothèque suffisamment équipée sur place.

En plus de ses responsabilités à Yzeure, on lui conféra d'autres tâches, souvent liées soit à la conservation du livre soit à l'enseignement. Ainsi, tout en assumant la fonction de bibliothécaire principal de la Province de Lyon (1935-1953), il enseigna d'abord aux Facultés catholiques de Lyon (1935-1939), puis au collège de Saint-Étienne (1939-1940), et ensuite au juvénat au collège du Mongré à Villefranche-sur-Saône (1940-1941). Ses qualités d'expertise dans la constitution des collections et dans la technique de l'installation des bibliothèques furent sollicitées pour plusieurs projets de construction. On fit notamment appel à lui à Beyrouth à l'Université Saint-Joseph pour les travaux de construction et l'aménagement du nouveau local de la Bibliothèque Orientale (1937-1938)<sup>23</sup>. De même au scolasticat de Fourvière pour l'installation des nouveaux magasins et pour le renouvellement de la collection (1937-1940). Les Facultés Catholiques de Lyon demandèrent également ses conseils et son aide pour leur bibliothèque<sup>24</sup>, construite entre 1939 et 1940. Il collabora avec leur bibliothécaire, Joseph Michel Chantre<sup>25</sup> pour concevoir les plans du magasin. Ses compétences furent de nouveau sollicitées pour la construction de deux bibliothèques jésuites dans la période de l'après-guerre: à Chantilly en 1950 (où s'installa le scolasticat de Jersey, rentré d'exil) et au juvénat de Laval en 1952. Par ailleurs, en tant que bibliothécaire de province, il s'occupa de « la liquidation d'importantes bibliothèques anciennes »<sup>26</sup> tombées en désuétude, tâche pénible pour un homme profondément attaché à la sauvegarde du patrimoine et à l'héritage culturel de la Compagnie. À Aix, par exemple, il fut chargé de disperser la bibliothèque de la Résidence<sup>27</sup>, située dans l'hôtel particulier de Lestang-Parade<sup>28</sup> au 18-20 rue de l'Opéra après la fermeture de celle-ci en 1947, et d'en créer une autre de taille plus réduite, pour l'aumônerie universitaire « l'Altic<sup>29</sup> »,

---

<sup>23</sup>. Voir le site sur la Bibliothèque Orientale à l'Université de St-Joseph de Beyrouth: <http://www.bo.usj.edu.lb/> (Page consultée le 16/09/2008)

<sup>24</sup>. M. Behr, « Bibliothèque de l'Université Catholique de Lyon », *Patrimoine des Bibliothèques de France*, Banques CIC Pour le Livre, Ministère de la Culture et Payot, 1995, vol. 5, p.122-125.

<sup>25</sup>. Aucun lien de parenté ne semble lier ces deux bibliothécaires !

<sup>26</sup>. Tous ces renseignements sont tirés de la notice nécrologique du P. Chantre.

<sup>27</sup>. Archives françaises de la Compagnie de Jésus (désormais, AFCJ), Q Aix 090/1 (La Résidence)

<sup>28</sup>. Pour un historique de cet édifice voir A. Roux-Alpheran, *Les rues d'Aix*, Presses du Languedoc, rééd.1985, t.2, p.238-243; R. Borricand, *Les hôtels particuliers d'Aix-en-Provence*, Aix-en-Provence, Presses de l'Imprimerie Chauvet, 1971, p.191-194.

<sup>29</sup> Arts et loisirs du Travailleur Intellectuel Chrétien

installé au numéro 34 de la même rue. Pour les bibliothèques du collège de Mongré à Villefranche-sur-Saône (1950) et de la résidence de Clermont-Ferrand, il assumait à nouveau la même besogne de dispersion et de liquidation.

La biographie du père Chantre révèle un homme immergé entièrement dans le monde des livres et donc, un bibliothécaire religieux caractéristique de sa génération. Toute sa vie, il s'investit complètement dans son travail et plus particulièrement dans la constitution de la bibliothèque d'Yzeure dans l'optique de réaliser « une œuvre qui dure ». Sa fonction de bibliothécaire de Province exigeant des déplacements fréquents, son poste à Yzeure était alors rempli par d'autres confrères. En son absence, le père Charles Morel, professeur de latin et de grammaire historique prenait le relais. De son côté, le frère Julien André<sup>30</sup> (1882-1954) s'occupait des tâches matérielles dans la bibliothèque comme la calligraphie des fiches. Sur ce dernier, nous avons quelques détails biographiques. Il entra au noviciat des jésuites à Aix en 1899 à l'âge de dix-sept ans. Il vécut dix ans en Orient (Beyrouth, Ghazir, Tanail) puis à Dole avant d'arriver à Yzeure en 1945.

### *A. La collection de la bibliothèque*

La note<sup>31</sup> rédigée par le père Chantre en 1952 ou 1953 nous fournit une idée assez précise de la collection. Il nous indique que la bibliothèque était conçue conformément aux normes de la bibliothéconomie : la salle de lecture spacieuse était aménagée de façon à favoriser la lecture érudite et la consultation sur place ; les trois étages de magasin, de manutention, et de réserve pouvant stocker jusqu'à 125 000 volumes. En 1953, la collection comptait environ 80 000 ouvrages, réunis par les soins du père-bibliothécaire. Le fonds littéraire était le plus important, non seulement en raison de sa quantité - 70 000 ouvrages - mais aussi par sa qualité et la rareté de certaines éditions.

Ce document d'archives est le seul qui nous permette de nous représenter l'état initial de cette collection, à défaut d'un inventaire. Son contenu est vraisemblablement partiel mais il nous donne une idée générale de ce qu'était cette bibliothèque, depuis lors dispersée. En nous fondant sur les renseignements fournis par cette notice, une brève description de cette collection s'impose avant de procéder à son analyse. Il est ainsi utile de relever les différents secteurs de cette bibliothèque et d'en citer certains ouvrages à titre d'exemple.

---

<sup>30</sup>. *Courriers Province de Lyon*, n°55, mars 1954.

<sup>31</sup>. cf. AFCJ, Q Aix 090/7, n°1.

## 1. – Littérature et langue grecques; Archéologie

Ce secteur qui correspond à l'orientation principale de la bibliothèque, comprenait des collections usuelles, en général, complètes pour les textes grecs : *La Bibliotheca Teubneriana* (« éditions les plus récentes »), collection *Didot*. On y trouvait des lexicographies telles que la *Greek-English Lexicon* (Lidell-Scott-Jones, nouvelle édition augmentée et corrigée, 1925-1940 ) ou la *Theologisches Wörterbuch zum neuen Testament* (Gerhard Kittel, 1933).

Parmi les dictionnaires et les encyclopédies, *Les Fouilles de Delphes*, publiées par fascicule par l'École française d'Athènes depuis 1909; *l'Exploration archéologique de Délos*; et *le Corpus Vasorum antiquorum* (CVA) publié depuis 1921 sous les auspices de l'Union académique internationale, ayant l'objectif de décrire et de reproduire tous les vases intéressants de l'antiquité classique. Ces trois œuvres étaient « à jour » selon le P Chantre.

En outre des « grands corpus épigraphiques grec et latin », s'y trouvaient des ouvrages sur les dialectes, la religion grecque, la philosophie grecque représentée par « les meilleures éditions ».

Pour la littérature grecque (questions générales ou étude des auteurs) : les principaux ouvrages français et étrangers étaient représentés. Les textes avaient été choisis dans des éditions critiques anciennes et modernes, traduits avec des commentaires en plusieurs langues. Le P. Chantre s'est notamment servi du *Manuel de Louis Laurand* et de la *Bibliographie de Masqueray*<sup>32</sup> complétée par celle de *Marouzeau-Ernst*<sup>33</sup> comme guide pour le choix des livres.

On y retrouvait aussi, pour la plupart en plusieurs éditions, les œuvres principales des auteurs de l'époque archaïque jusqu'à l'époque romaine : Hérodote, Platon, Epicure, Philon, Grégoire de Nysse, Stobée, Clément d'Alexandrie entre autres. De même, des textes médiévaux et modernes d'auteurs grecs y étaient réunis.

## 2. – Langue et littérature latine

### a) Textes et commentaires

---

<sup>32</sup> Masqueray, Paul, *Bibliographie pratique de la littérature grecque des origines à la fin de la période romaine*, Paris, C.Klincksieck, 1914, 394 p.

<sup>33</sup> *Dix années de bibliographie classique. Bibliographie critique et analytique de l'Antiquité gréco-latine pour la période 1914-1924*, publ. par Jules Marouzeau, Paris, Les Belles Lettres, 1927-1928, 2 t. en 1 vol., Coll. « bibliographie classique ».

Cette partie contenait les collections usuelles les plus importantes, le plus souvent complètes; *la Bibliotheca Oxoniensis*, *le Corpus de Vienne (Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum, C.S.E.L)* et *les Patrologies de Migne*. En ce qui concerne les textes, à chaque auteur correspondait un nombre de commentaires, d'études précises et d'éditions critiques. Tel était le cas pour Plaute, Lucrèce, Cicéron, Ovide etc. On trouvait par exemple neuf ouvrages spécialisés sur Lucrèce tandis que l'œuvre de Plaute ne comptait pas moins de huit études. Le P. Chantre insiste sur la nécessité d'enrichir davantage les rayons de littérature latine, qu'il trouve insuffisants étant donnée l'importance accordée alors au latin dans les études classiques. Il évoque également la présence d'une collection de « 700 volumes environ d'œuvres latines, textes et commentaires » des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. En plus des sujets tels que la Rhétorique, la Poésie et le Discours, cette collection comprenait des œuvres des humanistes de la Renaissance en particulier des *Correspondances* comme celles d'Erasme.

#### b) L'histoire de la langue et la grammaire

En plus des grammaires anciennes comme le *Grammatici Latini* de Keil, cette seconde partie contenait les histoires de la langue du grand linguiste français, Antoine Meillet ainsi que les études d'Ernout. Y figurait également un nombre important de livres sur l'histoire et les Institutions romaines, choisis « en suivant de près les bibliographies du *Manuel de Laurand* », ce dernier était alors salué comme une référence incontournable en la matière. Parmi les usuels, citons le *Thesaurus linguae latinae*<sup>34</sup> (à jour) et une « excellente collection de lexiques et d'index pour les différents auteurs ».

### 3. – Linguistique

En plus des ouvrages généraux, figuraient aussi un bon nombre d'ouvrages sur chacune des principales langues indo-européennes, choisis toujours sur les indications d'A. Meillet. Peut-on en déduire que le P. Chantre connaissait personnellement M. Meillet ou qu'il a simplement consulté sa bibliographie ? Né à Moulins, non loin d'Yzeure, Antoine Meillet était issu de cette génération d'érudits, tous formés aux lettres classiques, et à la pratique courante du grec et du latin. Le P. Chantre précise qu'il a choisi « une bonne édition » pour les textes les plus anciens de chacune de ces

---

<sup>34</sup> Lipsiae, B.G.Teubner, 1900-

langues ainsi qu'une grammaire historique; pour le sanskrit par exemple celle de Louis Rénou.

#### 4. – Littérature française

##### a) La bibliothèque de Léon Clédat

Dans ce secteur de 500 volumes environ, le P. Chantre mentionne le « lot important et excellent que constituait la bibliothèque de M. (Léon) Clédat, professeur de littérature du Moyen Age, philologie romaine, de paléographie à l'Université de Lyon », et grand linguiste (Change, Dordogne 1851- Lyon, 1930)<sup>35</sup>.

Sa bibliothèque personnelle<sup>36</sup> reflète parfaitement ses champs d'intérêt et ses préoccupations intellectuelles : elle comprenait des articles ou des monographies concernant l'étymologie, l'histoire de la langue française, et surtout les dialectes et les patois. Parmi ces ouvrages, figuraient : *Les patois du Dauphiné* de Devaux, la *Grammaire des langues romanes* de Friedrich Diez, la *Grammaire historique des parlers provençaux de Ronjat* (4 tomes) le *Trésor de Félibrige* de Frédéric Mistral ou la revue *la Romania* sur les langues romanes, créée en 1872. En revanche, il est bien regrettable que les archives des jésuites passent sous silence les circonstances exactes qui ont abouti à l'achat de la bibliothèque. On peut donc raisonnablement émettre l'hypothèse que le père bibliothécaire ait connu personnellement M. Clédat à Lyon, lors de son professorat lyonnais.

##### b) La littérature française : collections et textes

Ce fonds comprenait les grandes collections littéraires, souvent rares comme *la Société des Anciens Textes Français* (SATF); *la Bibliothèque elzévirienne* « très rare et complète » ; « les 20 volumes rarissimes de la *Pléiade Française* » et la *Société des Textes Français Modernes* (STFM). En ce qui concerne les textes, la bibliothèque en

---

<sup>35</sup>. *Dictionnaire de biographie française*, Paris, Letouzey et Ané, 1959, t. 8, p.1416-1417.

<sup>36</sup>Parmi les ouvrages du fonds jésuite des Fontaines à la BML, les suivants portent l'ex-libris de Léon Clédat : Ch. Guerlin de Guer, *Atlas dialectologique en Normandie, Région de Caen à la Mer*, 1<sup>er</sup> fasc., Paris, H.Welter, 1903 (SJ BC 268/110) ; M.A. Favraud, *Œuvres en Patois Poitevin*, Couture-d'Argenson, 1884 (SJ BC 269) ; Gust. Rydberg, *Übersicht der Geschichtlichen Entwicklung des In Alt. Und Neufranzösischer Zeit Bis Ende des 17. Jahrhunderts*, Upsala, 1897, (SJ BC 272/1-5) ; L.P. GEOFFRON, *Zigzags autour de Nos Parlers, Simples Notes*, Québec, chez l'auteur, 1924, (SJ BC 274/6-8) ; Sylva Clapin, *Dictionnaire Canadien-Français*, Montréal/Boston, Beauchemin et Fils/S.Clapin, (SJ BC 274/2) ; Eugène Ritter, *Recueil de morceaux choisis en vieux français par Eugène Ritter, professeur à l'Université de Genève*, 2<sup>e</sup> éd., Genève-Bâle-Lyon, H. Georg, Libraire-Éditeur, 1885, (SJ B 150/25) ; Charles Aubertin, *Choix de textes de l'Ancien Français du X au XVI<sup>e</sup> siècle : Poètes et Prosateurs du Moyen Âge*, Paris, Librairie Classique Eugène Belin, Rue de Vaugirard, 1883, (SJ B 150/22).

possédait une importante collection constituée à partir des « éditions d'œuvres complètes à caractère scientifique ». Il s'agissait des textes et des auteurs les plus importants depuis le Moyen Age jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. Encore une fois, un texte était souvent présent en plusieurs éditions, les plus réputées, afin de permettre une lecture comparative et critique. Concernant le XVIII<sup>e</sup> (2 500 volumes environ) et le XIX<sup>e</sup> siècle (près de 3 000), un grand nombre de textes étaient en édition d'époque ce qui révèle leur valeur, parfois considérable d'un point de vue scientifique, mais le plus souvent davantage de celui d'un collectionneur. Citons par exemple les Œuvres complètes de Madame de Staël éditées par son fils, le « Diderot » d'Assézat-Tourneux, ou le « Marivaux » de Duviquet.

Ce secteur était complété par les collections les plus importantes traitant de l'histoire littéraire souvent intégrales comme celle des *Grands Écrivains français* d'Hachette ou la *Connaissance des Lettres*.

## 5. — Thèses de doctorat de la Sorbonne

Toutefois la principale singularité de cette bibliothèque reposait sur sa collection de « 5080 thèses de doctorat ès-lettres, depuis l'origine de ce dernier en 1810, jusqu'à l'année 1951. » Le P. Chantre nous informe par ailleurs que certaines des plus anciennes thèses ont été copiées de bout en bout sur des exemplaires uniques de la Sorbonne, et n'offrent, selon lui, qu'un intérêt de curiosité puisqu'à l'époque les thèses de doctorat n'étaient guère alors autre chose qu'une dissertation morale ou littéraire. En revanche, les thèses sont devenues, à partir de 1850 et surtout à partir de 1875, des « travaux de recherches d'une ampleur et d'une solidité de plus en plus grandes, si bien que nos travaux de philologie ou linguistique grecque et latine, et des littératures françaises et étrangères, n'auraient pas pu être menées à bien, sans cet instrument de travail très précieux, qu'un amateur passionné a mis de longues années à constituer (...) ». La présence de ces travaux de recherches à Yzeure était apparemment une aide incontestable dans la préparation des travaux de philologie, de linguistique grecque et latine, et de littératures grecques et latines comme nous le signale la notice du P. Chantre. En tant qu'instrument de travail, ces thèses fournissaient des éléments bibliographiques essentiels. Il convient donc ici de faire un bref survol historique de ce diplôme depuis sa création, nous permettant de mieux en saisir l'intérêt.

Le doctorat ès-lettres fut institué en 1808, en même temps que l'Université de France, par le décret du dix-sept mars<sup>37</sup>. Les articles seize et vingt-et-un établirent dans

---

<sup>37</sup>. Voir les ouvrages suivants pour l'histoire du doctorat ès lettres: A. Mourier et F. Deltour, *Notice sur le Doctorat ès lettres suivie du catalogue des thèses latines et françaises admises par les Facultés des*  
30

les Facultés de Lettres, les trois grades suivants : le baccalauréat, la licence et le doctorat. Ils imposaient au candidat d'être muni du titre de licencié pour se présenter au doctorat. Par ailleurs, cette épreuve de doctorat comprenait deux thèses, dont la nature souligne la prédominance de la culture classique à l'époque, l'une sur la rhétorique et la logique, rédigée en latin, et l'autre sur la littérature ancienne écrite en français mais soutenue en latin. Cependant, cette dernière formalité ne fut jamais véritablement exigée. Deux années plus tard, le Conseil de l'Université, par le statut du 16 février mettait en exécution ce décret, après avoir légèrement modifié le contenu des épreuves, en substituant pour la thèse latine, la philosophie à la rhétorique et à la logique et en permettant pour la thèse française de choisir entre la littérature moderne et la littérature ancienne. En 1840, le Conseil de l'Instruction publique revint sur quelques points du statut de 1810 : désormais, le candidat pouvait choisir lui-même ses sujets de thèses en fonction de la nature de ses études et de l'enseignement de la Faculté, ce qui n'était pas le cas jusqu'alors. Ensuite, les deux thèses devaient être soutenues en français publiquement devant l'ensemble de la Faculté. L'importance de ces thèses tient du fait que celles-ci reflètent parfaitement le contenu de l'enseignement de la philosophie, de la littérature et de l'histoire à travers le temps, nous permettant de déceler les différentes influences et tendances successives pour chacune des disciplines littéraires.

Les plus anciennes thèses dépassaient rarement les cent pages et se présentaient sous la forme de dissertation de qualité moyenne. L'une des plus anciennes de ces thèses se trouvait à Yzeure, intitulée *Duplici Hominis Substantia*. Elle fut soutenue le 28 mars 1811<sup>38</sup> à Paris, par M. A. Bintot, « ancien chef d'institution ». Entre 1810 et 1868, le nombre de doctorat ès lettres reçus en France s'élevait à 447<sup>39</sup> dont 332 à Paris pour 27 à Strasbourg ou encore 22 à Caen. Cette prédominance parisienne tient à plusieurs facteurs. Tout d'abord, lorsque Louis XVIII reprit le pouvoir après les « Cent jours », il décida de supprimer la majorité de Facultés de lettres de province dont le nombre d'inscrits était trop faible<sup>40</sup>. C'est seulement à partir de 1838 que ces facultés furent rétablies. A titre d'exemple, la Faculté d'Aix fut rouverte en 1846 par l'Ordonnance du 11 juin. Sa fermeture pendant une trentaine d'années explique le fait

---

*Lettres depuis 1810*, 3e éd., Paris, Delalain, 1869, p. 7-12 ; J. Condamine, *Le centenaire du doctorat ès lettres (1810-1910)*, Lyon et Paris, Vitte, 1910 ; E. des Places, « Cent cinquante ans du doctorat ès lettres (1810-1960) », *Bulletin de l'Association du Guillaume Budé*, juin 1969, p. 209-228 ; « Eléments pour une histoire de la thèse », *Mélanges de la Bibliothèque de la Sorbonne*, textes réunis par Claude Jolly et Bruno Neveu, Paris, Aux Amateurs de Livres, Diffusion, Klincksieck, 1933 ; C. Jolly, « La thèse de lettres aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : les principaux textes législatifs et réglementaires », *ibid.*, p. 113-176.

<sup>38</sup>. B. Dumortier s.j., « La bibliothèque des Jésuites de Chantilly », *Revue française d'histoire du livre*, n°33, 4e trimestre 1981, p.653. La notice sur M. Bintot dans le catalogue de Mourier-Deltour (p.2) donne une autre date, correspondant au jour de délivrance du certificat: le 4 mars 1811. Cf. BML SJ TS 111/1 (thèse copiée à la main par James Condamine).

<sup>39</sup>. Mourier-Deltour, *op. cit.* p. 7-12

<sup>40</sup>. J. Condamine, *op. cit.* p. 9.

qu'elle ne reçut que quatre docteurs pour la période 1810-1868 dont le poète forézien, M. Victor DeLaprade de l'Académie Française qui y défendit ses thèses sur *De philosophia Hippocratis* et *Du sentiment de la nature dans la poésie d'Homère* (1848)<sup>41</sup>

En ce qui concerne le contenu, les thèses subirent une transformation remarquable à partir des années 1830. Leur objet premier consistait désormais à éclairer un sujet d'érudition ou de critique méconnu, voire inédit, en procédant de manière scientifique, afin de pouvoir défendre les idées engagées par un argumentaire construit face aux interrogations et aux critiques du jury. Le statut de 1840 fut une autre étape importante car il élargit les domaines de recherche et laissa une plus grande liberté aux étudiants dans le choix du sujet. Dès lors, des disciplines aussi diverses et riches que l'architecture, les études indiennes, la peinture, la musique, pouvaient faire l'objet d'une thèse. Celle-ci, considérée comme « le couronnement des études et des épreuves »<sup>42</sup>, devint un passage indispensable pour enseigner aux facultés voire, pour obtenir l'admission à l'Institut de France. Les grands noms commencèrent à apparaître parmi la liste des docteurs ès lettres. Ernest Renan en 1852 : *Averrões et averroïsme*<sup>43</sup> ; Gaston Paris en 1865 : *Histoire poétique de Charlemagne*<sup>44</sup>.

En 1893, un système de grades fut mis en place afin d'honorer et d'accréditer les meilleures thèses, et de favoriser l'émulation en incitant les candidats à se montrer à leur hauteur. Un autre changement majeur eut lieu en 1903 avec la suppression de l'obligation de préparer une thèse latine au profit d'une thèse rédigée soit en français soit dans une des langues enseignées à la Faculté. Dès lors, on utilisa les termes de thèse principale et de thèse complémentaire. De nombreux érudits se firent remarquer à cette époque, grâce à leurs thèses, qui furent souvent à l'origine de leur notoriété. Tel fut le cas de Maurice Blondel en 1893 : *l'Action, essai d'une critique de la vie et d'une science de la pratique*<sup>45</sup>, d'Antoine Meillet en 1897 : *Du genre animé en vieux-slave et de ses origines indo-européennes*<sup>46</sup>, ou d'Émile Mâle en 1898 : *L'art religieux du XIII<sup>e</sup> siècle en France*<sup>47</sup>. La valeur historique et instructive de ces thèses est indéniable ce qui explique leur présence dans une bibliothèque littéraire, comme celle d'Yzeure. La collection qu'elle en possédait était quasiment complète.

## 6. — Bibliographie française

---

<sup>41</sup>. *ibid.* p. 19.

<sup>42</sup>. Mourier-Deltour, *op. cit.*, p. 7-12.

<sup>43</sup>. E. des Places, *op. cit.*, p.211.

<sup>44</sup>. *ibid.*

<sup>45</sup>. A. Maire, *Répertoire de thèses doctorat ès-lettres 1810-1900*, Paris, Picard, 1903, p.19.

<sup>46</sup>. *ibid.*, p. 116.

<sup>47</sup>. E. des Places, *op. cit.*, p.214.

Les principaux outils de travail bibliographique étaient réunis dans la salle de travail. Ce fonds pouvait être divisé en deux parties. Les grands répertoires et journaux anciens, comprenant entre autres : le *Mercure de France*, les *Mémoires ou Journal de Trévoux*<sup>48</sup> et la *Bibliographie française de Goujet*<sup>49</sup> ... Puis les grands répertoires modernes parmi lesquels figuraient le *Repertorium bibliographicum in quo libris omnes ab arte typographica inventa usque ad annum MD*<sup>50</sup> (incunables) de Louis Hain ; la *Bibliographie d'éditions originales et rares* de Tchemezine ; et le *Manuel de l'amateur de livres du XIX<sup>e</sup> siècle*. Signalons également « une collection nombreuse de grands catalogues de vente qui sont une mine de renseignements bibliographiques », et des instruments de travail précieux pour l'histoire de la bibliophilie comme le *Catalogue des livres provenans de la bibliothèque (de MLDDLVI) du duc de la Vallière*, publié par G. F. de Bure l'aîné en 1783.

## 7. – Revues

### a) Les Revues en cours

La bibliothèque était alors abonnée à une soixantaine de revues, la plupart étant complètes. Il s'agissait de revues savantes et souvent très spécialisées mais qui servaient d'instrument de travail aux usagers intéressés. Certaines étaient des publications de la Compagnie de Jésus comme *Archivum Historicum Societatis Iesu* (à partir de 1932) ou la revue *Études* (de 1857 à 1880 puis à partir de 1887. La période d'interruption correspondant à une suspension de la publication faisant suite aux mesures de la Troisième République visant à supprimer les communautés formées par des Congrégations non autorisées). D'autres titres enfin donnent une idée globale de cette catégorie : le *Journal des Savants* (à partir de 1816) ; la *Revue des Deux Mondes* (de 1831) ; *(The) Journal of Hellenic Studies* (de 1880) ; les *Mélanges de la Faculté Orientale de Beyrouth* (de 1906) et le *Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire* (nouvelle série à partir de 1922). Tout un florilège éclectique de revues prestigieuses couvrant tous les domaines de la recherche littéraire, théologique et des sciences humaines.

### b. Revues disparues

---

<sup>48</sup> "Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts", rédigés par des jésuites et publiés dans la ville de Trévoux à partir de 1701.

<sup>49</sup> *Bibliothèque françoise ou histoire de la littérature françoise*, par M. l'abbé Goujet, Paris, P.-J. Mariette, 1741-1756, 18 vol.

<sup>50</sup> *Stuttgartiae, Tubingae, J.G.Cottae, Lutetiae parisiorum*, J.Renouard, 1826-1836, 2 t. en 4 vol.

Le P. Chantre évoque aussi la valeur et la rareté de ces seize revues anciennes dont sept complètes, comme la *Revue des Études Rabelaisiennes*, la *Revue du XVI<sup>e</sup> siècle* ou les *Cahiers de la Quinzaine*<sup>51</sup> (1900-1914, 15 séries, 229 numéros) de Charles Péguy qui avaient cessé de paraître.

## 8. – Histoire

Ce secteur d'environ 5500 volumes était essentiellement composé de recueils, de journaux d'époque, de collections, de très nombreux recueils et mélanges datant surtout du XVIII<sup>e</sup> siècle et notamment de la période de la Révolution française avec ses nombreux mémoires et ses témoignages d'époque. Pour le P. Chantre, il « d'une amorce, déjà sans doute forte intéressante et très précieuse, destinée à prendre place dès qu'on pourra le faire dans un ensemble historique qui lui donnera toute sa valeur ».

## 9 – Mélanges *in honorem*

Le P. Chantre nous informe brièvement que la bibliothèque possédait 160 mélanges *in honorem*, c'est-à-dire la presque totalité de ces pièces composées depuis 1900. De tirage réduit, elles contiennent « des travaux et articles de nombreux maîtres qui ne se retrouvent nulle part ailleurs ».

## 10. – Bibliothèque d'Art

La bibliothèque d'environ 2500 volumes sur l'histoire de l'art visait selon les propres termes du père bibliothécaire « à corriger, compléter, éclairer nos littératures et nos civilisations anciennes et actuelles par la connaissance de l'art antique (grec surtout), de l'art chrétien et de l'art moderne ». On voit toute l'ouverture d'esprit que le choix même du contenu de la bibliothèque et de son organisation, loin de se refermer exclusivement sur l'univers de la culture chrétienne et de la théologie, se proposait d'offrir à la formation de ces jeunes ecclésiastiques destinés à vivre « dans le monde », à s'y faire clairement entendre, et à y exercer activement leur apostolat. Une telle démarche est caractéristique d'une ferme et constante volonté de promouvoir le rayonnement de la Compagnie, celle-ci déjà solidement ancré dans les cercles

---

<sup>51</sup>. G. Leroy, « Cahiers de la Quinzaine », *Dictionnaire des Intellectuels Français*, Paris, Seuil, 1996, p.205-206.

intellectuels et décisionnels, et de perpétuer la notoriété d'érudits qu'ont acquise les jésuites depuis le XVI<sup>e</sup> siècle.

Tout d'abord il nous paraît clair que le père Chantre était attentif au choix des livres, recourant souvent aux conseils de spécialistes<sup>52</sup> comme son confrère jésuite Louis Laurand ou Antoine Meillet. Notons que le P. Laurand (1873-1941)<sup>53</sup>, éminent philologue, prépara pendant près de quarante ans, notamment à Cantorbéry, les jénunistes à la licence ès-lettres. « Le fruit de son enseignement sera son monumental *Manuel des études grecques et latines* »<sup>54</sup>, œuvre saluée par de grands érudits. Spécialiste de Cicéron, il lui consacra de nombreux travaux notamment sa thèse de doctorat *Études sur le style des discours de Cicéron* (1907, 3<sup>e</sup> éd. révisée en 1929) et l'édition critique du *De amicitia* (coll. Budé, 1928).

L'attention portée par Antoine Chantre à la recherche bibliographique va de pair avec le renouvellement et l'actualisation des publications. La politique d'achat, correspond aux besoins des usagers les plus fréquents d'une part, les scolastiques qui préparaient des diplômes littéraires de niveau universitaire, d'autre part les professeurs pour leur recherche et la préparation de leurs cours. D'où la nécessité de proposer un grand choix d'ouvrages et plusieurs éditions d'un même texte. Le père bibliothécaire s'était aussi efforcé d'équiper la bibliothèque en éditions anciennes et modernes des textes pour faciliter les travaux scientifiques et comparatifs et l'étude des textes anciens. L'éloignement de la maison d'Yzeure de grandes métropoles et d'universités exigeait la présence sur place, d'une bibliothèque très complète et richement pourvue dans toutes sortes de domaines. Du reste, dans l'entre-deux-guerres on déplorait souvent la pauvreté des collections des bibliothèques publiques, souvent limitées aux ouvrages bon marché<sup>55</sup>. D'où le considérable écart entre le service « public » et les bibliothèques privées, en particulier celles des ordres religieux qui accordaient une plus grande importance aux études et à la lecture.

### ***B. Autres curiosités***

Nous venons de voir que la bibliothèque d'Yzeure incluait des acquisitions assez inédites telles que les thèses de doctorat de lettres. Cette collection fut tenue à jour d'abord à Yzeure et poursuivie après le transfert de la bibliothèque à Aix. Par ailleurs,

---

<sup>52</sup>. *Courrier: Province de Lyon*, n°55, mars 1954.

<sup>53</sup>. P. Duclos, *Les Jésuites*, op. cit., p.169.

<sup>54</sup>. *ibid.*

<sup>55</sup>. *Le métier de bibliothécaire*, ABF, Cercle de la Librairie, rééd.1996, p.23-25.

un document d'archives, daté de 1950, nous renseigne sur un projet d'échange<sup>56</sup> entre la Sorbonne et l'Institut Biblique Pontifical de Rome, créé en 1910. Ainsi, chaque année la Sorbonne cédaient une des collections de thèses françaises de lettres à la bibliothèque de l'Institut. Celui-ci en contrepartie, mettait à sa disposition des abonnements à ses publications : *Orientalia*<sup>57</sup>, *Biblica*<sup>58</sup> (périodiques scientifiques) et *Verbum Domini*<sup>59</sup>.

C'est le P. Édouard des Places (1900- 2000)<sup>60</sup>, jésuite et professeur de « religion et philosophie grecques en fonction du Nouveau Testament », à l'Institut Biblique de Rome, qui fut à l'origine de cet échange. Or, selon l'idée du P. des Places, Yzeure obtiendrait la partie de ces thèses qui ne s'intégreraient pas dans les études de l'Institut Biblique. Ainsi en 1951, les thèses de littérature, d'histoire, de géographie et de philosophie, au nombre de 44, devaient être acquises par Yzeure pour la somme de 24 000 F (anciens). En revanche, les thèses sur l'exégèse et l'orientalisme revenaient à l'Institut. Sans doute le P. des Places était-il soucieux de poursuivre à Yzeure la collection des thèses littéraires dont la valeur tenait principalement à son intégralité et à sa continuité. Philologue et helléniste éminent, diplômé de l'École des Hautes Études, il fut l'un des personnages clés dans l'histoire de la bibliothèque d'Yzeure, intervenant à plusieurs reprises en sa faveur. Convaincu de sa valeur patrimoniale et intellectuelle, il s'est souvent servi de cet outil de travail lors de ses séjours à Yzeure comme pour sa traduction des *Oeuvres spirituelles de Diadoques de Photicé* (1943)<sup>61</sup> publiée dans la collection « Sources Chrétiennes ». Mécène et donateur généreux, il la dota de la *Bibliotheca Scriptorum Graecorum et Latinorum* de la maison Teubner et d'ouvrages sur Platon<sup>62</sup>, lui-même étant grand spécialiste de ce dernier.

Mais la bibliothèque d'Yzeure contenait encore d'autres trésors, dont les documents d'archives et divers articles nous laissent aujourd'hui quelques traces. Une

---

<sup>56</sup>. cf. AFCJ: Q Aix 150/7, n°3.

<sup>57</sup> On y trouve des études sur les langues, civilisations, histoire, religion, art, etc., des peuples de l'ancien Orient.

<sup>58</sup> Revue trimestrielle, qui donnait depuis 1920, dans les principales langues modernes et en latin, des études scientifiques, des recensions et une bibliographie très riche de travaux touchant à l'Écriture Sainte.

<sup>59</sup> Petite revue mensuelle, fondée en 1921, et destinée principalement au clergé ; elle donne en latin de courts articles de vulgarisation.

<sup>60</sup>. P. Duclos, *Les Jésuites, op. cit.*, t. 1, p.93. Né le 23.7.1900 Vineuil (36) ; i 23.9.1916 ; o 24.8.1930 ; v 2.2.1934 ; + 19.1.2000. Paris/Gal.

<sup>61</sup>. La préface de l'ouvrage (1<sup>ère</sup> éd.) a été écrite à Yzeure.

<sup>62</sup>. J.B. Dumortier s.j., « La bibliothèque des Jésuites de Chantilly », *Revue française d'histoire du livre*, n°33, 4e trimestre, 1981, p.639.

note du père E. des Places<sup>63</sup> nous informe laconiquement que « la bibliothèque dantesque » du père Auguste Valensin, par exemple, avait été elle aussi transférée à Yzeure. Le P. Valensin (1876-1953)<sup>64</sup> d'origine marseillaise fait, avec son frère aîné Albert, partie de ces jésuites intellectuels que connut le siècle dernier. Son parcours s'inscrit dans le schéma traditionnel hormis la découverte de ses origines juives au cours de sa formation religieuse ce qui l'obligea de demander une dispense auprès du Pape. A Aix, il se lia d'amitié avec le philosophe chrétien Maurice Blondel, son professeur à la Faculté d'Aix. Après son professorat au scolasticat de Jersey, il fut envoyé à Lyon où, avec l'appui de son frère Albert, il parvint à enseigner l'histoire de la philosophie aux Facultés catholiques. Salué comme l'un des fondateurs de la « Société lyonnaise de philosophie »<sup>65</sup>, il en devint président en 1925, et y joua un rôle actif jusqu'en 1935. Toutefois, il fut l'objet de suspicion croissante en raison de son enseignement philosophique, largement influencé par la *crise moderniste*<sup>66</sup> du début du siècle. Suspicion qui se concrétisa par la censure de son livre *Maurice Blondel* (1934) par le P. Général en 1935. On décida d'ailleurs cette année là, de l'éloigner à Nice, le temps de calmer les esprits. Deux ans plus tard, sur l'invitation du Paul Valéry, il commença son enseignement au Centre Universitaire Méditerranéen où ses conférences sur Dante devinrent extrêmement appréciées. C'est là qu'il fonda la « Société d'études dantesques »<sup>67</sup> en 1948 et sans doute aussi à la même période, sa fameuse bibliothèque. L'année suivante, c'est en tant que président de la « Société Dante Alighieri » de Nice, qu'il assista à la séance d'ouverture de cette dernière. Reconnu en tant que philosophe, humaniste, écrivain et pédagogue, son cercle d'amis comprenait aussi bien des chrétiens que des non-croyants : le P. Teilhard de Chardin, André Gide, Maurice Blondel, pour ne citer qu'eux... Sa pensée, si bien exprimée dans des ouvrages tels *A travers la métaphysique* (Paris, Beauchesne, 1925), *Initiation catholique* (Nice, Edition de l'Eveil, 1941; Paris, Editions de l'Hirondelle, 1950), *Autour de ma foi* (Paris, Aubier, 1962) ou *La joie dans la foi* (Paris, Aubier 1954) est encore prisée des lecteurs, même de nos jours. C'est aussi à lui qu'on doit la publication posthume du journal intime de son frère Albert, intitulé *La vie intérieure d'un jésuite* (Paris, Aubier, 1953)

---

<sup>63</sup>. cf. Q Aix 150/7, n°4a.

<sup>64</sup>. *Le Dictionnaire de Spiritualité*, Paris, Beauchesne, 1994, t. XVI, p. 141-146.

<sup>65</sup>. *Hommage au Père Auguste Valensin (1879-1953)*, Société des Amis du C.U.M., Nice, 1954.

<sup>66</sup>. « Le Modernisme », *Dictionnaire de Spiritualité*, Paris, Beauchesne, 1980, t. X, p. 1415-1440.

<sup>67</sup>. *Les Jésuites*, dir. P. Duclos, *op. cit.* p.254-255.

source importante pour la compréhension de l'esprit spécifiquement ignatien<sup>68</sup>. Quoique la biographie du P. Valensin soit bien connue, il nous manque des renseignements concernant sa collection de livres.

Dans les années trente, un autre fonds fut intégré à la bibliothèque d'Yzeure. Sous l'impulsion du père Chantre, la décision fut prise d'y envoyer les livres de littérature, d'histoire et d'histoire de l'art de la collection Marduel, jusqu'alors conservée dans l'ancienne résidence des jésuites à Lyon, tandis que les ouvrages de théologie et de philosophie furent attribués à la bibliothèque du scolasticat de théologie à Fourvière<sup>69</sup>. Cette collection constituée dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> par l'abbé Jean-Baptiste Marduel (Châtillon-d'Azergues 1762 - Paris 1848), contenait des livres d'érudition ancienne voire quelques missels anciens et incunables. D'abord vicaire de Saint-Nizier à Lyon, puis de Saint-Roch à Paris, l'abbé Marduel, « infatigable collectionneur »<sup>70</sup> et bibliophile, avait acheté des doubles provenant des bibliothèques des anciens monastères et maisons religieuses lors des ventes organisées par les dépôts publics au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Passionné d'objets rares et beaux, il créa son propre cabinet de curiosités à partir de médailles romaines, grecques, françaises, de vases étrusques, d'ivoires, de bijoux de l'époque d'Henri II et de Diane de Poitiers, de céramiques de Sèvres, auxquels s'ajoutaient quantité de livres sur « la numismatique, le blason, la théologie, l'histoire ecclésiastique, les histoires de villes et de province »<sup>71</sup>. Toutes sortes d'objets précieux et un nombre impressionnant de livres rares (près de 20 000 volumes de valeur) sauvés par ses soins obstinés des années de pillage et de destruction des biens des familles d'aristocrates émigrées, décimées ou dépossédées par confiscation, qui suivirent la Révolution de 1789.

Les événements de 1830 ne rassurèrent guère l'abbé, inquiet pour ses trésors. Ainsi, il les fit envoyer de Paris à Lyon. En 1836, il décida de céder sa bibliothèque de 10 000 volumes, son médaillier et son musée « à un prix bien au-dessous de la valeur réelle »<sup>72</sup> aux jésuites lyonnais - en raison de sa grande estime pour l'Ordre - en compensation du règlement de ses dettes et contre la promesse de sa conservation

---

<sup>68</sup>. A. Guillermou, Paris, PUF, 1992, coll. « Que sais-je ? », p. 115-120.

<sup>69</sup>. P.Mech, « La bibliothèque de Fourvière », *Compagnie*, n°80, 1974, p. 128-129.

<sup>70</sup>. P. Mech, « Les bibliothèques jésuites », *Histoire des bibliothèques françaises : les bibliothèques de la Révolution et du XIX<sup>e</sup> siècle: 1789-1914*, dir. Dominique Varry, Paris, Promodis-Éditions du Cercle de la Librairie, 1991, p.473-474.

<sup>71</sup>. L. Niepce, « Les bibliothèques anciennes et modernes de Lyon », *Revue du Lyonnais*, 117<sup>e</sup> Livraison, 1876, p.354.

<sup>72</sup>. AFCJ: Q Ly105/3 : « Note sur la constitution de la bibliothèque en 1831 ».

intégrale. En réalité, la collection fut d'abord acquise par « la domina Perrina »<sup>73</sup>, Geneviève-Sophie Jaricot, pour être ensuite remise aux jésuites de Lyon. Cette dernière participa aussi à l'achat de l'hôtel Roche-Baron au 14 de la rue Sala (aujourd'hui le n° 16), afin d'aider les jésuites à y installer leur nouvelle résidence<sup>74</sup> ; cet achat fut réalisé au nom de ses deux fils, eux-mêmes jésuites, Pierre et Antoine Perrin. Au cours des années qui suivirent, la collection fut enrichie par les soins des « conservateurs » successifs dont le P. Jean-Marie Prat<sup>75</sup>, également historien. Elle comptait 50 000 volumes lors de son transfert dans un local somptueux expressément construit pour l'y abriter, dans la rue Sainte-Hélène<sup>76</sup>. Mais sa quantité diminua à cause des pillages et des destructions<sup>77</sup> de 1870, 1880 et 1901. A partir de 1901, ce qu'il restait de la collection de la résidence ne fut pas entretenu, à cause de l'expulsion des jésuites de la France. On ignore ce qu'il en restait exactement au moment de sa répartition entre Fourvière et Yzeure dans les années trente. Malgré cela, ce transfert révèle l'importance de la maison d'Yzeure et par conséquent, de sa bibliothèque, considérée avec celle de Fourvière comme l'une des deux les plus importantes bibliothèques de la Province de Lyon; la première spécialisée en lettres et la seconde en théologie. Cette politique d'intégration concernant les bibliothèques de la Province de Lyon fut également poursuivie dans les années cinquante lors de la fermeture des collèges de Mongré et de Notre-Dame de Roland à Dole. A la suite de cette fermeture, Yzeure reçut à nouveau une partie de leurs fonds de livres respectifs<sup>78</sup>. Cependant, l'histoire de ces deux bibliothèques liquidées constituerait un sujet de recherche en soi et il n'est pas dans notre dessein de la retracer ici.

En dernier lieu, on sait qu'il y avait aussi un lot de « Varia, Recueils ou Mélanges théologiques, ascétiques, littéraires, historiques et biographiques »<sup>79</sup>. En réunissant ces bribes d'informations, malencontreusement incomplètes, on a néanmoins une idée globale de la bibliothèque d'Yzeure. Ce qui ressort clairement de cette synthèse, c'est surtout le caractère hétéroclite de cette bibliothèque et la surprenante diversité et richesse de ses fonds, chacun ayant sa propre histoire. Deux tendances prédominantes : d'un côté un goût pour les livres rares et beaux rassemblés à la manière des antiquaires des siècles précédents. De l'autre, des ouvrages de référence scrupuleusement réunis pour servir d'instrument de travail aux jésuites. A plusieurs

---

<sup>73</sup>. AFCJ: Q Ly 105/4 : « Résidence de Lyon, Consultes », 1834-1894. Son nom de mariée.

<sup>74</sup>. *ibid.*

<sup>75</sup>. *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, éd. scientifique C. Sommervogel, Paris, Picard, 1905, t.6, col. 1169-1172.

<sup>76</sup>. L. Niepce, « Les bibliothèques anciennes et modernes de Lyon », *op. cit.*, p.355.

<sup>77</sup>. Niepce donne une description assez dramatique des événements de 1870 dans son article cité ci-dessus.

<sup>78</sup>. P. Mech, « La bibliothèque de Fourvière », *Compagnie*, n°80, 1974, p. 128-129.

<sup>79</sup>. J. B. Dumortier, « La bibliothèque des Jésuites de Chantilly », *op. cit.* p.639.

reprise dans les documents d'archives, on fait souvent mention du fait que la bibliothèque d'Yzeure avait été constituée à partir de moyens très modestes... Exagération en vérité, son contenu était incontestablement exceptionnel.

Outre sa bibliothèque, Yzeure fut reconnue aussi pour sa pépinière d'érudits jésuites, spécialisés particulièrement dans les lettres classiques. Certains d'entre eux ont contribué par la suite, à leur manière, au grand mouvement intellectuel catholique initié dans l'entre-deux-guerres, et qui, comme on le verra plus loin, tend à s'intensifier peu après. Par exemple, on sait que la bibliothèque servit à la production de « plusieurs volumes de *Sources Chrétiennes* »<sup>80</sup>, collection fondée par des jésuites tels Henri de Lubac et Jean Daniélou, à partir de l'idée de leur « maître spirituel » Victor Fontoynt, en 1943, en pleine période d'occupation. Aujourd'hui encore, la collection édite des traductions scientifiques d'auteurs antiques et médiévaux. Le père Claude Mondésert (1906-1990)<sup>81</sup>, codirecteur de la collection, était lui-même professeur de grec à Yzeure, et y avait amorcé une thèse de doctorat sur Clément d'Alexandrie. Il s'était également servi de la bibliothèque pour sa traduction du *Protreptique*<sup>82</sup> de ce même auteur, deuxième publication des *Sources Chrétiennes*. Un autre personnage illustre fut le père François Charmot, connu pour son ouvrage *La pédagogie des jésuites*, publié en 1943. Il fut directeur des études des jeunes jésuites puis recteur à Yzeure pendant vingt ans. Maurice Guiliani<sup>83</sup>, fondateur de *Christus* en 1954, revue qui se donnait pour objectif faire connaître la spiritualité ignatienne et la tradition historique de la Compagnie, appartient aussi à ce « cercle » des anciens d'Yzeure.

Ce « cercle d'Yzeure » s'inscrivait également dans un autre mouvement intellectuel et ecclésiastique qui se forme à Lyon à la même période et dont Léon Clédat et James Condamin, qui s'étaient illustrés à travers leurs ouvrages et leurs enseignements, étaient des précurseurs. Il n'est donc pas vain ici de présenter ces deux personnages étant donné leur lien avec la bibliothèque d'Yzeure et avec le P. Chantre.

Brillant universitaire passionné de linguistique, Léon Clédat est avant tout connu pour sa *Revue des patois* (1887), « recueil trimestriel consacré à l'étude des patois et anciens dialectes romans de la France et des régions limitrophes »<sup>84</sup>, devenue par la suite *Revue de philologie française et provençale* en 1889 à partir du troisième tome. En 1897, la revue fut publiée sous le titre de *Revue de philologie française et. de*

---

<sup>80</sup>. cf. AFCJ: Q Aix 150/7 n°2.

<sup>81</sup>. *Compagnie*, n°282, 1994, p. 12-14.

<sup>82</sup>. Clément d'Alexandrie, *Le Protreptique*, (coll. Sources chrétiennes, n°2), traduction de Claude Mondésert.

<sup>83</sup> Maurice Guiliani : n 13.12.16; e 23.10.35; o 31.7.48; v 2.2.53.

<sup>84</sup>. J. Bourquin, « Léon Clédat et la Revue de Philologie Française », dans H. Huot, *La Grammaire Française entre Comparatisme et Structuralisme 1870-1960*, Paris, Armand Collin, 1991, p.27.

*la littérature* et elle se limita désormais principalement à l'étude de la langue française et de son évolution à partir du quatorzième siècle.

Militant du mouvement réformiste de l'orthographe, - mouvement qui prit de l'ampleur à partir de 1872 avec la création de « sociétés de réforme » - il passa à l'acte en publiant "la Revue" en orthographe simplifiée dès le tome IV (1890). Prise de position publique téméraire, qui cependant ne gagna guère les autres publications savantes de l'époque. A l'opposé des positions plus actuelles de spécialistes peu attachés aux conséquences philologiques de l'amputation des racines d'un terme ou d'une expression, ou à l'impact psychosociologique de la modification des référants symboliques du vocabulaire - sujets brûlants qui alimentent encore aujourd'hui les récurrentes polémiques sur les projets de réformes de l'orthographe (comme le très actuel débat sur la nécessité de féminiser ou non l'orthographe des professions) ou celles, mémorables, qui suivirent dans la Russie soviétique ou plus récemment aux États-Unis des décisions similaires - les partisans de cette réforme croyaient en la nécessité de rapprocher la graphie de la prononciation et de supprimer autant que possible les graphèmes superflus qui n'ont pas de valeur phonogrammatiques<sup>85</sup>. Selon lui, il fallait retrouver la vraie orthographe, au sens étymologique du terme en s'inspirant de l'état antérieur de la langue. Or, la connaissance de tous les états antérieurs d'une langue ne peut être acquise que par la philologie, étude des textes et de la graphie<sup>86</sup>. En dépouillant et « corrigeant » l'orthographe académique, il cherchait à la rendre plus commode afin de faciliter son apprentissage surtout par les enfants et les étrangers<sup>87</sup>. D'où sa proposition de modifier les manuels scolaires. Il publia par exemple des grammaires destinées et adaptées à des lecteurs variés en fonction de leur niveau scolaire.

Écrivain prolifique, sa bibliographie<sup>88</sup> est assez impressionnante et riche. En dehors de ses nombreux articles dans la Revue sur l'orthographe réformée, il publia des études sur des sujets précis (*Lyon au commencement du XVe siècle*, Paris, Leroux, 1884), des traductions et éditions de textes tels *La chanson de Roland* [publiant de celle-ci plusieurs variantes dont une « traduction archaïque et rythmée » (Paris, Leroux, 1887) et une version du texte datant du XI<sup>e</sup> siècle] ou encore la version provençale du *Nouveau Testament* du XIII<sup>e</sup> siècle (Paris Leroux, 1887). Ses travaux sur la grammaire (manuels et dictionnaires), divers articles sur le patois, la phonétique, la grammaire, la sémantique, la lexicologie et ses comptes rendus d'ouvrages font partie d'une œuvre littéraire considérable.

---

<sup>85</sup>. J. Bourquin., p.33.

<sup>86</sup>. *op. cit.* p.36.

<sup>87</sup>. *op. cit.* p.37.

<sup>88</sup>. Voir sa bibliographie détaillée à la fin de l'article de J. Bourquin, p. 56-72.

En ce qui concerne l'abbé James-Jean-Pierre Condamin (1844-1928)<sup>89</sup>, il fut le premier « propriétaire » de la collection des thèses de lettres, achetée après sa mort par le P. Chantre. Chanoine de Lyon et de Bordeaux, homme de lettres, grand voyageur et auteur d'ouvrages tels que les *Études sur les lettres de Sainte Thérèse de Jésus* (1879) et *l'Histoire de Saint-Chamond* (1890), James Condamin fut également professeur de littérature étrangère (1877) puis de littérature romane (1880) à l'Institut catholique de Lyon. Passionné de thèses, il avait copié avec ténacité les plus anciennes à la main à partir d'exemplaires uniques conservés à la Sorbonne<sup>90</sup>. Son ouvrage *Le centenaire du doctorat ès lettres (1810-1910)*<sup>91</sup> document extrêmement utile pour comprendre l'histoire de ce diplôme, atteste de l'intérêt de l'initiateur de cette collection pour ce sujet.

Il semble que le père Edouard des Places avait lui-même acheté la collection initiale pour le compte du P. Chantre et de la bibliothèque d'Yzeure lors de sa mise en vente chez un libraire de la région lyonnaise<sup>92</sup>, après le décès de l'abbé Condamin en 1928. Cependant, il n'est pas impossible que le P. Chantre ait connu personnellement l'abbé Condamin car tous deux fréquentaient les milieux ecclésiastiques universitaires lyonnais de l'époque.

La présence de trois grands centres de théologie<sup>93</sup> favorisait naturellement la concentration de ces intellectuels religieux à Lyon. Les Facultés catholiques, le séminaire des Sulpiciens et le scolasticat jésuite de Fourvière étaient alors des lieux de discussion, de formation et de rencontres inter-confessionnelles et savantes. C'est aussi un « âge d'or » des jésuites dont un grand nombre fraîchement sortis des scolasticats d'Angleterre où d'ailleurs, privés du droit d'enseigner et d'exercer leur apostolat pendant leur période d'exil, ils n'avaient eu d'autre loisir que de se livrer entièrement à l'érudition. Nombre d'entre eux occupaient des postes importants d'enseignants dans les Facultés catholiques. Henri de Lubac, Albert et Auguste Valensin... Ces derniers, participèrent activement à cette « école théologique lyonnaise » où les enseignements de Maurice Blondel<sup>94</sup> et de Teilhard de Chardin exerçaient une considérable influence. Cette école fut également marquée par des jésuites de la communauté de Fourvière tels Henri de Lubac<sup>95</sup>, Victor Fontoyntout ou Yves de Montcheuil dont les œuvres furent saluées. *Catholicisme : les aspects du dogme* (Paris, Cerf) de Henri de Lubac publié en

---

<sup>89</sup>. *Dictionnaire de biographie française*, Paris, Letouzey et Ané, 1959, t. 9, p.435.

<sup>90</sup>. Témoignage du P. Morel. Voir notamment la thèse latine d'A. Bintot. Cote BML SJ TS 111/1.

<sup>91</sup>. J. Condamin, *Le centenaire du doctorat ès lettres (1810-1910)*, Lyon et Paris, Vitte, 1910

<sup>92</sup>. Témoignage de Mme Jacqueline Diot (2001), directrice de la bibliothèque du Centre Sèvres. Le P. des Places lui avait rapporté cette information.

<sup>93</sup>. *Le diocèse de Lyon*, dir. J. Gadille, Paris, Beauchesne, 1983, coll. « Histoire des Diocèses de France », n°16, p. 282-283.

<sup>94</sup>. J-L Fabiani, « Maurice Blondel (1861-1949) », *Le dictionnaire des intellectuels*, Paris, Seuil, 1996, p.158-160.

<sup>95</sup>. B. Comte, « Henri de Lubac (1896-1991) », *Dictionnaire des intellectuels, op. cit.*, p. 730-731

1938 tout en proposant une vision renouvelée de la théologie de l'Église, s'inscrit dans la tentative téméraire de l'école de Fourvière de repenser et de rénover la théologie et la philosophie religieuse afin de rendre à la pensée chrétienne la place prépondérante qu'elle tenait jadis. Tentative qui fut sévèrement condamnée par le Saint-Siège en 1950 dans l'encyclique *Humani Generis*<sup>96</sup>. Suite à cette condamnation, le P. de Lubac fut provisoirement privé de sa chaire d'enseignant aux Facultés Catholiques. Néanmoins, il retrouva les faveurs du Vatican, d'abord sous le pontificat de Paul VI dont il devint conseiller. Il fut ensuite promu cardinal par Jean-Paul II en 1983. En dehors de cet épisode noir, c'est à Lyon que les PP. Pierre Chaillet<sup>97</sup> et Gaston Fessard firent diffuser pour la première fois *Les Cahiers du Témoignage Chrétien* en novembre 1941. Ils y mettaient en garde les catholiques français contre la nature « antichrétienne » de l'idéologie nazie et contre toute forme de collaboration avec le régime de Vichy. En pleine période d'occupation, d'autres entreprises chrétiennes ou jésuites virent le jour à Lyon telles les *Sources Chrétiennes* ou encore la collection *Théologie* (1944)<sup>98</sup>, fondée par le P. Fontoyntont lui-même. Cette collection consacrée à la recherche biblique et patristique, à l'histoire doctrinale et à la réflexion théologique, a publié des ouvrages de premier ordre comme ceux de Claude Mondésert, Jean Daniélou, Henri de Lubac et Gaston Fessard.

Rien ne semblait prédestiner Yzeure, perdue en pleine campagne, éloignée de tout centre urbain ou universitaire à connaître un tel rayonnement intellectuel. C'est avant tout le lien très particulier qui se crée entre Yzeure et Lyon : cette circulation constante de livres, de personnes et d'idées gravitant sans cesse entre ces deux pôles; les événements tels le retour d'exil, la montée du communisme; les conditions mêmes de l'époque (l'anticléricalisme et le cartel des gauches) qui vont paradoxalement favoriser cette effervescence d'une intense activité intellectuelle, le besoin de se retrouver, se solidariser, de poursuivre le travail intellectuel commencé en exil, de lui faire prendre sens. C'est enfin et surtout la personnalité d'hommes comme le P. Chantre, leur passion pour les livres et pour l'enseignement, qui donnèrent le jour à la période peut être la plus prolifique de l'histoire de l'érudition jésuite. Cet homme, admiré, sans doute à juste titre, en cherchant à perpétuer une tradition d'accumulation de livres et de connaissances, ne s'éloignait en rien de l'humanisme des pères fondateurs de la Compagnie : ouvrir l'esprit aux études par le biais d'une longue formation humaniste, telle que l'avait pensée saint Ignace de Loyola lui-même.

---

<sup>96</sup>. *ibid.*

<sup>97</sup>. P. Pierrard, *Un siècle de l'Eglise de France (1900/200)*, Paris, Desclée de Brouwer, 2000, p. 133.

<sup>98</sup>. P. Duclos (dir.), *Les Jésuites, op. cit.*, p.121-122.

### ***C. Les années cinquante: débats, transferts, nouvelle destination***

Avec l'avènement des années cinquante, une période de crise s'annonce, celle-ci trouve ses racines dans le contexte de la deuxième guerre mondiale et de ses conséquences terribles. Certains jésuites français, comme d'autres prêtres, prirent activement part à la guerre. Pour beaucoup, ce fut l'occasion d'entrer en contact avec un autre monde radicalement différent du leur. L'engagement sur le front, l'emprisonnement en camp de concentration ou en stalag, le Service du Travail Obligatoire (S.T.O)<sup>99</sup> leur ont révélé l'existence de la misère, du milieu ouvrier et de l'incroyance. Cette prise de conscience de leur situation privilégiée par rapport à une population défavorisée et souvent déchristianisée fut décisive pour la Compagnie de Jésus de la période de l'après-guerre. La 29<sup>e</sup> Congrégation Générale, la plus haute instance de la Compagnie, qui eut lieu en 1946, mit l'accent - pour la première fois dans son histoire - sur l'apostolat social. L'importance de ce dernier fut reconnue formellement par les délégués jésuites ; il pouvait servir d'arme contre ce « mal absolu » qu'était le communisme, idéologie qui séduisait alors une proportion toujours croissante de la classe ouvrière. L'objectif premier défini par la Congrégation était de s'efforcer de gagner « toute la masse du prolétariat au Christ et à l'Église »<sup>100</sup>.

L'engagement social exigeait une modification et une diversification des activités pastorales traditionnelles. A partir de la fin des années quarante, les jésuites s'engagent sur différents « fronts sociaux » comme le Centre de Recherche et d'Action Sociale (CERAS)<sup>101</sup>, à travers ses publications, ou la Mission Ouvrière. Cette dernière se traduit sous plusieurs formes : Prêtres Ouvriers, Mission de Paris, Mission de France, etc. Il s'agit, semble-t-il, d'un mouvement informel au départ, fait d'initiatives personnelles laïques ou religieuses, et qui se structure progressivement. Ce mouvement prend le relais de l'Action Catholique des années trente-quarante et de la J.O.C (Jeunesse ouvrière catholique). Il se caractérise notamment par ces prêtres-ouvriers qui font le choix d'être missionnaires en usine plutôt qu'en Afrique ou en Indochine. Cependant, l'ensemble du clergé de l'époque n'adhérait pas à cette démarche. La condamnation du mouvement des prêtres-ouvriers en 1953 par le Vatican interrompit provisoirement cette expérience, considérée comme une remise en cause du sacerdoce traditionnel, celui-ci étant jugé incompatible avec l'existence ouvrière<sup>102</sup>. Cette position fut maintenue jusqu'en 1965, à l'issue du concile Vatican II. Cette détermination à

---

<sup>99</sup>. R. Bedarida, *Les catholiques dans la guerre 1939-1945*, Paris, Hachette Littératures, 1998, p.185-203.

<sup>100</sup>. « Les Congrégations générales du 20<sup>e</sup> siècle », *Annuaire de la Compagnie de Jésus*, 2000, p.10-11.

<sup>101</sup>. *Compagnie*, n° 13, 1967, p. 150 ; *Dictionnaire des Intellectuels français, op. cit.* (Action Populaire, p.42-43).

<sup>102</sup>. P. Pierrard, *Un siècle de l'Église de France, 1900-2000*, Paris, Desclée de Brouwer, p.150.

donner un nouveau souffle à la Compagnie ne porta que peu de fruits dans le domaine des recrutements en France qui commencèrent à baisser progressivement à partir des années cinquante.

A la même période, d'autres facteurs d'ordre géopolitique contribuèrent à ce climat d'instabilité. En France, la IV<sup>e</sup> République se caractérisa par le redressement de l'économie nationale aidé par le plan Marshall, porteur également de l'influence américaine, par l'instabilité ministérielle, les luttes sociales, la guerre d'Indochine et le début de la guerre d'Algérie. Les tensions idéologiques de la guerre froide créèrent une atmosphère d'inquiétude et d'incertitude. L'Église se sentait de plus en plus menacée par l'expansion du communisme, perçu comme l'antithèse voire la négation même de ses enseignements et de ses valeurs.

Cette période du début des années cinquante est aussi celle de la fermeture du séminaire d'Yzeure, provoquée en partie par une baisse des effectifs en France. La crise dans le recrutement des prêtres ne concernait pas seulement l'Église de France mais aussi celle d'Italie. La diminution de la communauté qui en découle, est l'une des causes principales de cette fermeture. L'isolement de la maison se fait sentir et le coût considérable de l'entretien des locaux est d'autant moins justifié, qu'ils ne sont plus suffisamment utilisés. D'où l'importance que prend l'argument financier dans ce débat. L'incommodité du lieu attirait de moins en moins les chercheurs jésuites attachés à d'autres Provinces ou même à celle de Lyon, qui jusque là venaient profiter de la bibliothèque en été. Le progrès dans les moyens de transport facilitait de plus en plus le déplacement entre les grandes villes comme Lyon, Rome ou Paris. De sorte qu'il devenait plus aisé de consulter les innombrables grandes bibliothèques pontificales<sup>103</sup> de Rome ou celle de la Sorbonne que de se rendre à Yzeure. La vétusté des bâtiments, le manque de personnel, les moyens d'hébergement limités la rendaient de moins en moins attrayante.

En outre, Yzeure<sup>104</sup> se trouvait trop loin d'un centre universitaire réputé ce qui obligeait les professeurs et les juvénistes à se rendre à Paris pour continuer leurs études supérieures. Les nouvelles formes de ministères qui préconisaient une plus grande présence auprès de la classe ouvrière, ne pouvaient pas être exercées efficacement au fin fond de l'Auvergne.

Toutefois, il est important de signaler qu'en 1952, conformément aux prescriptions de la Constitution apostolique *Sedes sapientiae*<sup>105</sup> les séminaristes, jeunes jésuites compris, n'avaient toujours pas le droit de suivre de cours dans une Faculté

---

<sup>103</sup>. Voir la liste impressionnante des instituts culturels appartenant à l'Église romaine, présentés dans l'ouvrage de P. Poupard, *Le Vatican*, Paris, P.U.F, 1981, coll. « Que sais-je ? », p.110-114.

<sup>104</sup>. cf. AFCJ, Q Aix 150/7, n° 2.

<sup>105</sup> [http://www.vatican.va/archive/hist\\_councils/ii\\_vatican\\_council/documents/vat-ii\\_decree\\_19651028\\_optatam-totius\\_fr.html](http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_decree_19651028_optatam-totius_fr.html) (consulté le 14.07.2006)

d'État avant la fin de leurs études de philosophie. Face à cette réglementation rigide, il n'était pas possible pour l'instant, d'établir le juvénat de la Province de Lyon dans une ville universitaire. D'où la décision de regrouper provisoirement tous les juvénats des Provinces françaises à Laval, en Mayenne, solution tout à fait justifiable pour l'époque en raison du petit nombre de juvénistes. Par ailleurs, il est évident qu'économiquement, cette solution présentait beaucoup d'avantages. Ainsi, en 1952, le juvénat d'Yzeure y fut transféré. De son côté, le noviciat quitta Yzeure en 1953 et après une halte à la Barollière, près de Saint-Chamond, fut installé à Aix en 1954.

## CHAPITRE III

### VILLE D'EAU, VILLE D'ART

Le domaine d'Yzeure fut finalement vendu à l'École de Fribourg des Pères marianistes<sup>106</sup>, ordre enseignant créé en 1817 par Guillaume-Joseph Chaminade. L'installation de leur École d'Agriculture y commença dès avril 1953 avant même le départ des novices jésuites. La mise en caisse des ouvrages de la bibliothèque était en cours et ces derniers y contribuèrent activement. Le problème du juvénat n'était que temporairement réglé: on attendait des meilleurs jours pour considérer sérieusement la création d'une maison de formation supplémentaire. Mais, c'est à partir de cette période aussi que s'intensifièrent les discussions concernant l'avenir du noviciat et celui de la bibliothèque littéraire. Les documents d'archives révèlent à plusieurs reprises l'inquiétude des pères supérieurs par rapport à cette question épineuse du transfert du noviciat de la Province de Lyon et surtout de celui de la bibliothèque d'Yzeure. Tandis que la décision de transférer le noviciat à Aix-en-Provence fut tranchée dès 1952, les hésitations autour de l'avenir de la bibliothèque retardèrent son transfert jusqu'en 1957. Des documents tels que la note du Père E. des Places<sup>107</sup> sont évocateurs de la nature problématique de ce double transfert. Il était alors question de trouver la solution la plus économique et la plus convenable. Il s'agissait impérativement de ne pas reproduire la situation qui avait abouti à l'abandon d'Yzeure. Ainsi, le sujet fut débattu longuement et de manière approfondie, on envisagea même de transférer le noviciat dans les environs de Lyon ou de Paris avant de se fixer sur le choix d'Aix.

Pourquoi la ville d'Aix ? Les raisons sont multiples. Haut lieu culturel, réputé pour ses universités et son climat agréable et doux. Proche de Marseille, métropole cosmopolite et populaire, la ville d'Aix pouvait être idéale pour recevoir le noviciat des Provinces de Lyon et de Toulouse. Ville archiépiscopale, Aix a toujours compté une forte population bourgeoise et catholique pratiquante, groupée en plusieurs paroisses. En plus, elle avait déjà accueilli les jésuites dans le passé. De tradition, les maisons de formation de la Province de Lyon ont souvent été aixoises au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>108</sup> : scolasticat de 1835 et 1881 puis noviciat de 1896 à 1901. Au début du XX<sup>e</sup> siècle,

---

<sup>106</sup>. *Compagnie*, n°51, 1971, p.161.

<sup>107</sup>. cf. Q Aix 150/7, n°2.

<sup>108</sup>. J. Brémond s.j., « La Résidence (Aix) 1835-1901 », *Les établissements des Jésuites en France depuis quatre siècles*, op. cit., 1949, p. 93-95.

quelques jésuites dirigeaient l'Institut Pratique d'Agronomie<sup>109</sup>, au domaine de la Félicité, situé au Pont de l'Arc. Il y avait aussi leur Résidence au 18-20, rue de l'Opéra dans le centre ville, qui fut supprimée en 1947. En retournant à Aix, la Compagnie cherchait à s'implanter de manière durable dans cette « ville d'avenir ».

### **A. Le P. André Ravier**

La charge de trouver une solution à ce problème de transfert incombait au provincial de Lyon de l'époque, le père André Ravier. Cependant, la Compagnie de Jésus est un ordre fortement hiérarchisé et centralisé. Ainsi, le provincial André Ravier était lui-même subordonné au préposé général de la Compagnie, Jean-Baptiste Janssens (1946-1964), élu à vie et qui siégeait à Rome<sup>110</sup>. Parmi toutes les propositions avancées par les provinciaux, c'est à ce dernier, que revenait la charge de donner ou non son aval. En tant que provincial de Lyon le père André Ravier<sup>111</sup>, aidé par des assistants jésuites, se mit en quête de la meilleure solution possible. Avant d'expliquer le rôle du père Ravier dans cette affaire de transfert, il n'est pas sans intérêt de décrire ce personnage original, décédé en 1999. Né à Poligny dans le Jura le 3 juin 1905, il entre dans la Compagnie de Jésus à l'âge de 17 ans en 1922. Il mène de front sa formation religieuse et universitaire : noviciat à Fourvière, juvénat à l'Université catholique de Lyon, licence de lettres à Grenoble, service militaire. Il effectue son année de régence à Yzeure pendant laquelle il enseigne le grec, la philosophie et puis le français. Assoiffé de savoir, il suit en même temps des cours à l'École des Hautes Études de la Sorbonne. Puis, c'est à Yzeure qu'il amorce une thèse de doctorat sur *L'éducation de l'homme nouveau selon l'Émile de Jean-Jacques Rousseau* (2 vol., 800 pp.). Après ses années de théologie à Fourvière et sa mobilisation pendant la deuxième guerre mondiale, il soutient sa thèse en 1940. Cependant, publiée en 1941, elle est réprouvée par le Saint-Office qui exige qu'elle soit retirée de la vente. La levée de la censure en 1948-1949 a laissé croire au père Ravier que les motifs de la sanction étaient plutôt d'ordre politique que doctrinal.

Il est ensuite Préfet des études au collège de Sainte-Hélène (Lyon) pendant huit ans puis en est le recteur pendant deux ans ce qui lui donne l'occasion de mettre en pratique la pédagogie prêchée par Jean-Jacques Rousseau et par le père Charmot. Après l'affaire dite de Fourvière qui éclate en 1950 et met directement en cause l'enseignement

---

<sup>109</sup>. Arch. dép. des B-D-R, V61: Congrégations d'hommes.

<sup>110</sup>. C. Lesgretain, *Les Grands Ordres Religieux Hier et Aujourd'hui*, Paris, Fayard, 1990, p.168-186.

<sup>111</sup>. *Compagnie*, n°333,1999; P. Duclos, *Les Jésuites, op. cit.* p. 224-225. Né le 3.6.1905. Entré le 17.10.22 ; ordonné le 24.6.1937; profès des 4 vœux depuis le 2.2.1942. Décédé à Paris le 19.5.99. Voir aussi <http://www.jesuites.com/histoire/ecrivains/auteurs/ravier.htm> (page consultée le 10/09/2008)

trop novateur développé au scolasticat lyonnais, et à la suite de la promulgation de l'encyclique *Humani Generis*, le père provincial de Lyon, Henri Rostan D'Ancezune (1906-2002)<sup>112</sup> est écarté par le père général, J-B Janssens. L'encyclique de Pie XII met l'ensemble du clergé en garde contre l'enseignement d'une théologie excessivement attentive à la méthode historique et à l'histoire ou trop liée à l'actualité et à des expériences pastorales inédites qui s'étaient développées dans la seconde après-guerre<sup>113</sup>. C'est donc le père Ravier qui est nommé en 1951 avant même la fin du mandat de son prédécesseur. Lui-même proche des « exclus » visés par l'encyclique, tels que Henri de Lubac, sanctionné peu après la parution de son ouvrage *Histoire et esprit : l'intelligence de l'écriture d'après Origène* en mai 1950 chez Aubier, ou Pierre Teilhard de Chardin, sa nomination était-elle due au fait qu'il n'était pas directement lié à la communauté de Fourvière, où il n'était pas enseignant et dont il avait su à l'époque ne pas défendre les thèses avec trop d'enthousiasme? Au terme de son provincialat, le P. Ravier débute véritablement une prolifique carrière d'écrivain qu'il poursuit avec acharnement jusqu'à sa mort en 1999. Il a effectué de nombreux travaux sur des figures de l'histoire de la spiritualité telles le Curé d'Ars (*Un prêtre pour le peuple de Dieu : le curé d'Ars*, nlle. éd., Saint-Maur, Parole et Silence, 1999), Bernadette Soubirous (*Sainte Bernadette d'après ses lettres*, Paris, Lethielleux, 1979 ; *Bernadette Soubirous*, Paris, Centurion, 1979 ; *Bernadette et son chapelet : esquisse d'une spiritualité mariale*, Nevers, Saint-Gildard, 1958 ; etc.), Jeanne de Chantal (*Petite vie de Jeanne de Chantal*, Paris, DDB, 1992), Colette de Corbie (*Sainte Colette de Corbie*, Besançon, impr. Moderne de l'Est, 1976 ; 2<sup>e</sup> éd., Poligny, Monastère de Sainte-Claire, 1988), Bruno le Chartreux (*Maître Bruno qui fonda le désert de Chartreuse*, Lyon, Lescuyer, 1967), Ignace de Loyola (*Ignace de Loyola et l'art de la décision*, Paris, Bayard, 1998). Mais sa renommée est surtout liée à sa recherche sur la spiritualité salésienne, à laquelle il a consacré plus d'une douzaine d'ouvrages. Dans cette liste impressionnante, figurent une édition scientifique des plus importantes œuvres de François de Sales, réalisée avec la collaboration de Roger Devos, dans la collection de la Bibliothèque de la Pléiade (*Saint François de Sales : Œuvres*, Paris, Gallimard, 1969) ou encore une *Initiation à la lecture du "Traité de l'Amour de Dieu"* du même saint (Baume-les-Dames, Henry Labat, 1986, 95 p.).

Toutefois, en 1952 le père Ravier doit mener à bien ses responsabilités de provincial. Il rachète donc en novembre le domaine de la Baume comprenant onze hectares de terre et une vieille bastide, à l'ancien propriétaire d'origine ardéchoise M. de Saléon-Terras<sup>114</sup> pour environ 14 millions d'anciens francs<sup>115</sup>, afin d'y installer une

<sup>112</sup> *Compagnie*, n° 362, novembre 2002, p.179.

<sup>113</sup> P. Pierrard, *op. cit.*, p. 152.

<sup>114</sup> Ch. Morel s.j., *Notes sur l'histoire de la Baume*, avril 1991. On trouve quelques photos de la bastide lors de son achat en 1952 par les jésuites sur la page suivante :

maison de formation. On verra que le choix de ce domaine ne fut nullement dû au hasard : « on trouva après moult recherches, pour les novices, une propriété où ils rencontreraient également maints souvenirs »<sup>116</sup>. En effet, s'y trouvait déjà au XVII<sup>e</sup> siècle, époque où les jésuites dirigeaient le Collège Royal Bourbon d'Aix-en-Provence<sup>117</sup>, une de leurs maisons de campagne. Jadis, la Baume s'était appelée « bastide Saint-Alexis », vocable lui-même choisi par le recteur du collège, le père Paul Boursier de Barry, futur provincial, et qui acheta la bastide en 1632 pour la somme de 11 087 livres. Ce dernier fut l'auteur du *Paradis ouvert à Philagie par cent devotions à la Mere de Dieu*<sup>118</sup>, recueil de dévotions pratiquées par les saints en l'honneur de la Vierge Marie, publié à Lyon en 1636 puis à Rouen dix ans après. Ce livre fut épinglé par Pascal dans les *Provinciales (IX<sup>e</sup> lettre écrite à un provincial par un de ses amis)*.

Bâti près du « Jardin du Roy » dans la maison des Lacépède<sup>119</sup>, le collège aixois, ouvert en 1603, fut dirigé par les jésuites à partir de 1621. C'est dans l'enceinte de ce dernier que fut construite la chapelle des Messieurs, inaugurée en 1634, dans laquelle se trouvait, entre autres, le fameux tableau de Pierre Puget, *La Visitation*<sup>120</sup>. La chapelle a été démolie en 1820 mais ses vestiges sont encore visibles au long de la rue des Bretons et dans la cour du lycée du Sacré Cœur.

La bastide, elle, servait alors essentiellement comme maison de campagne où les pensionnaires et les professeurs du collège passaient leurs jours de congé. Cependant, on se plaignit bientôt de ce qu'elle présentait trop d'inconvénients, en particulier le manque d'eau et la lenteur des travaux de réaménagement. On acheta donc une autre bastide dite Sainte-Madeleine<sup>121</sup>, située elle aussi au Pont de l'Arc, prenant désormais la fonction de maison de campagne. Quant à la bastide Saint-Alexis, elle fut transformée en maison de retraites spirituelles pour messieurs, à partir de 1696. Ce sont ces derniers qui contribuèrent à l'agrandissement et l'aménagement de la maison. Les retraits occupèrent donc ces lieux jusqu'aux arrêts de 1762-1763 qui ordonnaient la suppression des collèges des jésuites et leur expulsion. Suite à la liquidation de leurs biens, la maison fut vendue à M. Joseph-Phillipe Bonnet de la Baume<sup>122</sup>, Conseiller au Parlement d'Aix. Il fut guillotiné en 1793 sous la Terreur à Lyon. Son souvenir perdure

---

[http://www.labaumeaix.com/index.php?option=com\\_datsogallery&Itemid=79](http://www.labaumeaix.com/index.php?option=com_datsogallery&Itemid=79) (page consultée le 9/09/2008).

<sup>115</sup>. AFCJ, Q Aix 150.

<sup>116</sup>. *JAF*, 1955, n°1, p. 27-30.

<sup>117</sup>. Voir les *Annales du Collège Royal Bourbon d'Aix*, Marseille Impr. de La Ruche, J. Evesque et Cie, 1890-1892, 3 tomes; J. Brémond, « Collège Royal Bourbon 1621-1761 », *Les établissements des jésuites en France depuis quatre siècles*, t.1, p. 53-98.

<sup>118</sup>. cf. annexe n° 52 : la page de titre de la seconde édition, publiée en 1637.

<sup>119</sup>. E. Marbot (l'abbé), *Catalogue Historial des Sanctuaires et Établissements religieux d'Aix depuis l'évangélisation jusqu'à l'an 1900*, Aix, 1913, p. 67.

<sup>120</sup>. Exposition au Musée Granet d'Aix-en-Provence sur la Visitation de P. Puget, 2001.

<sup>121</sup>. J. Brémond, *op. cit.*, note 103, p. 86.

<sup>122</sup>. Ch. Morel, Notes sur l'histoire de la Baume, avril 1991, dactyl.

jusqu'à nos jours dans l'appellation du domaine elle-même : la Baume. Voici la description du domaine, telle qu'elle apparaît dans l'Affiche de la vente aux enchères<sup>123</sup> du 22 octobre 1764 des biens jésuites.

*<< Bastide dite Saint Alexis, au Terroir d'Aix, Quartier de la Blaque, de la contenance de 43 carterées et demi, complantées en Vigne & Oliviers, y ayant un bois qui peut fournir annuellement le chauffage d'une famille entière: le Bâtiment du Maître est fort vaste, celui du Fermier est attenant avec Ecurie et Grenier à foin. Il y a une Chapelle, une Aire, un Puits; le tout franc de centive et directe. Il y est annexé 3 liv. de cense avec directe sur 4 Propriété au même Quartier. >>*

Le domaine changea de mains à plusieurs reprises au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Par exemple, en 1833, il fut acquis par le Comte de Grignan et puis échut à ses héritiers. Les armes qui se trouvent encore aujourd'hui au-dessus de l'entrée de la vieille bastide sont celles de la maison de Grignan, identifiées par un descendant de la famille<sup>124</sup> en août 1985. Trois siècles plus tard, les jésuites réinvestissaient donc à nouveau les lieux où leurs prédécesseurs avaient vécu. Au départ, leur préférence allait plutôt à l'ancien collège Bourbon, qui avait également servi de noviciat de 1896 à 1901, mais le collège secondaire diocésain<sup>125</sup> s'y trouvait déjà depuis le début du siècle. Par ailleurs, cette pratique de racheter ou de réoccuper les anciennes maisons de la Compagnie n'est pas exceptionnelle; elle avait aussi été appliquée dans le cas d'Yzeure ou de Fourvière.

### ***B. Avenir du juvénat et du noviciat***

Peu après l'achat, les constructions d'aménagement et d'agrandissement débutèrent afin que La Baume puisse accueillir le noviciat dès 1954. Il était question de construire un bâtiment de quatre-vingt chambres et de rénover l'ancienne bastide du XVIII<sup>e</sup>, ce qui supposait un coût financier considérable. A quoi bon un projet si grandiose étant donnée la constante baisse des vocations ? Les directives préoyaient d'abord l'implantation du noviciat, puis celle du juvénat de la Province de Lyon avec sa bibliothèque littéraire<sup>126</sup>. La fusion des juvénats des quatre Provinces à Laval à partir de 1952 avait retardé la réalisation de ce projet, les juvénistes français étant alors trop peu nombreux pour être répartis entre deux maisons. En outre, on croyait fermement à une possible remontée du nombre de vocations dans les années à venir. Il valait donc mieux

---

<sup>123</sup>. Archives Départementales du B-D-R, Série C 570.

<sup>124</sup>. Ch. Morel, *Notes sur l'histoire de la Baume*, avril 1991. Le descendant s'appelle M. Hubert de Canson, alors âgé de 17 ans.

<sup>125</sup> Le Collège du Sacré-Cœur.

<sup>126</sup>. AFCJ: Q Aix 150/2, mémorial laissé par le R.P. Ravier (...) après sa visite de la maison, 1956.

construire dès maintenant des locaux suffisants. L'architecture des bâtiments ne fut pas négligée, en dépit du temps limité de construction. Une certaine recherche esthétique correspondant à la vie régulière fut privilégiée malgré le gonflement du budget qui en découlait. Les jésuites ont depuis toujours attaché la plus grande importance à l'emplacement de leurs maisons, exigeant un environnement sain, propre, verdoyant, afin de préserver une bonne santé mentale et physique des novices, et qui soit propice aussi bien à la formation intellectuelle et spirituelle qu'à la solitude et au recueillement<sup>127</sup>. La Baume avait en outre l'avantage de se trouver à proximité d'une faculté et d'être desservie par un réseau de communications développé: la route, le chemin de fer, l'autoroute en projet, l'aéroport de Marignane et le port de Marseille ouvrant sur toute la Méditerranée. Cet achat immobilier d'apparence extravagante et la constructions des annexes qui s'y imposait, impliquaient une lourde charge financière pour la Province de Lyon.

### *C. Le casse-tête de la bibliothèque d'Yzeure*

Le problème du noviciat résolu, il fallait ensuite s'occuper de la bibliothèque d'Yzeure, qui s'avéra être un véritable casse-tête. Les débats autour de son devenir furent nombreux et parfois conflictuels. On peut se demander pourquoi elle fut à ce point un sujet de polémique. Les raisons sont diverses voire complexes; elles doivent être mises en relation avec la situation de l'Ordre à l'époque et avec la période de l'après-guerre. Tout d'abord, il y avait le problème pécuniaire, récurrent dans les documents d'archives. Apparemment, la Compagnie en France avait à supporter de lourdes charges et elle s'était déjà trouvée confrontée à des difficultés de trésorerie. La construction d'un noviciat paraissait primordiale et son financement passait avant celui de la bibliothèque. En outre, celle d'Yzeure consacrée aux littératures grecques, latines, et françaises, ne semblait plus répondre aux besoins contemporains. En effet, les études strictement humanistes perdaient progressivement leur privilège au profit des études d'approches plus scientifiques et scolaires. Elle était surtout utile pour des travaux de recherches spécialisés. Les autres raisons de cette polémique seront révélées ci-dessous au fur et à mesure qu'interviennet les divers participants de ce débat.

Dès l'époque de l'achat du domaine de la Baume, on avait déjà songé à y transférer également le juvénat - provisoirement envoyé à Laval - et sa bibliothèque. Cependant, tout en gardant en tête cette possibilité, on envisagea d'autres alternatives.

---

<sup>127</sup>. AFCJ: Q Aix 150/9, (conditions pour l'installation du noviciat).

Dans une note rédigée en novembre 1952<sup>128</sup>, le P. des Places évoque l'hypothèse de mettre en place un juvénat unique pour l'Assistance de France, pour la préparation de la licence ès-lettres ; si celui-ci se situait aux environs de Paris ou de Lyon, on pourrait y rattacher la bibliothèque. Deuxième hypothèse : concevoir un juvénat Lyon-Toulouse avec le noviciat de Lyon dans la région de Marseille.

Selon le P. des Places, il n'y avait pas de bibliothèque analogue dans cette région ce qui ouvrait la perspective d'une collaboration fructueuse avec l'Université d'Aix, le musée archéologique du parc Borély à Marseille et le Centre Universitaire Méditerranéen de Nice. En outre, la Compagnie était déjà implantée dans la région. Marseille et Avignon avaient leurs collèges, aumôneries universitaires à Aix et Marseille, etc. Ainsi, la bibliothèque pouvait servir aussi bien aux membres de la Compagnie qu'aux chercheurs et aux étudiants.

Dès le mois de décembre 1952, la possibilité de transférer la bibliothèque à Aix apparaît dans les correspondances. Cependant, la Province de Lyon ne voulait pas prendre à son seul compte la charge du déménagement et de la construction d'un local approprié. Le père Ravier tenta de résoudre le problème du déplacement de la bibliothèque en cherchant une aide financière auprès d'organismes privés et publics, afin que la Compagnie soit exonérée d'une partie des dépenses. Ce ne fut pas tâche facile, notamment à cause du montant de la somme requise<sup>129</sup> (20 millions d'anciens francs) mais aussi de la nature de la collection et du statut religieux et non officiel de la Compagnie de Jésus. Il peut sembler extraordinaire qu'aujourd'hui encore, la Compagnie de Jésus ne jouisse toujours pas en France d'un statut officiel et qu'elle ait à faire gérer ses biens par le biais d'associations « loi 1901 ». C'est cependant principalement les ordres religieux que visait cette loi afin de régler les problèmes de mainmorte qui leur permettaient d'accumuler les biens fonciers et immobiliers sans payer de droits de succession.

Le père Joseph Vernet (1902-1972) alors Directeur du Service des Missions, informe le Ministère de l'Éducation nationale du projet de transfert de la bibliothèque à Aix<sup>130</sup>. Faire valoir que l'installation d'une bibliothèque spécialisée dans cette ville universitaire, pouvant y attirer des étudiants et des chercheurs, était un argument plausible pour recevoir des subventions. Un catalogue fut demandé par le Directeur adjoint de l'enseignement du second degré « afin de prouver qu'il s'agissait beaucoup moins d'ouvrages religieux que de collections grecques et latines ». Les « pièces rares et les instruments de travail » comme des incunables voire les premières éditions étaient susceptibles d'attirer l'attention de ce dernier. Dans la réponse de son adjoint<sup>131</sup>, celui-ci

---

<sup>128</sup>. cf. AFCJ, Q Aix 150/7, n° 4a.

<sup>129</sup>. cf. AFCJ, *ibid.*, n° 15a

<sup>130</sup>. cf. AFCJ, *ibid.*, n° 5. (12/12/1952)

<sup>131</sup>. cf. AFCJ, *ibid.* n° 6. (27/1/1953)

mentionne avoir averti M. Blache, recteur de l'Académie d'Aix, de la perspective de ce transfert. Avant les réformes de 1968, le recteur<sup>132</sup>, dont le siège se trouvait dans l'Hôtel d'Espagnet sur le Cours Mirabeau, présidait seul au conseil d'Université regroupant les cinq facultés d'Aix. Bien que favorable à ce transfert, il signale que la bibliothèque serait probablement peu fréquentée par les universitaires si celle-ci se trouvait trop éloignée du centre ville et propose au P. Vernet de revoir cette décision et le cas échéant, de rapprocher la bibliothèque. En effet, une bibliothèque supplémentaire à Aix ne pouvait qu'être avantageuse pour la population étudiante pourvu qu'elle lui soit accessible. A l'époque, c'est-à-dire au début de 1953, la bibliothèque de Lettres et de Droit<sup>133</sup> se trouvait toujours dans la rue Gaston-de-Saporta. Le chantier de construction d'une nouvelle bibliothèque dans le quartier des Fenouillères, démarra seulement en juin 1952 et dura trois ans. Entre-temps, le nombre croissant des étudiants devait se contenter des salles de travail exiguës et mal éclairées comme c'était le cas à l'époque dans de nombreuses bibliothèques universitaires de province en France<sup>134</sup>.

Au départ, on envisageait donc d'ouvrir la Baume aux chercheurs et aux étudiants. Cette volonté de mettre à la disposition d'un public potentiellement profane, même restreint, une collection privée appartenant à une maison de formation religieuse, est malgré tout assez inédite. En effet, l'ouverture des bibliothèques ecclésiastiques à tout public ne se généralise pas avant les années quatre-vingt dix. D'autre part, cette éventualité offrait la possibilité aux jésuites d'entrer plus facilement en contact avec le monde universitaire. Mais nous verrons plus loin que ce principe de libre accès fut difficile à appliquer.

La demande de contribution « aux frais de déménagement et d'installation »<sup>135</sup> faite auprès de l'Éducation Nationale aboutit à une réponse négative. Le budget dont disposait le Directeur général de l'Enseignement supérieur pour son département était réservé aux achats de livres ou à des travaux effectués dans les universités. Celui-ci ajoute que « la rigidité des règlements administratifs » ne lui permettait pas « d'accepter cette offre de collaboration »<sup>136</sup> quelque sympathie qu'il ait pu avoir pour la Compagnie de Jésus. Sans doute, il n'apparaissait pas comme une priorité pour les autorités publiques de financer le projet privé d'un ordre religieux quelle que soit sa valeur culturelle et éducative. Du reste, la Compagnie de Jésus avait la réputation d'être

---

<sup>132</sup>. Voir D. Pallier, « Bibliothèques universitaires: l'expansion ? », *Histoire de bibliothèques françaises: Les bibliothèques du XXe siècle: 1914-1990*, M. Poulain (dir.), Paris, Promodis- Cercle de la Librairie, 1992, p.381.

<sup>133</sup>. « La Bibliothèque de l'Université d'Aix-Marseille III », *Patrimoine des bibliothèques de France*, vol. 6, Banques CIC pour le livre, Ministère de la Culture et Payot, 1995, p.19.

<sup>134</sup>. *Les bibliothèques dans l'Université*, dir. D. Renoult, Paris, Cercle de la Librairie, 1994, coll. « Bibliothèques », p.20.

<sup>135</sup>. cf. AFCJ: Q Aix 150/7, n°6. (26/1/1953)

<sup>136</sup>. cf. AFCJ: QAix 150/7, n°6. (26/1/1953)

suffisamment riche pour pouvoir financer ses propres projets sans dépendre de l'aide publique.

Pour l'heure, la recherche de fonds continuait et la prochaine étape était la Direction des Bibliothèques de France, placée sous la tutelle de l'Éducation nationale. Celle-ci fut créée en 1945<sup>137</sup> pour répondre aux demandes insistantes de bibliothécaires d'avant guerre, qui avaient particulièrement dénoncé la pauvreté des bibliothèques publiques populaires par rapport aux bibliothèques d'études, conçues pour les milieux intellectuels et aisés. Elle avait pour tâche, entre autres, de venir à l'aide des bibliothèques sinistrées par la guerre et d'en créer de nouvelles afin de promouvoir la lecture publique et de rattraper le retard français par rapport à d'autres pays européens.

#### ***D. Visite de Robert Brun à Yzeure***

Après que le père Vernet eut pris contact avec la Direction des Bibliothèques, un Inspecteur général vint à Yzeure en février 1953 pour y examiner la collection. Nommé par décret du Président de la République et ayant comme charge l'inspection des établissements publics et du personnel, son aide et ses conseils étaient parfois sollicités par des bibliothèques privées<sup>138</sup>. M. Robert Brun (Pélissanne 1896 - Paris 1978)<sup>139</sup> était déjà une référence dans le monde du livre : en 1922, il avait obtenu le diplôme d'archiviste-paléographe après avoir brillamment soutenu sa thèse sur *La ville de Salon au Moyen-Age*. Membre de l'École française de Rome (1922-1924), en 1926, il commence sa carrière à la Bibliothèque nationale dans la réserve du département des Imprimés. Après avoir occupé le poste d'adjoint du conservateur en chef de ce département, puis celui de conservateur en chef du département des Entrées, en 1949 il reçoit la nomination d'inspecteur général des Bibliothèques. Apprécié pour ses compétences et ses qualités humaines, il est aussi l'auteur d'un grand nombre de livres sur des sujets très divers y compris l'histoire du livre, l'histoire de l'Art, les éditions de textes, la conservation et la restauration des documents. Les centres d'intérêt de M. Brun expliquent pourquoi il n'a pas hésité à se déplacer jusqu'à Yzeure.

Non pourvu d'un mandat officiel, c'est en tant que bibliophile et non en tant qu'inspecteur général, qu'il s'y rendit. Il n'apportait cependant point de bonnes nouvelles pour les jésuites car la Direction des Bibliothèques avait d'ores et déjà rejeté leur

---

<sup>137</sup>. *Le métier de bibliothécaire*, A.B.F, Paris, Cercle de la Librairie, 1990, p.18.

<sup>138</sup>. P. Vandervoorde, *Les bibliothèques en France*, (Annexes) rapport au M. le Premier Ministre, Ministères de la Culture, juillet 1981, p. 355-358.

<sup>139</sup>. M. Caillet, « L'œuvre de Robert Brun », *Extrait de la Revue française de l'histoire du livre*, n°30, 1er trimestre, 1981, 9 p.

demande de subvention. Elle justifiait cette décision en s'appuyant sur l'éloignement de la future bibliothèque par rapport à la Faculté et sur le fait qu'elle semblait davantage être un instrument de recherche plutôt qu'une bibliothèque courante au vrai sens du terme. Elle ne pouvait en effet attirer qu'un nombre restreint de chercheurs au lieu d'un public véritablement large d'étudiants et de professeurs. Ainsi, son caractère très spécialisé qui naguère avait fait sa fierté, était-il devenu un obstacle majeur à l'obtention d'une subvention.

En revanche, cette visite fut un moment de fierté et de consolation pour le Père Chantre car M. Brun fut apparemment émerveillé, tant par la richesse, la diversité et les proportions de la bibliothèque que par son architecture. Ses propos élogieux soulagèrent sans doute le père-bibliothécaire, inquiet du devenir de la bibliothèque. Le père Chantre a d'ailleurs reproduit les paroles extrêmement flatteuses de M. Brun dans une lettre adressée au père Ravier datée du 19 février 1953<sup>140</sup>.

*« Je tiens à vous dire combien j'ai été sensible à l'accueil que j'ai trouvé à Yzeure et le plaisir que j'ai éprouvé à parcourir dans votre conduite, votre belle bibliothèque. J'ai fait à ma direction un compte rendu sincère de ma visite, sans cacher mon admiration pour le discernement et la méthode rigoureuse avec lesquels les acquisitions avaient été conduites. Je souhaite vivement, quels que soient les résultats des démarches qui ont été faites que ce magnifique ensemble puisse demeurer groupé (...) ».*

Dans la lettre qu'il adresse au P. Joseph Vernet<sup>141</sup>, l'admiration de l'Inspecteur général est manifeste. Il va jusqu'à déclarer que les collections sont « choisies avec un discernement et une méthode qui pourraient servir de modèles à bien des bibliothèques publiques ».

Suite à cette visite de M. Brun, le P. Chantre se rendit à Aix pour y rencontrer l'architecte du chantier, M. André Gallerand. Ce dernier a assidûment rédigé à l'intention du P. Ravier, les comptes-rendus précis du déroulement des travaux. Dans son rapport<sup>142</sup> daté du 23 et 24 avril 1953, il fit mention de cette visite au cours des discussions eurent lieu autour des plans 8299-8300-8301, lesquels semblent d'ailleurs n'avoir pas été conservés. Ce document confirme que dès cette époque, bien que la décision concernant le transfert de la bibliothèque à la Baume n'ait pas été définitivement arrêtée, le projet était suffisamment avancé pour qu'un plan ait déjà été conçu par M. Gallerand guidé par les conseils du P. Chantre. Lors de sa visite, ce dernier présenta quelques précisions techniques : isolation phonique entre les différents

---

<sup>140</sup>. cf. AFCJ, QAix 150/7, n° 9 (19/2/1953).

<sup>141</sup>. cf. AFCJ, ibid. n° 8, (17/2/1953).

<sup>142</sup>. cf. AFCJ, Q Aix 150/9, n° 10, (23/4/1953).

locaux, insonorisation des salles de travail, etc. Par la suite, l'architecte modifia le plan afin de satisfaire la demande du P. Chantre et fit dans son rapport une description détaillée de cette modification. Celle-ci nous donne une idée globale de l'organisation interne de la bibliothèque. Dans un chapitre suivant, le plan sera traité de manière détaillée en tenant compte des modifications successives qui y ont été apportées. Pour l'instant, restons à l'essentiel.

Les deux étages du bâtiment « étude » prévoyaient au rez-de-chaussée un grand vestibule d'entrée avec vestiaires, une banque d'accueil, le hall du fichier avec quelques rayonnages pour les livres formant complément du fichier, le bureau du P. bibliothécaire équipé de rayonnages pour environs deux mille livres, des toilettes, un monte-charge accompagné et l'escalier ; et au premier étage, outre les W-C et l'ascenseur, se trouvaient une salle de travail pour les étudiants ; une petite salle réservée aux travaux de machine à écrire ; une salle de travail, réservée aux pères avec rayonnages muraux pour 8 000 volumes, un meuble d'exposition des périodiques, et le fichier spécial aux livres des pères. La partie magasin comprendrait quatre demi-étages de 2m 25 de hauteur. « Dans une extrémité d'un des étages serait aménagé "l'enfer" fermé par une porte, ainsi que la réserve des périodiques ». Voici une conception bien médiévale d'une bibliothèque qui cachait aussi des ouvrages qui n'étaient qu'accessibles, nous semble-t-il, qu'à ceux qui avaient une autorisation spéciale. On ne peut que spéculer sur le type de livres qui pouvaient trouver place dans une bibliothèque de jésuites à condition d'y être tenus sous clé : *l'Antéchrist* de Nietzsche, *le Satiricon* de Pétrone, *le Cœur de la Matière* de Pierre Teilhard de Chardin, *L'origine des espèces* de Darwin ...

Suite à cette discussion avec l'architecte, le P. Chantre a scrupuleusement inspecté l'emplacement de la future bibliothèque afin de vérifier les risques éventuels d'incendie ou d'inondation. Homme méticuleux, apparemment soucieux des règles de la bibliothéconomie, ses conseils étaient aussi estimés en raison de sa position de bibliothécaire de Province et de fondateur de la bibliothèque d'Yzeure. En outre, en 1953, il était prévu que le P. Chantre continuerait sa fonction de bibliothécaire une fois la construction achevée. Sa mort survenue en novembre 1954, mit fin à ce projet et le P. Morel fut nommé pour le remplacer.

## CHAPITRE IV

### DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

Sur le plan financier, les réponses défavorables du Ministère de l'Éducation nationale et de la Direction des Bibliothèques incitèrent le père provincial à modifier sa stratégie. Les chances d'obtenir des subventions publiques étant quasiment nulles, le projet d'ouverture de la bibliothèque au « public », qui suscitait de nombreuses réticences, fut révisé. Puisque la bibliothèque serait financée par des moyens privés, il devenait possible de limiter son accès à un public très restreint<sup>143</sup>. Au cours de 1953, la question du transfert continua à être débattue pendant les sessions des *consultes* (conseils des assistants généraux). Une lettre<sup>144</sup> de l'un des consultants, également supérieur de la Résidence de Lyon, le P. Charles Nicolet (1896-1961) au P. Ravier, expose les difficultés de la *Caisse des Fondations* à financer la construction d'une bibliothèque. Le P. Nicolet nous informe que la *Caisse* supportait des charges très lourdes comme « l'achat de la Baume et les constructions envisagées », l'achat et l'aménagement de l'ancien couvent des Clarisses dans la rue Sala à Lyon et « les constructions réalisées chaque année dans la mission de Tchad ». En ce qui concerne l'activité missionnaire, à cette époque, la Province de Lyon était orientée vers les « pays d'Islam » de la région méditerranéenne, comme l'Égypte et l'Afrique du Nord. Créée en 1946, la mission de Tchad<sup>145</sup>, première mission d'Afrique Noire confiée aux jésuites de France, était encore en plein développement. Il était question de bâtir une cathédrale à Fort-Lamy (aujourd'hui N'Djamena<sup>146</sup>) dans les années à venir, ce qui ajoutait aux frais subis par la Province de Lyon. Le ton de cette lettre annonce clairement la coloration de la suite de l'affaire de la bibliothèque. Premièrement, la Compagnie ne pouvait ou ne voulait pas en assumer la charge financière; ensuite, les atermoiements seraient fréquents à cause de la nature problématique de cette question.

En conséquence, le problème était loin d'être résolu à la fin de 1953. Malgré toutes ces vicissitudes, le P. Ravier s'obstina à trouver une solution. Il écrivit au P. Auguste Valensin à Nice afin de savoir si le Centre Universitaire Méditerranéen pouvait subventionner la bibliothèque. Dans la réponse du père, on apprend que le

---

<sup>143</sup>. cf. AFCJ, Q Aix 150/9, n° 10, (23/4/1953).

<sup>144</sup>. cf. AFCJ, Q Aix 150/7, n° 11 (4/9/1953).

<sup>145</sup>. *Jésuites de France*, 1981.

<sup>146</sup> *Archidioecesis Ndiamenanus* : <http://www.catholic-hierarchy.org/diocese/dndja.html> (page consultée le 16/09/2008).

centre où il travaillait était lui-même subventionné par des organismes publics et donc n'était pas habilité à subventionner à son tour. D'ailleurs, le P. Valensin trouvait regrettable d'envoyer la bibliothèque d'Yzeure à Aix, ville déjà dotée de deux grandes bibliothèques (la Bibliothèque Méjanes et la Bibliothèque universitaire). Il suggéra de transférer plutôt la bibliothèque à Nice où un tel instrument de travail manquait.

### ***A. Le P. Pierre Teilhard de Chardin***

Espérant que, grâce à ses nombreuses relations, celui ci pourrait l'aider à obtenir un *grant* auprès des grandes fondations américaines, le P. Ravier informa aussi son ami le P. Pierre Teilhard de Chardin (1881-1955)<sup>147</sup> exilé alors à New York, des aléas de cette recherche de fonds.

Ce dernier, l'un des intellectuels jésuites les plus connus de la Compagnie, avait débuté son parcours religieux à Aix, où il entra au noviciat des jésuites en 1899. Plus tard, parallèlement à sa formation religieuse, il poursuivit des études de paléontologie et de géologie, qui lui permirent de collaborer aux fouilles de Chou-Kou-Tien, en Chine (à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de Pékin, aux portes du désert de Gobi) et à la découverte du Sinanthrope qui le rendit célèbre. Reconnu comme « une gloire de la science française »<sup>148</sup>, il s'était attiré les foudres du Vatican à cause de ses positions évolutionnistes, malgré sa croyance dans l'action créatrice de Dieu. Ses propos ont scandalisé les conservateurs qui au milieu du XX<sup>e</sup> siècle s'obstinaient à réfuter et à condamner la théorie de l'évolution des espèces, comme l'avaient fait leurs prédécesseurs du XVII<sup>e</sup> siècle vis-à-vis de l'héliocentrisme. Malgré la censure (la majorité de ses écrits « révolutionnaires » furent interdits de publication pendant toute la durée de sa vie), ses livres tels que *le Cœur de la Matière* (Paris, Seuil, 1976) et *le Milieu Divin* (Paris, Seuil, 1957) avaient provoqué un tel engouement qu'ils continuaient de circuler « sous le manteau ». En 1947, le P. Général, Jean-Baptiste Janssens lui interdit de s'exprimer hors de sa discipline. Pour éviter d'accentuer la polémique, il accepta en 1949 l'invitation de la fondation américaine Wenner-Gren<sup>149</sup> de venir poursuivre ses recherches en anthropologie aux États-Unis et d'y purger son exil. Rattaché malgré tout à la Province de Lyon, il prit soin d'avertir son nouveau provincial en 1951 dans une lettre<sup>150</sup> : « au cours de votre directorat, j'espère ne pas vous causer trop d'ennuis ». Or, malgré les risques encourus, le père Ravier l'aida à plusieurs

---

<sup>147</sup>. Voir J. Lacouture, *Les Jésuites* t. 2, Paris, Seuil, 1992, p.378-413.

<sup>148</sup>. *ibid.* p.398.

<sup>149</sup>. “The Wenner-Gren Foundation for Anthropological Research, Incorporated: a private operating foundation that supports basic research in all branches of anthropology”. Voir <http://www.wennergren.org/> (En ligne) Page consultée le 20/5/2001.

<sup>150</sup>. « Centenaire de Teilhard de Chardin : 1er Mai 1981 », *Compagnie*, n°148, 1981, p.85.

reprises à effectuer de courts séjours en France, tout en l'encourageant à poursuivre ses recherches scientifiques<sup>151</sup>. La publication *Lettres Intimes* (2<sup>e</sup> éd., Paris, Aubier-Montaigne, 1974), une compilation des vingt-deux lettres que le P. Teilhard de Chardin écrivit au P. Ravier témoigne de leurs profonds liens d'amitié. Dans l'affaire de la bibliothèque d'Yzeure, il conseilla à son provincial de lui envoyer une demande officielle de subvention jointe à une description de la bibliothèque afin qu'il puisse lui-même faire le nécessaire auprès du Dr. Charles B. Fahs, directeur des Humanités de la *Rockefeller Foundation*, une puissante fondation américaine. Celle-ci, créée par John Davison Rockefeller (1839-1937), richissime homme d'affaires, s'était donné pour objectif en 1913, « la promotion du bien-être de l'espèce humaine à travers le monde », et accordait des subventions aux œuvres à but humanitaire<sup>152</sup>.

Cette réponse<sup>153</sup> du P. Teilhard de Chardin est datée du 26 janvier 1954. A cette période, le P. Ravier effectuait un voyage de cinq mois en Proche-Orient, « zone d'influence » de la Province de Lyon., au cours duquel il assista à la célébration du 75<sup>e</sup> anniversaire du Collège de la Sainte Famille au Caire<sup>154</sup>, qui réunit en plus des Pères, près de 300 anciens élèves. Rentré en France en mars 1954<sup>155</sup>, on peut en déduire qu'il rédigea cette demande de subvention, dès son retour. Dans son rapport<sup>156</sup> adressé à la *Rockefeller Fondation*, il décrit brièvement la nature de la bibliothèque, la fermeture de la maison d'Yzeure et le projet de transfert à Aix, ville honorée du titre de « Capitale du Génie Latin ». Il précise par ailleurs que la subvention demandée n'est pas seulement pour la construction et l'aménagement de la bibliothèque mais aussi pour son entretien normal. Or, la somme requise par le provincial s'élève à 50 millions d'anciens francs, auxquels s'ajoute un supplément annuel d'un million pour l'achat des livres. L'absence de documents mettant en évidence les démarches effectuées par le P. Teilhard de Chardin, ou pouvant indiquer clairement un succès, nous amène à conclure qu'elles furent infructueuses. Au demeurant, l'étude des divers rapports détaillant le financement des travaux ne laisse aucun doute à ce sujet. Certes, l'intervention de l'éminent jésuite dans ce débat était limitée mais sans doute n'était-elle pas pour autant dérisoire. Pour ce qui nous concerne, elle met en lumière cette amitié constante qui unit le provincial à son « protégé ». Il est très probable que le P. Teilhard de Chardin n'ait pas

---

<sup>151</sup>. P. Noir, J. de Ridder, « Vies et Témoignages : Le Père André Ravier (1905-1999) », *Bulletin Teilhard de Chardin*, décembre 1999, n°31, p. 33-34.

<sup>152</sup>. <http://www.rockfound.org/> ( En ligne) Site consulté le 23/4/2001.

<sup>153</sup>. cf. AFCJ, Q Aix 150/7 n° 12.

<sup>154</sup>. « Le Jubilé du Collège de la Sainte Famille », *Courriers Province de Lyon*, n°55, Mars, 1954; « Fierté C.S.F. Une élite pas une caste », <http://www.amicale-csf.com/FIERTE.HTM> (En ligne) Page consultée le 16/09/2008.

<sup>155</sup>. *Courriers Province de Lyon*, n°56, avril, 1954.

<sup>156</sup>. cf. AFCJ; Q Aix 150/7, n°13.

voulu manquer de rendre service au P. Ravier qui l'avait soutenu lors de sa mise à l'écart.

### ***B. Intervention du P. Jacques Sommet***

Les portes se ferment donc les unes après les autres sans qu'aucune solution appropriée soit trouvée. L'avenir de cette bibliothèque semble toujours incertain et elle fut à nouveau au centre de vives discussions lors des consultes de Province au début de l'année 1954. Les constructions du noviciat et du juvénat d'Aix arrivaient à leur terme, et il devient urgent de résoudre ce problème de bibliothèque. Après avoir longuement épilogué sur le sujet, on décide provisoirement de garder la bibliothèque dans son intégralité au lieu de la disperser. On verra cependant que cette décision sera à nouveau sujette à controverses en 1955 et en 1956. Le Père Jacques Sommet, consultant et jésuite éminent, n'est pas convaincu du bien fondé de cette décision, et en fait un commentaire critique proposant d'autres solutions.

A nouveau il convient de décrire ce personnage<sup>157</sup> dont le poids n'est pas négligeable dans ce débat. A la suite de ses années de noviciat et de juvénat, qu'il prépare à Yzeure, il continue ses études à Jersey en exil, puis à Vals-près-le-Puys et enfin à la Sorbonne. En 1944, il est arrêté par la Gestapo à cause de ses activités au sein de la Résistance et envoyé au camp de concentration de Dachau. Après la libération, il revient en France pour y poursuivre sa formation jésuite. Il appartient à cette génération de religieux qui, du fait de la guerre, était entrée en contact avec le monde ouvrier et communiste si étranger au leur et s'était attachée à leurs préoccupations. Cette expérience bouleversante explique en partie son engagement social et apostolique notamment dans la Mission ouvrière à partir de 1959 et dans le service « Incroyance et Foi » dont il devient secrétaire national entre 1978 à 1984. Cependant, pour la période qui nous intéresse, en 1954, il assume la charge de recteur du théologat de Lyon-Fourvière. Dans ses « Quelques observations à propos de la bibliothèque d'Yzeure »<sup>158</sup>, il insiste sur la nécessité de justifier auprès de la population locale la présence jésuite dans la région aixoise car, dit-il, « les constructions font parler dans les pays ». Du reste, étant donné l'ampleur des constructions, il n'était pas vain de s'inquiéter des commérages et de leurs conséquences. Il remet en cause l'utilité même d'une bibliothèque littéraire à Aix-en-Provence, étant donné qu'un projet de diminution de la durée du juvénat à un an était alors en cours. Dans le cas où ce dernier serait entériné, une si importante collection servirait finalement bien peu aux juvénistes. Selon lui, il

---

<sup>157</sup>. Sa biographie figure dans *L'honneur et la liberté: Jacques Sommet, entretiens avec Charles Ehlinger*, coll. La Procure, Phénix Éditions, 2000. n 30.12.1912 e 9.10.1934 ; o 21.12.1946 ; v 2.2.1952.

<sup>158</sup>. cf. AFCJ; Q Aix 150/7, n° 14.

faut aussi considérer l'existence de la bibliothèque littéraire du juvénat de Laval en Mayenne, qui s'enrichit progressivement et tend à rivaliser avec celle d'Yzeure. Plus pragmatique que sensible aux recommandations de M. Robert Brun sur la précieuse intégralité de la collection, il propose plutôt comme solution la répartition du contenu de la bibliothèque d'Yzeure entre Aix et Laval, afin que les deux bibliothèques puissent servir à la préparation de deux diplômes distincts. Le juvénat d'un an à Aix en raison du logement abondant, et celui du type licence à Laval, vu le nombre limité d'inscriptions. Homme d'expérience et réaliste, sa clairvoyance lui permet déjà à l'époque, d'affirmer que les études humanistes ne sont désormais plus aussi indispensables qu'auparavant car, écrit-il, « les problèmes humains fondamentaux se posent ailleurs que dans les lettres pures ».

Par ailleurs, il est parfaitement conscient de la nécessité pour les jésuites de s'adapter au présent, sans pour autant renoncer ni à se cultiver ni à parler correctement le latin. En effet, dans les années cinquante, la langue et la civilisation latines avaient toujours une place prédominante dans leur formation. Des courriers officiels, les publications telles *Archivum Historicum Societatis Iesu* étaient effectivement presque toujours rédigés en latin. Le commentaire du P. J. Sommet est annonciateur de l'écart entre les générations qui se creusera davantage dans les années suivantes et qui, du reste, est loin de ne concerner que les seuls jésuites. Son point de vue correspond au climat d'après-guerre où les différents vécus vont porter de plus en plus de poids dans les comportements et les revendications, mettant en cause les habitudes, désormais désuètes, de l'avant-guerre.

Dans ce rapport qu'il adresse aux consultants au sujet du transfert, J. Sommet précise que la bibliothèque d'Yzeure contient non seulement un fonds littéraire important mais aussi un fonds patristique. Ce dernier, d'après lui, serait utile à Aix pourvu qu'un centre d'études littéraires et patristiques de la Compagnie s'y établisse. Il fait cependant preuve de lucidité, rappelant que très probablement la bibliothèque serait peu utilisée, comme c'était le cas à Yzeure. Cela, du simple fait que les « patristiciens » étant aussi le plus souvent théologiens, il est peu probable qu'ils se déplacent à Aix pour y poursuivre leur travaux de recherches, étant donnée la présence de centres théologiques semblables sinon infiniment meilleurs à leur disposition à Lyon ou à Rome. Dans ce texte, le P. Sommet porte un regard critique sur ces théologiens-patristiciens qui comptent précisément parmi les plus ardents défenseurs de ce projet de transfert de la bibliothèque dans sa totalité.

Pour finir, il explique qu'il vaudrait finalement mieux disperser la bibliothèque entre un juvénat (Laval) et une maison de théologie (Aix) et « supprimer la partie vraiment dispendieuse qu'on peut trouver dans un autre juvénat ou dans une Université ». Il ne néglige pas de souligner le coût des constructions, de l'aménagement, et de l'entretien d'une collection littéraire qu'il faut sans cesse réactualiser afin d'en

préserver la valeur d'instrument de travail scientifique. Il est clair que dans son discours, la question financière demeure primordiale. Selon lui, tout en optimisant l'usage de la bibliothèque, la solution la plus économique possible doit être recherchée afin de débarrasser la Compagnie d'une dépense inutile. Vue sa tournure d'esprit, sans doute le P. Sommet a-t-il en tête que la Compagnie a, dans bien d'autres domaines à cette époque, des investissements à envisager qui la concernent dans sa totalité, voire dans sa vocation même, et que ceux-ci lui semblent autrement prioritaires. Dans tous les cas de figures, cette bibliothèque apparaît de plus en plus comme une espèce de fardeau dont on ne sait que faire.

## CHAPITRE V

### ***SÉMINAIRE DE LA BAUME SAINTE-MAIRE***

Le noviciat de la Baume Sainte-Marie ouvrit ses portes le 31 juillet 1954<sup>159</sup>, jour de la fête de saint Ignace, après le retour de vacances des novices de Saint-Germain l'Herm. Le 8 septembre, fête de la Nativité de Notre Dame, eut lieu l'inauguration solennelle présidée par le P. Ravier, en présence d'invités comme Mgr de Provençères l'archevêque d'Aix, M. Henry Roussel, l'entrepreneur, et l'architecte M. André Gallerand. Entre temps, les jésuites occupèrent progressivement leur nouvelle maison, réalisation coûteuse mais grandiose, qui servit désormais de noviciat. Comme on n'avait toujours pas décidé d'y aménager la bibliothèque d'Yzeure, les pères avaient emporté avec eux les ouvrages les plus indispensables pour pouvoir préparer leurs cours.

#### ***A. Projet de dépôt à l'Université d'Aix***

En octobre 1954, on envisagea même de faire un dépôt provisoire de la bibliothèque d'Yzeure à l'Université d'Aix-Marseille<sup>160</sup>. L'idée était d'installer temporairement dans une salle distincte de la Bibliothèque universitaire une partie de la collection. Environ 40 000 volumes comprenant principalement des ouvrages d'érudition et des revues scientifiques. L'autre partie, constituée du fonds de spiritualité et de théologie et d'ouvrages utiles pour l'enseignement, soit un minimum de 20 000 volumes, serait conservée à la Baume. Le P. Paul Mech, dont on parlera par la suite, avait même rédigé un rapport dans lequel il détaillait les modalités de cet éventuel dépôt. Son rapport paraît solide et il y est même question de fixer une durée minimum de dépôt, on parle de dix ans, avec possibilité de prolongation par un accord tacite. La Baume, en resterait propriétaire et un père serait chargé de veiller sur le fonds. Cette collaboration entre la Baume et l'Université offrirait d'une part aux pères de se voir concéder les mêmes droits d'emprunt d'ouvrages que les professeurs, et d'autre part aux étudiants jésuites le même statut que les étudiants de l'Université. Le P. Mech précise que l'Université s'engagerait alors à tenir à jour les périodiques, les ouvrages à suite et les collections. Elle prendrait à sa charge 50 % des frais de ces acquisitions et de ceux

---

<sup>159</sup>. « La Baume Sainte-Marie », *Jésuites de l'Assistance de France*, n°1, 1955, p.27-31.

<sup>160</sup>. cf. AFCJ; Q Aix 150/7, n°15 (2/10/1954).

de reliure. Il ajoute enfin que ces nouvelles acquisitions demeureraient cependant la propriété de la Baume.

Dans sa lettre adressée au P. Ravier, le Conservateur de la Bibliothèque universitaire<sup>161</sup> fait mention de sa visite à Yzeure, au cours de laquelle il avait pu se faire une idée plus exacte du contenu de la collection lui permettant d'en faire un rapport pour la Direction des Bibliothèques. Il signale que de nombreuses publications se trouvaient déjà à la BU mais que certains ouvrages sur la langue et la littérature grecques n'y figuraient pas et que les doubles d'usuels et d'ouvrages généraux s'avéreraient fort utiles étant donné le nombre croissant d'étudiants. En revanche, il déplore qu'il n'existe ni un catalogue alphabétique de matières de la collection d'Yzeure ni un inventaire. C'était d'ailleurs le cas pour la plupart des bibliothèques servant aux maisons de formation religieuses car, comme on le verra plus loin, le catalogage et l'inventaire ne y étaient pas systématiquement effectués, ce qui ne facilitait pas l'évaluation des collections.

Permettant une collaboration entre deux bibliothèques, cet hypothétique transfert est perçu par le Conservateur comme avantageux pour l'ensemble des usagers. Néanmoins, contrairement au P. Mech, il envisage plutôt un dépôt de courte durée jusqu'à ce que le projet de construction d'une bibliothèque à La Baume se soit concrétisé. Ce n'est cependant pas à lui que revenait la prise d'une décision finale avalisant ou non ce transfert. Celle-ci dépendait de la Direction des Bibliothèques. Il semble que pour des raisons qui nous sont inconnues<sup>162</sup> cette dernière s'y soit cependant opposée. Aucun document conservé dans les archives des jésuites ne nous permet d'expliquer ce refus. On peut cependant déduire des propositions du P. Mech évoquées ci-dessus qu'elles offraient manifestement moins d'avantages à l'Université, qu'aux jésuites. Financièrement d'abord, en ce que l'Université avait à sa charge 50 % des frais d'achat de livres et revues qui de toute façon revenaient finalement à la Baume; d'autre part, parce que les jésuites demandaient en échange un statut universitaire vis-à-vis de la bibliothèque, qui pouvait poser problème administrativement. Par ailleurs, l'absence du statut officiel de l'Ordre ne facilitait certainement pas ce type de collaboration avec un organisme d'État.

---

<sup>161</sup>. cf. AFCJ; Q Aix 150/7, n°16 (30/10/1954).

<sup>162</sup>. Les enquêtes menées tout à tour auprès les Archives départementales des B-D-R, les Archives municipales d'Aix, la Bibliothèque universitaire de Lettres, la Bibliothèque de la Faculté de Droit n'ont pas permis de retrouver les archives de la Bibliothèque universitaire.

## ***B. Le P. Paul Mech***

La fin d'année s'approchait à grand pas et les débats sur le projet de transfert s'éternisaient sans aboutir à une résolution ferme. Cependant, un document d'archives<sup>163</sup> rédigé par le P. Mech suggère un regain d'intérêt pour le projet de construction d'une bibliothèque à Aix. Le père Paul Mech<sup>164</sup> est l'une des figures principales dans l'histoire de la bibliothèque d'Yzeure et celle de la Baume. Entré au noviciat d'Yzeure en 1928, il y prépare également sa licence ès lettres sous la férule de maîtres tels que le P. Ravier. Dès cette période, il contribue à l'entretien des bibliothèques, d'abord à Yzeure avec le P. Chantre puis à Jersey avec le P. Pedro Descoqs (1877-1946). En 1938, il est à Beyrouth lorsque le P. Chantre collabore au projet de construction de la Bibliothèque Orientale de l'Université Saint-Joseph. Son véritable parcours de bibliothécaire débute après son ordination qui a lieu en 1946: il suit le cours de bibliothéconomie de l'École de Chartes et y obtient le Diplôme technique de bibliothécaire, alors le plus haut degré de préparation de la profession en France. De 1946 à 1954, il a la charge de la bibliothèque du scolasticat de Lyon-Fourvière. A la mort du P. Chantre, il est nommé bibliothécaire de la Province de Lyon (1954-1971) ce qui va l'amener à s'occuper de l'avenir de la bibliothèque d'Yzeure. En effet, il lui incombe d'organiser ce transfert et de surveiller la mise en place de la bibliothèque à la Baume. Une fois l'opération terminée, le P. Mech se lance dans une opération tout autre et bien plus ambitieuse. Il prend alors l'initiative de créer une association entre bibliothèques ecclésiastiques et un réseau d'entraide et d'échange entre bibliothécaires chrétiens. Il s'était rendu compte de l'état alarmant de ces bibliothèques réduites le plus souvent à une fonction de dépôt de livres et du manque flagrant de formation du personnel chargé de l'entretien de ces fonds de livres<sup>165</sup>. Ce dernier n'ayant le plus souvent qu'un rôle de gardien. Cette collaboration avec d'autres prêtres donne naissance à deux services d'échanges et d'offres de livres, l'un francophone en 1957 (SEBE), l'autre international (*Theologici Exquisiti Oblatique Libri*)<sup>166</sup> en 1961. Deux ans plus tard est née l'Association des Bibliothèques Ecclésiastiques de France (ABEF) connue de nos jours sous le nom d'Association des Bibliothèques Chrétiennes de France (ABCF)<sup>167</sup> ainsi ouvrant ses portes aux bibliothèques des autres églises de France. D'autres tentatives vont suivre

---

<sup>163</sup>. cf. AFCJ, Q Aix 150/7, n° 17a, 19/11/1954.

<sup>164</sup>. La biographie du P. Mech provient des sources suivantes: a) « P. Paul Mech (1911-1999) », *ompagnie*, n°335, 2000, p.34-36 et b) « Hommage au P. Paul Mech », *Bulletin de liaison de l'A.B.C.F.*, n°113, 2000, p.3-4.

<sup>165</sup>. Fr. M. Albaric, op., « Les bibliothèques ecclésiastiques », *Histoire de bibliothèques françaises: Les bibliothèques du XXe siècle: 1914-1990*, dir. Martine Poulain, Paris, Promodis-Cercle de la Librairie, 1992, p.388-389.

<sup>166</sup>. Voir [http://abcf.cef.fr/pages/t\\_e\\_o\\_l.htm](http://abcf.cef.fr/pages/t_e_o_l.htm) 6 p. Page consultée le 16/01/2001. [lien périmé]

<sup>167</sup>. Voir <http://www.abcf.fr/> Site consulté le 16/09/2008.

dans le cadre de l'Association, telles l'organisation de stages de formation pour les bibliothécaires de sorte que ces derniers puissent mieux assumer leur fonction, dans le but de promouvoir et de favoriser l'accès à la culture chrétienne.

Le parcours professionnel du P. Mech le pose comme un bibliothécaire « moderne », dans la mesure où il a bénéficié d'une véritable formation en ce domaine, profondément conscient de la condition critique des bibliothèques ecclésiastiques et déterminé à améliorer leur sort. Cependant, le cas des bibliothèques jésuites est souvent exceptionnel par rapport à celui des autres ordres religieux, voire des séminaires. En effet, les jésuites, en tant que premier ordre religieux enseignant, ont toujours beaucoup investi dans leurs bibliothèques, tantôt dans les maisons de formation, tantôt dans les collèges. L'accent mis sur la formation à la fois religieuse et intellectuelle exigeait la présence d'une bonne bibliothèque sur place, ce qui était souvent possible en raison des moyens financiers considérables dont disposait la Compagnie. Mais dans les années cinquante, les petites bibliothèques se trouvaient dans une situation nouvelle et difficile, les conditions économiques, sociales et politiques ne correspondant plus à celles des années vingt et trente. Petit à petit, comme on l'a déjà vu, les priorités se sont modifiées et transformées surtout à partir de la deuxième période d'après-guerre.

L'une des conséquences les plus visibles de ce phénomène fut la diminution progressive de la place privilégiée qui était jadis accordée aux études des lettres classiques. En outre, les bibliothèques publiques<sup>168</sup> se développaient et se modernisaient depuis 1945 tout en diversifiant leurs services, ce qui incitait les jésuites à les utiliser davantage comme centres de documentation. Ainsi, il leur devenait de moins en moins nécessaire de constituer ces collections encyclopédiques coûteuses au sein de leurs propres établissements ou de les y maintenir à jour, en dehors des sciences religieuses dont ils vont désormais chercher à enrichir leurs collections.

Le cas de la bibliothèque d'Yzeure s'inscrit dans cette tendance générale. A travers les maintes hésitations qui entourent son transfert, il reflète ce nouveau contexte des années cinquante et la difficulté de s'y adapter. Tandis qu'on en est encore à reconsidérer la solution de son installation à Aix, le P. Mech va perfectionner en plusieurs étapes, l'organisation interne de la bibliothèque, en s'inspirant des modèles d'autres grandes bibliothèques jésuites comme celles de Chantilly, Fourvière ou Laval sur lesquelles avait travaillé son prédécesseur, le P. Antoine Chantre. Ses « Quelques Notes concernant la construction de la bibliothèque »<sup>169</sup> nous donnent une idée des modifications apportées au fur et à mesure, au projet initial conçu du vivant du P. Chantre. Modifications qui concernent notamment l'aménagement de la bibliothèque: un magasin sur deux étages avec la capacité de contenir 38 400 volumes; une salle de

---

<sup>168</sup>. P. Mech, « Quatre pas dans nos bibliothèques », *JAF*, n° 3, 1957, p.18-24.

<sup>169</sup>. cf. AFCJ, Q Aix 150/7, n°17b.

travail à l'étage avec une capacité de stockage analogue à celle du magasin. Il s'est également intéressé aux questions d'aération des magasins, d'éclairage, de chauffage ou de la protection des livres contre les rayons solaires. Ce document nous apprend que le classement des livres s'y ferait par matières et que le métrage linéaire des rayonnages à La Baume, serait 3192 m contre à 2 100 m à Yzeure. La bibliothèque privée d'une maison de formation conçue pour recevoir 80 000 ouvrages est un projet pour le moins ambitieux mais surtout onéreux. Il est clair que l'intention était aussi d'en faire une réalisation à la fois moderne et néanmoins conforme à la tradition et à l'esprit de la Compagnie de Jésus.

Le Père Mech<sup>170</sup> se penche également sur l'avenir de la collection d'Yzeure si elle s'installait à Aix. Il réfléchit assidûment sur des questions telles que l'orientation, la politique d'achat, les diverses utilisations possibles ou les contraintes budgétaires. En résumé, il juge nécessaire la construction d'un local spécifique approprié à la Baume, pour abriter la collection littéraire d'Yzeure, patrimoine culturel de la Compagnie de Jésus. Par ailleurs, si le statut de maison de formation dont bénéficiait la Baume, impliquait la présence d'une bibliothèque capable de fournir les instruments de travail dont avaient besoin les professeurs, une bibliothèque littéraire de cette ampleur n'était en revanche pas indispensable pour un simple noviciat. En dehors des cours de latin et de français, la formation<sup>171</sup> des novices était essentiellement spirituelle et dogmatique, centrée sur la prière, les *Exercices Spirituels*, l'étude des fondements philosophiques, dogmatiques et scripturaires de la théologie catholique et des expériences apostoliques. D'ailleurs, le fonds « noviciat » proprement dit avait déjà été transféré à la Baume. Une bibliothèque littéraire ne serait vraiment utile que si la Baume accueillait à l'avenir un juvénat, et apparemment, le projet sur ce point alors en cours d'élaboration, n'était pas certain d'aboutir et devait lui aussi être financièrement viable. Pour l'instant ce n'était pas possible non seulement à cause de la baisse des effectifs mais aussi à cause de l'interdiction faite aux séminaristes y compris jésuites de poursuivre leurs études supérieures dans une université d'État, avant l'achèvement de leur deuxième cycle. Bien sûr, ils pouvaient cependant, s'inscrire dans les facultés catholiques implantées dans les grandes villes telles Lyon ou Paris, mais non à Aix. Il fallut attendre le concile Vatican II pour que cette réglementation soit assouplie.

Plus loin, dans le même document, il traite de la question de l'accès à cette bibliothèque. Il souligne la difficulté d'ouvrir la bibliothèque au public au sens large du terme pour plusieurs raisons. D'abord, il n'y aurait pas de personnel en permanence ni pour assumer les tâches administratives ni pour la surveillance. Deuxièmement, il nous informe qu'à Yzeure, le public admis devait se contenter de la salle de manutention, la

---

<sup>170</sup>. cf. AFCJ, Q Aix 150/7, n°17a.

<sup>171</sup>. cf. AFCJ, Q Aix 150/5, *École Supérieure de Théologie Missionnaire : Statuts*, n° 27.

salle de travail lui étant interdite en dépit de la pauvreté des bibliothèques de la ville. Après tout, les étudiants jésuites eux-mêmes ne bénéficiaient pas d'accès complètement libre à la bibliothèque; ils pouvaient emprunter des livres par le biais d'un de leurs professeurs mais il leur était interdit d'y circuler librement. Cette stricte réglementation correspondait à l'organisation interne<sup>172</sup> d'une communauté jésuite : les différentes catégories de membres vivaient chacune dans un « quartier » distinct et ne se mêlaient qu'exceptionnellement les unes aux autres. Ainsi, les jувénistes avaient-ils leur propre salle de travail, distincte de celle des novices et celle des professeurs. Par ailleurs, le père Mech constate que la bibliothèque serait de toutes façons peu utile à la population étudiante étant donnée la présence d'autres grandes bibliothèques sur Aix-en-Provence, situées au centre ville; en l'occurrence la Bibliothèque universitaire et la Bibliothèque municipale de la Méjanes. Celles-ci offraient déjà un choix d'ouvrages susceptible de minorer l'intérêt d'un centre de documentation supplémentaire, situé en outre à 3 km du centre. Selon lui, il n'y avait que le fonds d'ouvrages de spiritualité qui n'avait vraisemblablement pas d'équivalent à Aix. Mais encore une fois, ces ouvrages étaient trop spécialisés pour attirer les foules. Un autre inconvénient serait l'impossibilité d'effectuer des prêts ce qui exigerait de consulter les ouvrages sur place. Cette interdiction aurait tendance à dissuader les usagers potentiels qui préféreraient fréquenter les bibliothèques publiques ou universitaires où le prêt est en général autorisé et où est généralement proposé un vaste choix de services, tels le prêt inter-universitaire.

Le statut privé de cette bibliothèque explique la rigidité de sa politique d'ouverture. Propriété d'un ordre religieux, conçue spécialement pour subvenir aux besoins de la communauté, elle ne pouvait ni remplir les fonctions d'une véritable bibliothèque publique ni rivaliser avec celle-ci. Le Père Mech en conclut qu'un accès totalement libre aux personnes étrangères à l'ordre ne pouvait être raisonnablement envisageable. Des chercheurs universitaires pourraient cependant être admis, mais sur demande et de manière exceptionnelle.

Il considère également la question de la continuation du fonds originel de livres. Fallait-il ou non l'enrichir dans tous les secteurs ou fallait-il en privilégier certains afin de réduire les frais? Tendant à perdre son caractère obligatoire du fait de l'ouverture sur d'autres cursus et de la spécialisation qu'elle impliquait de plus en plus, la licence ès lettres, jadis préparée par l'ensemble des jувénistes, s'éloignait progressivement de son aspect purement humaniste. Par exemple, on avait créé récemment un jувénat scientifique à Toulouse. La Compagnie avait déjà pleinement conscience que, si elle ne voulait pas se retrouver tôt ou tard confinée à un classicisme d'arrière garde, passiste et souvent réactionnaire, dont l'éducation classique proprement dite devenait peu à peu le

---

<sup>172</sup>. « La formation jésuite au Vingtième siècle », *Annuaire de la Compagnie de Jésus*, Rome, 2000, p.134.

symbole, et se voir aussitôt assimilée aux détracteurs de Galilée ou de Darwin et rejetée par le monde moderne, il lui fallait pour y garder sa place, ouvrir dès à présent sa formation à tous les domaines scientifiques, ce qui ne pouvait se faire qu'au dépens du latin, du grec et de la littérature. Pour citer le P. Mech lui-même :

« (...) La nécessité de la présence de l'Église dans les divers domaines scientifiques, - humanistes, à leur manière- diminue le personnel disponible pour la spécialisation dans les lettres pures, l'érudition gréco-latine et philologique.(...)»<sup>173</sup>. Il était temps d'admettre qu'une éducation centrée sur les lettres pures, c'est-à-dire les civilisations gréco-latine et française devenait progressivement dépassée et qu'elle n'était plus considérée comme un atout indispensable pour la réussite professionnelle.

Comme le P. Sommet, le P. Mech ne niait pas la valeur d'une éducation humaniste, mais il voyait clairement la nécessité de s'adapter à l'évolution du temps. Ses interrogations correspondent au récent phénomène d'adaptation et de remise en cause qui va secouer de fond en comble l'Église catholique - structures internes, aires d'activités, orientations, etc. - et qui va se généraliser après l'annonce d'un concile œcuménique par Jean XXIII en 1959.

Dans cet esprit d'adaptation, le P. Mech suggère dans ce document, de développer la bibliothèque d'enseignement, destinée aux professeurs du jувénat, au dépens de la bibliothèque de lettres pures, cette dernière étant trop spécialisée pour un usage fréquent. Dans le cas où cette collection érudite serait interrompue, le père bibliothécaire n'exclut pas l'alternative de la vendre, de préférence à une bibliothèque aixoise, pour que ces confrères jésuites puissent continuer à l'utiliser sans avoir la charge financière de l'entretenir. Sans cesser d'insister sur la nécessité de construire un bâtiment spécifique pour l'accueillir, il rappelle qu'il était primordial et urgent de déterminer une orientation et une politique d'achat, réalistes, économiques et correspondant strictement aux besoins actuels.

Les conseils du P. Mech furent considérés avec la plus grande attention, étant donnée sa charge de bibliothécaire de Province et ses compétences incontestables en la matière. Le père Ravier était d'autant plus conscient de la nature pressante de ce transfert, que le contact établi avec les acheteurs d'Yzeure prévoyait un délai de cinq ans<sup>174</sup> pour vider l'aile du bâtiment occupée par la bibliothèque. Certes, ce délai pouvait toujours être prolongé, mais ce n'était avantageux ni pour les uns ni pour les autres, car d'un côté les marianistes avaient besoin de cet espace supplémentaire aussitôt que possible et de l'autre, le solde de la vente d'Yzeure ne serait versé qu'après le déménagement des livres conformément au contrat. Or les jésuites envisageaient déjà d'utiliser cette somme pour rembourser une partie de la facture des travaux de

---

<sup>173</sup>. cf. AFCJ, Q Aix 150/7, n°17a.

<sup>174</sup>. cf. AFCJ, Q Aix 150/7, n° 23.

construction. La bibliothèque devait donc être transférée avant fin 1957, afin d'éviter une situation gênante avec les acheteurs et pour obtenir rapidement les cinq millions d'anciens francs promis. Ces notes du Père Mech sont datées du dix-neuf novembre 1954. Il restait donc au plus trois ans pour prendre une décision ferme concernant le transfert de la bibliothèque, rassembler la somme d'argent nécessaire, faire bâtir un local adéquat et procéder au déménagement.

### *C. Monsieur Zédet*

Un autre ensemble de correspondances, datant de cette même période, met en lumière la nouvelle stratégie adoptée par le P. Ravier dans la recherche de fonds. Il charge un certain E. Zédet, domicilié à Paris, d'une mission particulière : solliciter de l'aide financière auprès de sociétés publiques et privées et trouver une solution avant le mois de février 1955. Les courriers envoyés par M. Zédet laissent penser que ce dernier avait des connaissances, voire des collègues, à des postes-clés de l'administration de grandes entreprises. En revanche, ces courriers ne nous livrent aucune information sur sa profession mais on peut penser à un expert financier. En ce qui concerne ses rapports avec le P. Ravier, il signale expressément dans ses courriers qu'il ne le connaissait pas personnellement avant que ce dernier ne sollicite son aide à titre professionnel. Il n'est cependant pas impossible que ce Monsieur Zédet ait été quelque ancien élève des jésuites ou sympathisant de l'Ordre; en effet, il n'est pas inhabituel que les jésuites fassent appel pour leurs affaires à ceux qui, parmi leurs anciens élèves, avaient réussi professionnellement, et qui avaient gardé un bon souvenir de leur période scolaire et de leurs professeurs.

Au titre d'archives, ces fragments de correspondances révèlent encore une fois la volonté de trouver la solution la plus économique par le moyen de subventions ou d'un prêt à un taux bas qui soulageraient la Compagnie de trop importantes dépenses et permettraient de rembourser sur une période plus longue. En premier lieu, M. Zédet adresse plusieurs exemplaires d'une lettre type<sup>175</sup> aux hauts responsables de sociétés pétrolières (Essences des Armées, Standard Française des Pétroles, Société Générale des Huiles de Pétrole), de banques publiques (Crédit Lyonnais), de compagnies d'assurance (Le Phénix), et de groupes industriels (l'Union Européenne Industrielle et Financière) . Les termes familiers utilisés tels que « mon cher camarade » ou « ami » suggèrent des liens intimes avec ces personnes influentes. Il adopte un style apologétique cherchant à les convaincre du bien-fondé de ce projet de transfert et de

---

<sup>175</sup>. cf. AFCJ, Q Aix 150/7 n° 18a. Il ne nous a pas semblé nécessaire de présenter toutes ces lettres en annexes en raison de leur contenu similaire.

construction de la bibliothèque de la Baume, projet qui représente une telle charge financière que le P. Provincial a même envisagé une éventuelle vente aux enchères. Ainsi, M. Zédet sollicite implicitement leur soutien financier sous forme d'un prêt de 20 millions d'anciens francs français, remboursable en sept ans, à un taux de 3,5 à 4 % afin de sauvegarder ce patrimoine culturel et de « l'établir dans une région qui en a bien besoin d'un élément de spiritualité et de réconfort humain ». La somme requise est en fait analogue à la valeur même du contenu de la bibliothèque, évaluée par la Direction des Bibliothèques.

Dans la lettre adressée à son « ami », Monsieur de Labarrière<sup>176</sup>, ingénieur général de la Direction Centrale des Essences des Armées, datée du 19 novembre 1954, il évoque le cas de compagnies pétrolières, en particulier Shell, qui ont déjà réalisé des prêts « sous réserve que leur objet se rattache à des préoccupations d'ordre culturel ou social ». Selon M. Zédet, la Province de Lyon pourrait poser sa candidature pour une telle demande d'emprunt car elle correspondait à ce cas de figure. En effet, les nouvelles missions comme celle du Tchad relevant de la Province de Lyon, pouvaient justifier de ce type de vocation, quelles que déléteries qu'aient pu être leurs « bonnes actions » sur les cultures indigènes. Cependant, il avoue se sentir gêné de faire cette démarche auprès de la direction de la Shell, ayant appris que les deux responsables de ce département, étaient israélites. Aujourd'hui, son attitude pourrait être qualifiée de méfiante voire d'hostile de part le choix des termes qu'il utilise. Il faut cependant la restituer dans le contexte de cette période de l'immédiate après guerre pour mieux comprendre cette réticence. Au début des années cinquante, en dépit de leur fond commun, un profond fossé sépare les deux communautés religieuses. Ce manque de communication et d'interaction ne pouvait que perpétuer des rapports tendus et superficiels. Ce n'est qu'à partir des années soixante qu'un véritable effort est entrepris pour tenter de recréer un dialogue entre juifs et chrétiens, ce notamment grâce au pape Jean XXIII et à l'historien Jules Isaac, fondateur de « l'Amitié judéo-chrétienne » en 1948<sup>177</sup>. Deuxièmement, M. Zédet a pu simplement appréhender une réponse négative de la part de ces deux hommes, vraisemblablement peu intéressés par la perspective d'accorder un prêt à un ordre religieux chrétien, réputé l'un des plus puissants et des plus riches de l'époque. Dans sa réponse, M. de Labarrière informe son ami, M. Zédet, qu'il a pris contact avec Shell. Comme prévu, la compagnie pétrolière ne pouvait effectivement pas subventionner un tel projet, bien que les personnes avec lesquelles il avait pu s'en entretenir aient été des « catholiques actifs »<sup>178</sup>.

---

<sup>176</sup>. *ibid.*

<sup>177</sup>. P. Pierrard, *Un siècle de l'Église de France, 1900/2000, op. cit.*, p. 172.

<sup>178</sup>. cf. AFCJ, Q Aix 150/7, n°18c (19/12/1954).

Dans une autre lettre adressée à son « cher camarade », Monsieur Vermorel, secrétaire général du Crédit Lyonnais, banque nationalisée durant la période de reconstruction, il fait mention de son enquête menée auprès des sociétés pétrolières, laquelle lui a révélé que celles-ci se trouvaient « actuellement dans la nécessité de parachever leurs équipements maritimes » et donc qu'elles ne disposaient pas de ressources disponibles pour réaliser des prêts à des taux préférentiels. Sa description de ce système « d'emprunt généreux », normalement poursuivi par des compagnies pétrolières et industrielles vise, semble-t-il, à démontrer à M. Vermorel que les banques pourraient bien adopter le même type de stratégie, c'est-à-dire effectuer des prêts à des taux exclusivement bas pour la réalisation des projets d'ordre culturel ou social.

Il n'est guère surprenant que les réponses de ces entrepreneurs soient toutes négatives. Dans la lettre de M. A de Boissieu<sup>179</sup>, président de l'Union Européenne Industrielle & Financière, celui-ci explique à son ami, M. Zédet les raisons qui lui font se trouver dans l'incapacité d'appuyer le projet du P. Ravier. La plus incontournable est que la demande d'emprunt de 20 millions d'anciens francs à un taux extrêmement préférentiel n'est pas conforme aux conditions normales de crédit. Par ailleurs M. de Boissieu explique avoir déjà eu l'occasion de travailler sur des projets problématiques et onéreux relevant, à l'époque, de la Province de Paris de la Compagnie de Jésus. Il exprime toutefois, ses regrets de ne pouvoir régler le problème du noviciat de la province de Lyon malgré sa sympathie manifeste pour l'Ordre, dont l'un des ses oncles fut nommé provincial. Le 31 décembre 1954<sup>180</sup>, suite à la réception de ces réponses, M. Zédet adresse au P. Ravier un compte-rendu très détaillé du produit de ses recherches. Il lui fait part en particulier des réponses défavorables des banques nationalisées, telle le Crédit Lyonnais. Il suggère d'essayer une autre piste de recherche cette fois-ci orientée vers les banques privées. Il conseille au père Ravier de prendre contact avec M. Ravier, directeur général de la banque Morin-Pons à Lyon lequel pourrait bien être un parent du père provincial. Pour finir, il l'invite à contacter aussi le banquier lyonnais, Isnard Le Français lequel semble compter parmi ses relations.

Suivant les conseils de M. Zédet, le P. Ravier finit par contacter la banque Morin-Pons. Celle-ci, tablant sans doute sur la réputation des finances de la Compagnie, lui fait la proposition d'offre de crédit<sup>181</sup> 10 millions francs français pour une durée d'un an au taux de 7,5% à la condition que le P. Ravier lui réserve en retour, « une part appréciable de ses opérations bancaires ». Une note ajoutée au crayon en

---

<sup>179</sup>. cf. AFCJ, Q Aix 150/7, n° 18d (20/12/1954).

<sup>180</sup>. cf. AFCJ, Q Aix 150/7, n° 18e (31/12/1954).

<sup>181</sup>. cf. AFCJ, Q Aix 150/7, n° 18g (15/1/1955).

marge de ce document révèle une autre offre de crédit de la part de Monsieur Jean Martin, 37 rue Paradis, s'élevant à 15 millions avec des conditions analogues.

De son côté, M. Zédet dirige lui aussi son enquête vers les banques privées après avoir sollicité l'avis de l'un de ses collègues, M. J. Journal, également domicilié à Paris. Ce dernier lui conseille de faire une demande auprès du Crédit Foncier, bien que les taux d'intérêts de ce dernier ne soient pas aussi bas qu'on aurait pu le souhaiter. En effet, comme M. Journal le rappelle à son collègue, il était à l'époque bien difficile d'obtenir un emprunt de 20 millions d'anciens francs à des taux exceptionnellement bas pour un projet de construction de bibliothèque sur la seule base de sa valeur culturelle. Tenant compte du statut religieux de la Compagnie de Jésus, il n'exclut cependant pas le recours aux « générosités » pour couvrir la différence d'intérêt. Or, la Compagnie de Jésus ne le nie aucunement, la charité chrétienne est souvent « le secret du financement de ses grandioses constructions »<sup>182</sup>. Elle intervient aussi pour le financement de telle ou telle mission voire de travaux scientifiques.

Par ailleurs, M. Journal offre ses services de médiateur entre le gouverneur du Crédit Foncier, M. Deroy, et le père provincial A. Ravier. Dans une lettre adressée<sup>183</sup> à ce dernier, datée du 9 février 1955, il lui assure que M. Deroy, doté d'un « esprit apostolique » était un homme de confiance chargé « d'un établissement semi-public soumis à des règles strictes ». Tout cela suggère que ce dernier pouvait se montrer sensible aux vertus chrétiennes d'entraide et de solidarité. Toutefois comme pour toute affaire qui touche à l'argent, il y avait inévitablement des conditions. Premièrement, il fallait garantir un gage hypothécaire couvrant largement le montant de la somme empruntée. Deuxièmement, des ressources normales devaient donner toute sécurité sur le paiement des intérêts et le remboursement du capital aux dates prévues.

#### *D. Correspondances romaines*

Suite à cette réponse de M. Journal, le P. Ravier adresse donc un courrier au Père général de la Compagnie de Jésus à Rome, daté du 12 février 1955<sup>184</sup>. Le père provincial ayant tenté toutes les pistes possibles pour régler le problème de bibliothèque, en fait le compte rendu à son supérieur, ce dernier étant seul investi du pouvoir de décision. Il est clair que le P. Ravier était arrivé au terme de son enquête et qu'il ne restait plus qu'à prendre une décision.

---

<sup>182</sup>. « Nos bienfaiteurs », *Annuaire de la Compagnie de Jésus, 1963 - 1964*, p. 7.

<sup>183</sup>. cf. AFCJ, Q Aix 150/7, n° 18h (9/2/1955), lettre manuscrite.

<sup>184</sup>. cf. AFCJ, Q Aix 150/7, n°19.

Ce courrier nous apprend d'abord que le supérieur général lui-même avait donné l'ordre de différer la construction de la bibliothèque, sachant que la Province de Lyon supportait déjà la charge de la construction du noviciat à Aix, achevée depuis. Le père Ravier invite respectueusement son supérieur à se raviser tout en lui exposant ses arguments en faveur de la construction de la bibliothèque. D'abord, il lui rappelle que le transfert de la bibliothèque, restée à Yzeure devenait urgent car les nouveaux propriétaires voulaient naturellement se servir du local qu'elle occupait. Deuxièmement, il lui annonce l'élaboration du projet de bibliothèque et celle d'un plan de construction d'ores et déjà réalisé par le P. Mech et l'architecte M. Gallerand, lesquels prévoient une bibliothèque dotée de la capacité de contenir 80 000 volumes. Cette quantité correspondrait aux livres provenant d'Yzeure et aux « accroissements normaux à prévoir pour les besoins du Juvénat ». En effet, à l'époque on envisageait déjà d'établir une maison d'études du second cycle à Aix, projet qui ne sera consenti par le P. Général qu'en 1967 et d'ailleurs pour une très courte période.

Dans cette lettre, le P. Ravier cherche surtout à justifier l'implantation de la bibliothèque en Provence, notant au passage qu'elle pourra être utile aussi bien à la communauté jésuite de la Baume qu'à celles des collèges de Marseille et d'Avignon. Dans la dernière partie de sa lettre, le P. Ravier évoque la question financière. Le devis établi en janvier 1955 par l'entrepreneur du chantier, M. Henry Roussel prévoyait une dépense approximative de 14 millions de francs français. Le P. Ravier propose deux solutions pour couvrir cette dépense. D'abord, il fait l'inventaire des diverses ressources qui allaient entrer dans la caisse de la Province de Lyon sur une période de deux ans, au montant d'environ 19 millions. Ces ressources comprenaient le solde de la vente d'Yzeure (5 millions) qui ne serait versé qu'après l'évacuation de la bibliothèque; la vente d'un immeuble de Lyon après son expropriation (12 millions); enfin, pour un montant estimé à environ 2.5 millions de « générosités ». La caisse devait aussi recevoir prochainement le remboursement du prêt consenti (20 millions) à la Vice-Province du Proche-Orient, pour la construction du collège Notre-Dame de Jamhour à Beyrouth (à 10 km du centre), achevée en octobre 1953<sup>185</sup>. Dans le cas où cette somme ne pourrait être recueillie dans les délais prévus, le P. Ravier met en avant la possibilité de recourir à un emprunt bancaire remboursable en cinq ans auprès du Crédit Foncier ou auprès de la banque Morin Pons de Lyon au taux de 6,5%.

En attendant la réponse du P. Général, le P. Ravier a poursuivi sa recherche d'autres options. Un document, rédigé à la troisième personne au nom de ce dernier, et daté du 7 mars 1955<sup>186</sup> énumère les ressources présentes, ou prochainement accréditées

---

<sup>185</sup>. *Jésuites de l'Assistance de France*, n° 4, 1959. Voir le site du collège : <http://www.ndj.edu.lb/ndj/presentation/ndjpresent.htm> (consulté le 6/10/2008)

<sup>186</sup>. cf. AFCJ, Q Aix 150/7, n° 21 (7/3/1955).

ou remboursées sur les comptes de la Province de Lyon. Ces sommes correspondent en tout point à celles mentionnées dans la lettre au P. Général, mais sont ici présentées comme un inventaire des gages pouvant garantir le remboursement d'un emprunt bancaire. Le P. Ravier y indique clairement qu'il souhaitait trouver « une ouverture de crédit en compte courant lui permettant de commencer la construction sans délai ». La bibliothèque apparemment offerte en gage possible y est estimée à 25 millions.

Dans ce mois de mars, le P. Ravier avait également écrit à l'attaché financier de l'Ambassade de France aux États-Unis, M. Maurice Pérouse. La réponse<sup>187</sup> de ce dernier nous éclaire sur le concours que lui avait demandé le père provincial. En effet, ce dernier avait de nouveau souhaité solliciter l'aide financière d'une fondation américaine, en l'occurrence la Fondation Ford. Ancien élève de la Compagnie et « proche parent d'un de ses membres », M. Pérouse occupait aussi un poste important à l'Ambassade de France aux États-Unis, et donc, coudoyait des hommes influents; on pouvait enfin espérer... Hélas, comme les précédentes, cette nouvelle tentative se solde, elle aussi par un échec. En effet, les fondations américaines ne privilégiaient pas ce genre de projet, en dépit de sa valeur culturelle, et la France, considérée comme un pays suffisamment riche n'appartenait pas à la catégorie des pays sous-développés. Du reste, le caractère confessionnel du projet n'incitait pas la Fondation Ford, soucieuse de préserver son image, à la subventionner. M. Pérouse conclut sa lettre en invitant le P. Ravier de s'adresser aux institutions catholiques américaines, aux Provinces américaines de la Compagnie voire à l'Université de Georgetown<sup>188</sup>, pistes de recherche qui n'ont vraisemblablement pas été suivies par le provincial à cause de la suite des événements.

La période entre mars et octobre 1955 est marquée par une absence de correspondances au sujet de la bibliothèque et de son financement. En octobre 1955, les novices de la Province de Toulouse rejoignent leurs confrères d'Aix après la fermeture de leur noviciat à Mons, dans le Gers<sup>189</sup> toujours à cause de la baisse des effectifs qui s'accroît. A l'époque, cette fusion se voulait provisoire; on espérait toujours un temps plus propice qui attirerait un plus grand nombre de jeunes hommes à la vie cléricale façon jésuite. Donc, à la rentrée 1955, il y avait 15 novices en première année et 18 en seconde.

La réponse attendue du P. Général n'a apparemment pas été conservée aux archives. Mais il a bel et bien répondu comme nous le confirme cette autre lettre que lui adresse le père Ravier le 13 novembre 1955<sup>190</sup>, et qui explique en partie cette

---

<sup>187</sup>. cf. AFCJ, Q Aix 150/7, n° 22 (20/4/1955)

<sup>188</sup>. La plus ancienne université catholique des États-Unis, dont l'enseignement s'inspire de l'héritage ignatien et jésuite.

<sup>189</sup>. *Compagnie*, n°11, 1967, p.174-177.

<sup>190</sup>. cf. AFCJ, Q Aix 150/7 n° 23 ; n° 24 (version latine).

interruption étrange de correspondance. Dès la première phrase, le P. Ravier fait un rappel de la réponse du P. Général Jean-Baptiste Janssens datée du 8 mars 1955<sup>191</sup>. Il y estimait à l'époque qu'il était encore trop tôt pour considérer sérieusement la question du transfert de la bibliothèque d'Yzeure à Aix. Sans doute dans ce courrier, le P. Général expliquait-il cette décision. Comme on peut le deviner, toutes les raisons déjà évoquées précédemment suffisaient à justifier son refus. D'une nature prudente et conservatrice, il ne considérait probablement pas comme prioritaire l'installation d'une bibliothèque destinée à être utilisée de manière ponctuelle par une poignée de personnes.

Dans cette lettre au P. Général, le P. Ravier garde toujours la même position, cherchant à le convaincre d'accorder son approbation à ce projet de construction à Aix. Il commence en lui rappelant que le délai de cinq ans accordé par les marianistes était déjà sérieusement entamé. Il ne reste plus que deux ans pour évacuer la bibliothèque. Environ 10 000 volumes, notamment la partie « spiritualité » (un huitième de la collection) ont déjà été transférés à Aix et aménagés provisoirement dans un local au rez-de-chaussée du bâtiment du juvénat<sup>192</sup> afin de faciliter le travail des professeurs. Il estime que le reste doit suivre pour éviter le démembrement de la collection. Selon lui, la bibliothèque a sa raison d'être à Aix plus qu'ailleurs, même si le juvénat ne s'y installe pas.

Elle peut y servir malgré tout aux pères de la maison et aux chercheurs jésuites comme c'était le cas à Yzeure. Il est clair que le P. Ravier souhaitait garder ce patrimoine culturel dans la Province de Lyon. Il ne semble point convaincu de la proposition de fusionner cette bibliothèque avec celle de Laval, qui la placerait ainsi sous la juridiction de la Province de Paris. Cette dernière, déjà largement pourvue de bonnes bibliothèques comme celle de Laval, celle des *Études* (15, rue Monsieur à Paris), ou encore la Bibliothèque Slave (33, rue de Sèvres)<sup>193</sup>, sans oublier les bibliothèques publiques et universitaires parisiennes, n'avait nul besoin de recevoir un centre de documentation supplémentaire. En revanche, le P. Ravier signale qu'il serait bien dommage de priver les membres de Province de Lyon de cet « bel instrument de travail ». Rappelons que la bibliothèque d'Yzeure était l'une des deux bibliothèques les plus riches de cette Province. Cette lettre nous apprend aussi que le plan financier échafaudé par le P. Ravier, après maintes consultations faites auprès des organismes bancaires, s'est trouvé annulé suite à la demande du P. Général de différer la question. D'où l'idée du P. Ravier, déjà évoquée ci-dessus, d'utiliser le remboursement de

---

<sup>191</sup>. Ce courrier n'a pas été retrouvé aux archives françaises des Jésuites.

<sup>192</sup>. *Courriers Province de Lyon*, Juin 1955.

<sup>193</sup>. R. Marichal s.j., « La Bibliothèque Slave », *Compagnie*, n°50, 1971 p.125-127.

l'emprunt accordé à la Vice-Province du Proche-Orient pour la construction du collège de Jamhour, pour assurer le paiement du chantier.

## ***E. L'architecte et l'entrepreneur***

De nouveau, l'absence de correspondances entre novembre 1955 et mai 1956 nous contraint à nous borner à un travail de déduction. De toute évidence le P. Ravier a fini par obtenir l'assentiment du P. Général pour la construction et le transfert intégral. Pour le financement, les courriers du P. Ravier laissent entendre qu'il a finalement été assuré par des moyens privés et des dons et non par le recours à un crédit. Le provincial a donc repris contact avec l'architecte M. Gallerand ainsi que l'entrepreneur M. Henry Roussel (1909-1958)<sup>194</sup>, deux autres protagonistes dans cette histoire. Ce dernier avait lui-même été élève des jésuites au collège Saint-Joseph en Avignon. Membre de l'Association des Anciens Élèves des Jésuites, c'est sans doute par le biais de cette dernière, que le père Ravier lui a fait appel pour ce chantier. Issu d'une famille de pâtisseries, Henry Roussel avait commencé sa carrière professionnelle dans le bâtiment dans les années trente, en tant que conducteur de travaux dans l'entreprise Coignard à Marseille. Après la guerre de 1939-1945, il monta sa propre entreprise de construction. Le chantier de la Baume l'avait beaucoup marqué en raison de sa rencontre avec le P. Ravier. Il s'était lié au père provincial d'une profonde amitié. Jusqu'à la fin de sa vie, survenue prématurément à la suite d'une maladie en 1958, les propos les plus élogieux ne lui manquèrent jamais pour exprimer son respect et son admiration pour le père provincial. Ce dernier lui témoignait en retour une affection réciproque.

En ce qui concerne, M. André Gallerand (1890-1961)<sup>195</sup>, à cause de l'absence d'écrits à son sujet, sa biographie n'a pu être que partiellement reconstituée à l'aide des témoignages des membres de sa famille. Architecte marseillais, il coudoyait les plus grands noms comme Le Corbusier ou encore Fernand Pouillon<sup>196</sup>. Spécialisé en architecture industrielle, il construisit des usines comme celles de Perrier ou de Contrexéville. Il fut par ailleurs l'un des premiers architectes contemporains à concevoir des résidences pourvues de cours intérieures, « puits de lumière » donnant plus d'éclairage aux appartements. Il fut architecte de l'ensemble des constructions effectuées dans les années cinquante à la Baume, travaillant en étroite collaboration avec M. Henry Roussel et son équipe et rendant compte du déroulement des travaux au P. Ravier de manière régulière. Homme discret, il n'a jamais convoité la notoriété, préférant l'anonymat. Après la fin des travaux de la Baume, M. Gallerand continua de travailler pour le compte des jésuites d'autant qu'il s'était lié d'amitié avec le P.

---

<sup>194</sup>. Renseignements fournis par son fils M. Marc Roussel.

<sup>195</sup>. Quelques éléments biographiques ont pu être rassemblés grâce aux témoignages de sa fille Mme Desbies, et sa petite-fille, Mme Gardini, domiciliées à Marseille.

<sup>196</sup>. J. Sbriglio, *Guides d'Architecture Marseille, 1945 - 1993*, Marseille, Éditions Parenthèses, 1993, p.167.

Raymond Mauric (1911-1986)<sup>197</sup>, pendant ce chantier. Pour la jeune mission de Tchad, c'est lui qui fut responsable de la conception des plans de la cathédrale du diocèse de Fort-Lamy (aujourd'hui N'Djamena). C'est alors qu'il connut le Mgr Joseph du Bouchet (1890-1972)<sup>198</sup>, ancien provincial de Lyon qui fut nommé Préfet apostolique de Fort-Lamy et supérieur de la mission de Tchad en 1947. Quant à la cathédrale, elle fut inaugurée en 1965<sup>199</sup>, quatre ans après la mort de l'architecte survenue en 1961. Incendiée en 1980 lors de la guerre qui ravageait le pays, il n'en restait que la grande ogive de béton et la croix sur la façade. Les parties sauvées des flammes ont été réinvesties depuis pour donner une version plus modeste et simple de l'ancienne cathédrale. La nouvelle inauguration eut lieu en décembre 1986.

---

<sup>197</sup>. *Compagnie*, n° 205, 1987, p. 38-40 (nécrologie).

<sup>198</sup>. *Compagnie*, n° 62, 1972, p. 177-179 (nécrologie).

<sup>199</sup>. *Compagnie*, n°204, janvier, 1987,p. 13-15; cf. annexe n° 56.

## *F. Plans de la bibliothèque*

Le devis que Henri Roussel envoie à M. Gallerand indique le début de la concrétisation du projet tout en nous offrant une idée de l'ampleur des travaux. En plus d'autres aménagements tels une salle de jeu dans le sous-sol et un prolongement du cloître, ils prévoyaient de construire la bibliothèque en face du bâtiment du noviciat, à l'autre extrémité de la grande galerie du cloître les reliant à l'ancienne bastide. Les nombreuses investigations visant à retrouver le plan définitif de la bibliothèque, celui qui a véritablement été réalisé, n'ont malheureusement pas abouti. Il n'a été conservé ni aux archives à Vanves ni à la Baume. Cependant, il nous est possible de retracer, au moins partiellement, les différentes étapes qui ont abouti à la version finale à l'aide des sources suivantes: certains plans conservés par la famille Roussel, numérotés, signés par M. Gallerand : n° 8318 ( 12/5/1953, rectifié le 19/08/1953 : plans du monastère et de la bibliothèque); n° 8319 (12/5/1953, plans du monastère et de la bibliothèque); n° 8320 (13/5/1953: façades et coupes du monastère et de la bibliothèque); n° 8352 ( non daté: bibliothèque). Ces plans, comportant beaucoup de corrections, ne correspondent cependant pas aux descriptions postérieures de la bibliothèque. La deuxième source est le rapport rédigé par M. Gallerand lors de la visite du P. Chantre en avril 1953<sup>200</sup>, que complètent les « notes » du P. Mech datées du 19/11/1954<sup>201</sup> et 12/2/1955<sup>202</sup>. Malgré des détails très techniques, ces documents confirment que le plan a été remanié plusieurs fois.

Premièrement, il paraît nécessaire de faire une synthèse du plan tel qu'il a été conçu à l'origine et dans la deuxième partie, on s'efforcera de faire l'inventaire des changements les plus conséquents qui ont été apportés par la suite. Les plans les plus anciens<sup>203</sup> remontent, semble-t-il, au début de 1953, comportant les numéros 8299, 8300 et 8301 comme nous l'indique le rapport de M. Gallerand. Suite à des discussions avec le P. Chantre, M. Gallerand a rapporté les changements demandés par ce dernier sur une nouvelle série de plans effectuée dès le mois de mai 1953. A l'origine, le plan de la bibliothèque présentait la forme d'un « T ». La partie horizontale composée de trois niveaux (sous-sol, rez-de-chaussée et premier étage) d'une superficie de 153m<sup>2</sup> au sol, correspondait au bâtiment « études ». La partie longitudinale, sur quatre demi-étages (rez-de-chaussée, premier entresol, premier étage et deuxième entresol) avec approximativement 200m<sup>2</sup> au sol, formait le bâtiment « magasin ».

---

<sup>200</sup>. cf. AFCJ, Q Aix 150/9 n° 10.

<sup>201</sup>. cf. AFCJ, Q Aix 150/7 n° 17b.

<sup>202</sup>. cf. AFCJ, Q Aix 150/7 n° 22.

<sup>203</sup>. Ces plans n'ont pas été retrouvés.

L'entrée de la bibliothèque se faisait par le rez-de-chaussée, sur le petit côté du bâtiment « études », qui débouchait sur le cloître. En franchissant la porte d'entrée, le visiteur arrivait dans un vestibule. A sa gauche, se trouvait le secrétariat et en face, le fichier. Au fond, il y avait le bureau du bibliothécaire suffisamment spacieux pour que puissent y être conservés les livres les plus précieux et pour recevoir des lecteurs. A l'étage, auquel on accédait par l'escalier situé dans la partie « magasin », on trouvait la salle de travail. Initialement, il avait même été question de faire deux salles: la plus grande pour les pères et une autre petite pour les scolastiques. On en avait aussi prévu une autre pour les travaux de machine à écrire.

Du rez-de-chaussée, on accédait aussi à l'autre partie de la bibliothèque constituée du magasin et d'un espace intermédiaire qui le précédait. La surface en avait été diminuée au profit du magasin : de 71,5 m<sup>2</sup>, elle était passée à 42m<sup>2</sup>. Le plan y comportait une salle de périodiques, un monte-charge pour les livres et un escalier desservant tous les niveaux de la bibliothèque : le sous-sol, le premier étage et les quatre demi-étages de magasin. Dans un plan postérieur (n° 8352), la salle de périodiques avait été remplacée par des toilettes.

Le magasin est la partie qui a subi le plus de remaniements: ses dimensions, celles de ses rayonnages furent changées plusieurs fois. Faire l'inventaire de tous les changements successifs serait inutilement fastidieux d'autant que tous les plans n'ont pas été conservés. On s'en tiendra ici aux plus importants. A l'origine, il s'agissait de construire quatre magasins autoporteurs sans aucun ancrage dans les murs, d'une hauteur de 2,25 m chacun, afin d'optimiser l'usage de l'espace. Les dimensions de chaque magasin étaient les suivantes: 13 m sur 11 m dans le plan n° 8318, avec au crayon l'étude d'une possibilité d'extension de 3,5 m sur la longueur. Dans le plan postérieur (n° 8352), les dimensions sont ramenées à 11,5 m sur 10,5 m. L'organisation des rayonnages à l'intérieur des magasins reste plus au moins constante. Un couloir central large d'1 m divisait la pièce en deux dans le sens de la longueur. De part et d'autre se trouvaient des rangées de quatre rayonnages (0,6 m par 1 m, sur 2,25 m de haut) séparées entre elles par un espace d'1m. Dans cette première ébauche (plan n° 8318), on prévoyait quatorze travées de rayonnages double face et quatre autres de rayonnages simples, placées contre les murs des petits côtés.

Les changements les plus importants apportés par la suite sont les suivants: le magasin devient plus dense c'est-à-dire qu'on augmente le nombre de rayonnages tout en réduisant la superficie. Dans le plan n°8352, on remarque dix-huit travées de rayonnages double face aménagés dans un espace de 11,5 m sur 10,5 m. On opte aussi pour les rayons ayant une profondeur de 50 cm au lieu de 60 cm.

Au cours de 1954 et 1955, le plan a été de nouveau remanié et surtout simplifié. Peut-on en déduire que le père général n'ait pas approuvé le projet initial jugé trop ambitieux ou trop onéreux ? Ce fut probablement le cas, ce qui expliquerait les efforts

du P. Mech, pour épurer sans cesse le plan, toujours dans le cadre du tracé initial. Ses notes portent surtout sur des détails très techniques liés à la bibliothéconomie : l'aménagement du magasin, des rayonnages etc. De même, il suggérait d'installer le catalogue général ainsi que le fichier des livres empruntés à la place du vestiaire, au rez-de-chaussée au lieu du premier étage. En outre, il nous informe aussi qu'il était question d'aménager une salle de travail au rez-de-chaussée, qui selon lui, ne serait pas d'une grande utilité. Il recommande d'en faire une salle de périodiques, dotées de rayonnages ce qui permettrait d'augmenter la capacité de stockage.

Faute de plan définitif, il ne nous reste d'autre alternative que de nous fier aux témoignages oculaires, le local ayant été depuis complètement réaménagé en salle de conférence. De toute évidence, l'organisation interne, telle qu'elle avait été adoptée, ne ressemblait guère aux plans initiaux. Les PP. de Vregille et Morel ne se souviennent que de deux niveaux de travées métalliques auto-porteuses pour le magasin et d'une seule grande salle de travail. D'après eux, le bureau du bibliothécaire servait aussi à recevoir des visiteurs non-jésuites, lesquels n'étaient pas autorisés à travailler dans la salle de travail.

## CHAPITRE VI

### CONCRETISATION DU PROJET

Le chantier démarra pendant la période estivale, plus exactement le 28 août 1956. Autour de cette date, le P. Ravier est venu visiter la Baume. Dans le rapport qu'il a laissé au recteur du séminaire, le P. Décisier, il y fait part de ses observations. Après quelques remarques sur la vie de la communauté, il vient à la question du transfert prochain de la bibliothèque à Aix, à son utilisation et à son orientation. Il mentionne que la bibliothèque, une fois installée, sera utilisée par les chercheurs jésuites pendant les vacances et pendant l'année, par les pères professeurs, conformément à l'autorisation accordée par le Père Visiteur, le P. Plaquet. Le P. Ravier nous renseigne que selon les directives de ce dernier l'installation de la bibliothèque sera réduite et sans engagement pour l'avenir. En ce qui concerne la politique d'achat, il invite le bibliothécaire à en déterminer le rythme avec le P. Mech tout en privilégiant les secteurs de la spiritualité, des études littéraires (niveau de rhétorique supérieure) et de la patrologie ( en liaison avec la bibliothèque du scolasticat de Fourvière). En dernier lieu, il n'exclut pas la possibilité d'acheter occasionnellement des livres spécialisés en fonction des travaux personnels des pères.

#### *A. Détail sur l'orientation et la politique d'achat*

Un document d'archives intitulé « Notes sur la Bibliothèque de la Baume »<sup>204</sup> et portant la date du 3 novembre 1956, détaille l'orientation et la politique d'achat à adopter, une fois l'installation achevée. Bien que ce document dactylographié ne comporte pas de signature, il peut être aisément attribué au P. Mech, bibliothécaire de la province, chargé d'exécuter les ordres, ci-dessus, de son provincial. En effet, celui-ci avait déjà rédigé des rapports analogues touchant à la bibliothèque de la Baume et l'analyse du style littéraire s'accorde avec le sien.

Le P. Mech y fait le constat qu'il n'était plus pertinent de poursuivre la politique d'acquisition du P. Chantre étant donné le nouveau contexte de la bibliothèque. Celle-ci désormais située dans une ville universitaire, la plan d'achat établi par son prédécesseur devait subir une révision. Guidé par les conseils fournis par le P. Ravier dans son rapport de visite, le P. Mech établit une nouvelle politique d'achat pour la future

---

<sup>204</sup>. AFCJ, Q Aix 150/7, n°26.

bibliothèque de la Baume. D'un côté, le fonds du noviciat continuera d'être enrichi aussi bien en nouveautés qu'en livres anciens fondamentaux afin de constituer une bonne collection de spiritualité. De l'autre côté, la politique d'achat à suivre pour la bibliothèque littéraire sera limitée afin d'éviter les dépenses superflues étant donné « qu'on ne peut prévoir quand ni sous quelle forme se fera la reprise du juvénat ». D'après lui le juvénat devra s'efforcer d'être plus en accord avec son temps en tenant compte de réalités telles que la baisse des vocations; la réforme prévue de l'épreuve du juvénat; la place moins prépondérante des études littéraires; les nouvelles formes de ministère. D'où sa suggestion d'assurer à la Baume la préparation de l'examen de propédeutique et de certains certificats de licence ès lettres (français, latin, grec, philologie) soit sur place soit par des prêts à des *studet privatim*. En rappelant la présence d'excellentes bibliothèques à Aix, il entrevoit aussi le perfectionnement en cours, des services proposés par les bibliothèques publiques, tels la création de catalogues nationaux de périodiques voire d'ouvrages étrangers. Ceci permettrait aux chercheurs de répertorier les ouvrages dans leurs lieux de conservation et de les emprunter par le biais du prêt interuniversitaire déjà fonctionnel à l'époque. Le P. Mech préconise un usage plus répandu des services publics par les jésuites afin d'éviter la constitution d'une bibliothèque encyclopédique et dispendieuse à la Baume.

Il continue son plaidoyer en faveur d'une orientation plus définie en citant le cas d'autres bibliothèques jésuites en France. Les Provinces de Paris et de Champagne ayant déjà de grandes bibliothèques dotées du statut de « bibliothèques de Province » (Chantilly et Enghien en Belgique), il constate l'absence d'une bibliothèque équivalente dans la Province de Lyon. D'où l'idée d'harmoniser les politiques d'achat de Fourvière et de la Baume, l'une spécialisée en sciences religieuses et l'autre en littérature et spiritualité, afin d'éviter l'achat de doubles tout en mettant en place un système de prêt efficace entre ces deux bibliothèques.

Après avoir stipulé l'inadmissibilité des étrangers à la bibliothèque, il précise les nouvelles grandes lignes de la politique d'achat qu'il préconise : 1) la continuation de la collection des thèses; 2) le maintien de l'acquisition des suites des grands ouvrages ou de collections, de sorte que rien n'y soit incomplet; 3) élimination des périodiques techniques et d'accès facile se trouvant déjà dans les bibliothèques universitaires.

Ensuite, il énumère les sections à enrichir en fonction des programmes d'études proposés à la Baume et des besoins des usagers. Ce document est le seul témoignage écrit de l'époque qui mette clairement en lumière l'orientation de la bibliothèque de la Baume jusqu'à la fin des années soixante, faute d'inventaires voire de catalogues. Il convient ici d'indiquer les différents secteurs mentionnés dans ce document.

1) *Les sciences religieuses*: Écriture sainte; Théologie dogmatique, morale, pastorale; Droit canon, Liturgie; Histoire des religions (sauf gréco-latine) ; Histoire ecclésiastique, Missiologie. Meilleures éditions à acheter pour la patristique.

2) *La spiritualité* : « l'ensemble des textes des grands auteurs et des auteurs qui ont marqué historiquement, dans de bonnes éditions et traductions; les ouvrages importants sur la théorie et l'histoire de la spiritualité, l'hagiographie, les Ordres religieux » en développant particulièrement l'histoire de la Compagnie (en français et en langues étrangères) y compris les ouvrages, portant sur sa spiritualité, les biographies, l'hagiographie.

3) *Les Lettres* (français, grec, latin) : *l'Histoire de l'Antiquité grecque et latine* (Institutions, Archéologie, Histoire des religions grecques et latines); *la Géographie et les Arts* : le P. Mech préconise l'achat d'ouvrages fondamentaux, c'est-à-dire des instruments de travail courants d'un professeur de licence de l'Université et non d'ouvrages extrêmement érudits. Toutefois, l'accroissement du fonds important de littérature latine des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, constitué à Yzeure est à envisager en raison de ses liens avec la tradition pédagogique des jésuites. De manière exceptionnelle, les chercheurs peuvent toujours commander des ouvrages spécialisés en fonction de leurs travaux personnels, auprès du bibliothécaire.

4) *La Philosophie* : assurer une bibliothèque de large culture en accordant une importance particulière à la pédagogie, théorique et appliquée.

En dernier lieu, le P. Mech envisage la liquidation des ouvrages vieilliss en Écritures Saintes, les ouvrages médiocres en Apologétique, Prédication, Catéchisme et les éditions anciennes du rayon « spiritualité » de qualité moyenne, ne présentant d'utilité que pour l'histoire du texte. Cependant, en cas de besoin un exemplaire de chacun de ces livres se trouvera à la bibliothèque théologique de Fourvière. Dans sa conclusion, le P. Mech défend la bibliothèque de la Baume en démontrant son utilité et sa valeur. Son apologie nous éclaire sur l'usage qu'il espère voir fait de cette bibliothèque pendant les dix années qui vont suivre.

*« Ainsi (dit-il) on ne pourra pas dire que la bibliothèque accumule des trésors inutiles ou qui ne peuvent servir qu'à tout petit nombre d'érudits - qui pourraient les trouver ailleurs. Elle correspondra à ce qu'attendent d'elle ceux qui auront à l'utiliser: instrument de travail au service du noviciat (sciences religieuses et spiritualité), - d'un juvénat probablement réduit à la propédeutique et à la préparation de certificats de licence divers (...), - de la Province, en organisant (...), un service de prêt ».*

## ***B. Nouvel local, nouveau bibliothécaire***

La construction de la bibliothèque s'acheva en 1957 et peu après les livres quittèrent définitivement Yzeure pour être amenés dans leur nouveau local à la Baume. Familier de la bibliothèque d'Yzeure où il fut aide-bibliothécaire, le P. Charles Morel (né à Saint-Pierre-d'Albigny en Savoie, 1908) était désormais chargé de veiller sur leur sort et de continuer l'œuvre de son maître et ami, le P. Chantre qu'il avait même connu avant Yzeure. En effet, le P. Morel fit ses études secondaires à l'École apostolique de Thonon-les-Bains, à l'époque où le P. Chantre y était enseignant. Son passage dans cette école, qui préparait les jeunes garçons à la mission, précéda son entrée dans la Compagnie de Jésus à l'âge de 17 ans, en 1925. Ses deux années de noviciat, il les fit à Fourvière puis à Saint-Égrève dans la banlieue grenobloise. Il appartient à la première génération de jésuites à avoir effectué leur formation littéraire à Yzeure. Or, le P. Morel après avoir terminé sa première année de jувénat à Lyon, partit à Yzeure en 1927, première année de son établissement. Licencié ès-lettres, il s'exila ensuite dans l'île de Jersey pendant trois ans, temps nécessaire pour les études philosophiques. En 1936, il revint à Fourvière pour y commencer ses quatre années de théologie. Trois ans après, il fut ordonné prêtre juste au moment où éclate la Deuxième Guerre mondiale. Il fut alors envoyé avec d'autres confrères jésuites à Lalouvesc, en Ardèche, pour y être mis à l'abri de l'enrôlement. Curé pendant six semaines dans la petite paroisse de Sainte-Chapelle Rochepoule, il retourna à Lyon pour y effectuer sa régence. Au cours de son année de régence, il débuta son enseignement du latin, puis fut envoyé à Yzeure comme professeur de philologie et de latin. C'est là qu'il s'occupa pour la première fois de la bibliothèque après avoir gagné la confiance du P. Chantre auquel il allait se lier d'une profonde amitié. Venu à Aix après la fermeture d'Yzeure, il y était chargé de la bibliothèque dont il reste aujourd'hui le maître incontesté. Homme d'une extrême timidité et modestie, il a fallu une longue période d'apprivoisement pour l'amener enfin à livrer ces quelques éléments biographiques. Certains points cependant restent flous en raison de son grand âge. A 93 ans, il éprouve toujours une grande réticence à parler de lui-même.

En 1957, il était assisté par le père Paul David (1890-1969)<sup>205</sup>, chargé du secrétariat à partir de 1957. De son côté, le frère Victor Depoisier (1914-1995)<sup>206</sup>, s'occupait de la reliure. Ce dernier, à la suite de son noviciat à la Baume suivit des cours de reliure auprès d'un maître-artisan en ville. Attaché à Fourvière, il continuait néanmoins à travailler pour d'autres maisons jésuites dans le Midi, y compris à la

---

<sup>205</sup> P. David : n 6.3.1890 à Lyon ; e 6.10.1921 ; o 22.8.1927 ; v 2.2.1932 ; + 24.7.1969 (Francheville, Rhône)

<sup>206</sup> AFCJ, Q Aix, 150/7, n° 26.

Baume. En plus de ce personnel, le P. Mech, lui-même, veillait sur la gestion de la bibliothèque. Il jouait aussi le rôle d'intermédiaire entre la bibliothécaire et le provincial auquel il doit signaler les problèmes qu'il ne peut résoudre de sa propre initiative. Dès cette période, la bibliothèque devint le pôle intellectuel de la maison, servant aussi bien aux pères de la communauté qu'aux chercheurs-jésuites venus d'ailleurs. Une des figures illustres de l'ordre, le P. Jean Brémond (1869-1962)<sup>207</sup>, frère d'Henri Brémond, attaché à la Baume depuis 1959, y passa les trois dernières années de sa vie. Éditeur des auteurs mystiques et historien, il était surtout très versé dans l'histoire de sa ville natale d'Aix. Collaborateur du dictionnaire historique *Les établissements de la Compagnie de Jésus en France depuis Quatre Siècle*, il en rédigea les articles sur Aix et Marseille. Ami d'intellectuels chrétiens tels Maurice Blondel, la figure du P. Brémond est emblématique du rayonnement culturel et religieux des jésuites.

Les chercheurs jésuites venus d'ailleurs, ils étaient obligés de solliciter l'autorisation d'un séjour auprès de leurs supérieurs pour effectuer leurs travaux de recherches à la Baume. La présence d'instruments de travail tels des œuvres complètes des Pères de l'Église, dans des éditions différentes, incitait même des collaborateurs des "Sources chrétiennes" à venir travailler à la Baume. On sait par ailleurs que quelques notices pour *le Dictionnaire de Spiritualité*<sup>208</sup> et pour les *Recherches de Sciences Religieuses*<sup>209</sup>, y furent composées. Le P. Édouard des Places était bien sûr l'un des plus fidèles usagers de la bibliothèque; à l'époque, il assurait le bulletin de philosophie religieuse grecque aux *Recherches de Sciences Religieuses* puis à l'Association Budé. Personnage brillant, la bibliothèque de la Baume était un de ses « refuges » intellectuels préférés et il trouvait un grand plaisir à y effectuer ses recherches en compagnie de son ami, le P. Morel. En plus de ces érudits jésuites, quelques professeurs du Séminaire ou de l'Université et des scolastiques en *studet privatim*, avaient aussi accès à la bibliothèque. Ces derniers, après avoir terminé leur cycle de philosophie, suivaient les cours à l'Université d'Aix tout en bénéficiant du cadre excellent de la Baume, idéal pour un travail intellectuel.

Les trois années qui suivent l'installation de la bibliothèque étaient aussi en quelque sorte, une période d'essai pendant laquelle on s'accoutumait au nouvel environnement et aux nouvelles conditions. Cependant, le mode de vie n'avait guère évolué depuis les années vingt et les mêmes règles gouvernaient la vie quotidienne de la communauté. Les trois catégories d'habitants de la Baume : les pères et frères qui y

---

<sup>207</sup>. *Courriers Province de Lyon*, n° 19, 1962.

<sup>208</sup>. AFCJ, Q Aix, 150/7, n°28; Œuvre monumentale, mise en place par des jésuites d'Enghien, le *DS* fut publiée entre 1932 et 1995 en 16 volumes. Des milliers de collaborateurs y ont contribué. Voir : <http://www.jesuites.com/missions/spiritualite/dictionnaire.htm> (Page consultée le 8/08/2008)

<sup>209</sup>. Fondée en 1910 par le P. de Grandmaison, la revue s'orienta dès le début vers une conception particulière de la théologie en lien avec l'histoire, en écho des tensions créées par la crise moderniste. Voir <http://www.jesuites.com/missions/intelligence/rsr.htm> (Page consultée le 16/09/2008).

étaient attachés, les novices et les hôtes, vivaient séparément, chacune confinée à ses quartiers propres. Les novices, par exemple, y avaient leur propre bibliothèque et leur salle de travail, la grande bibliothèque n'étant accessible qu'aux « grands ».

### *C. Signes de temps*

Parallèlement à l'installation de la bibliothèque à Aix, cette fin des années cinquante fut aussi marquée par d'autres événements importants dans l'histoire de la Compagnie. En 1957, eut lieu la 30<sup>e</sup> Congrégation générale à Rome, la dernière sous la présidence du P. G. Janssens. L'une des décisions prises lors de cette assemblée allait d'ailleurs directement concerner la Baume : la création d'un juvénat<sup>210</sup> pour les Frères coadjuteurs. Après avoir terminé leur noviciat, ces derniers recevraient désormais deux ans de formation spirituelle, humaine tout en suivant l'apprentissage d'un métier manuel de leur choix. La Baume, ayant des locaux disponibles, accueillit donc à partir de 1960, le juvénat des frères pour l'Assistance de France, de Grèce et du Proche Orient. Au cours de cette assemblée<sup>211</sup>, des questions brûlantes d'actualité furent aussi abordées, telles le progrès technologique dans les domaines de l'audiovisuel et des sciences, mais toujours avec une extrême prudence. Comment tirer parti de ces outils de communication sans rompre avec les traditions centenaires de la Compagnie ? Celle-ci avait conscience que tôt ou tard, elle aurait à faire face à ces nouveaux défis et n'aurait d'autre choix que de les relever. Ces interrogations qui font montre d'une profonde inquiétude et confusion vis-à-vis de ces innovations, préfigurent les bouleversements des années soixante.

Autre signe avant coureur des changements à venir, l'élection du pape Jean XXIII en 1958<sup>212</sup>, suivie de son annonce de la convocation d'un concile le 25 janvier 1959. Annonce imprévue, qui surprit beaucoup de monde, car cet homme de 78 ans, d'origine paysanne, n'était pas censé être autre chose qu'un « pape de transition ». Par ailleurs, la promulgation du texte sur l'infaillibilité pontificale lors de Vatican I en 1869 ayant déjà considérablement renforcé le pouvoir du Saint-Siège, pareille annonce ne pouvait que susciter des inquiétudes. Les intentions de Jean XXIII étaient cependant d'un autre ordre. Plus en accord avec l'esprit de son temps, il souhaitait notamment une « mise à jour » (*aggiornamento*) de l'Église et de l'apostolat, au diapason d'un monde en pleine mutation, et le retour à l'unité des chrétiens. Il se rendait compte de l'urgence de sortir l'Église de son image d'obscurantisme, cette Église qui décevait et détournait un

---

<sup>210</sup>. *Jésuites de l'Assistance de France*, 1961, n°3.

<sup>211</sup>. « Les Congrégations générales du Vingtième Siècle », *Annuaire de la Compagnie de Jésus*, 2000, p. 11-12.

<sup>212</sup>. J. Comby, *Pour Lire l'Histoire de l'Eglise*, Paris, le Cerf, 1986, t. 2, p. 112.

nombre croissant de fidèles, surtout en Europe de l'Ouest. Cette annonce, donc, représentait un espoir, et Jean XXIII, en dépit de son côté traditionaliste et conservateur, cherchait à reconquérir les foules par ses mots et ses actes. Il devient le premier pape à sortir du Vatican depuis 1870, en se rendant à la prison de Rome, puis en pèlerinage à Lorette et à Assise.

## CHAPITRE VII

### LES ANNÉES SOIXANTE : BOULEVERSEMENTS

Avec l'avènement de cette nouvelle décennie, un nouveau chapitre s'ouvre dans l'histoire de notre bibliothèque. Une histoire qui se complique, à cause de la nature même des événements qui marquent cette période complexe et cruciale. Par ailleurs, la pénurie flagrante dans les témoignages écrits concernant la bibliothèque, ne facilite guère un travail rigoureux de reconstitution, surtout en ce qui concerne les transferts de livres. D'où la nécessité de recourir aux témoignages oraux, eux aussi souvent incomplets. Néanmoins, un minutieux travail de recoupement, parfois de déduction, peut éclairer certains épisodes de l'histoire de la bibliothèque. Il convient aussi de conserver en parallèle l'histoire de la Compagnie et celle de la bibliothèque, qui subit inévitablement le contre-coup des mutations structurelles de l'ordre. Il sera donc question dans ce chapitre, de reconstituer les événements majeurs qui ayant directement ou non affecté la bibliothèque, et d'en analyser les conséquences.

A l'échelle de l'administration de la Compagnie de Jésus, « l'Assistance de France » subit un remaniement territorial<sup>213</sup> en 1961. L'ancienne Province de Lyon prend le titre de « France-Méditerranée » et son territoire se trouve accru du littoral méditerranéen et de la Bourgogne. La Province de Champagne, désormais « France-Nord », perd la Bourgogne mais obtient la Normandie et le département de l'Oise. La Province de Toulouse s'intitule désormais « France-Atlantique », et comprend tout l'ouest de l'Hexagone, des côtes de Bretagne jusqu'aux Pyrénées. Enfin, la Province de Paris se réduit à cinq départements afin d'assurer une meilleure gestion des nombreux établissements jésuites de la capitale. L'objectif premier de ce remaniement était d'adapter le gouvernement jésuite qui remontait au XIX<sup>e</sup> siècle, à la nouvelle situation de la France, pays unifié, de plus en plus centralisé, où les décisions se prennent au niveau national. Le nouveau découpage était donc pensé pour rationaliser le système de Provinces, en fonction de leurs œuvres et populations respectives, et pour faciliter leur gestion, tout en promouvant l'action apostolique.

Sur un plan plus régional, la communauté de la Baume se trouve agrandie lorsque le centre du juvénat des Frères s'y installe, en 1960. Un premier groupe de cinq frères, occupe l'aile du grand bâtiment construit initialement pour recevoir le juvénat

---

<sup>213</sup> *Jésuites de France*, 1969, p.2-4.

littéraire. Eux aussi ont leur propre bibliothèque avec salle de travail<sup>214</sup>, où sont regroupés les ouvrages correspondant au contenu de l'enseignement qui leur est destiné : spiritualité, catéchisme, grammaire, littérature française, arithmétique, histoire, géographie et métiers manuels. Ce « juvénat expérimental » subsiste à Aix jusqu'en 1964, avec interruption pour l'année 1962-1963 à cause du nombre insuffisant d'inscrits. A partir de fin 1964, le juvénat des frères rejoint celui de « l'Assistance d'Espagne » à Raymat, mesure exceptionnelle mise en place, elle aussi pour faire face à la diminution des vocations, touchant particulièrement les frères.

### ***A. Projet de prêt de livres***

Après trois ans de relative prospérité, la bibliothèque de la Baume entra dans une période de marasme, à partir de 1960. Le premier signe de détresse apparaît dans l'un des rapports adressés au Père général<sup>215</sup>, à Rome, par le recteur de la Baume, le P. Drujon. Celui-ci se plaignait de l'utilisation trop réduite de la bibliothèque et du peu de novices inscrits. En revanche, les hôtes à la recherche du recueillement et de la solitude abondaient, permettant au moins de « rentabiliser » les locaux. Ils comptaient des jésuites, des prêtres des diocèses d'Aix et de Marseille, des laïcs et des élèves de l'École Militaire de l'Air de Salon de Provence dont l'aumônier était un jésuite. Le 12 avril 1960, le père provincial Blaise Arminjon (1917-1998), successeur du P. Ravier, se rendit en visite à la Baume. Il y est à son tour informé de cette pénurie d'utilisateurs dont souffre la bibliothèque. Au cours d'une réunion avec les supérieurs de la communauté, il donna les directives suivantes<sup>216</sup> au P. Mech : premièrement, sauvegarder la bibliothèque littéraire dans son intégralité, dans la perspective éventuelle de la réouverture d'un juvénat « quelque part dans l'Assistance », où elle pourrait être déplacée. Deuxièmement, en retirer les livres vieilliss (un cinquième du fonds de livre). En épurer les plus abîmés, et répartir les autres en trois lots: ceux à envoyer à Fort-Archambault au Tchad; ceux à incorporer à la bibliothèque des Frères; ceux à ajouter à la bibliothèque des novices.

Il nous paraît que ces directives n'ont pas suffi à résoudre le véritable problème que posait cette bibliothèque, comme en témoigne le rapport suivant<sup>217</sup> du recteur à son père général : « Le problème de l'utilisation de la bibliothèque n'a pas évolué - encore que le P. Mech, bibliothécaire de Province, s'en occupe sérieusement ». Ces mauvaises

---

<sup>214</sup>. Local de l'actuelle bibliothèque.

<sup>215</sup>. AFCJ, Q Aix 150/1, lettre du 4/01/1960.

<sup>216</sup>. AFCJ, Q Aix 150/7, n° 30.

<sup>217</sup>. AFCJ, Q Aix 150/1, lettre du 24/07/1960.

nouvelles sont parvenues jusqu'aux oreilles du P. des Places, alors à Rome. Sa note<sup>218</sup> rédigée en décembre 1960 nous fournit des indices sur ses soucis. En premier lieu, il nous semble qu'on envisageait de ralentir le rythme d'achat et de resserrer le budget, la bibliothèque prenant de plus en plus l'allure d'un objet superflu. Ensuite, le P. Mech était en train de préparer à cette période un projet de location de livres, consistant à prêter pendant l'année scolaire les livres de la Baume à d'autres institutions, telles les *Sources Chrétiennes*. Le P. des Places était indubitablement défavorable à ce projet qu'il considérait comme nuisible à l'intégrité de la bibliothèque de la Baume. En effet, il était fort critique à l'endroit d'une clause exigeant le retour des livres à la Baume pendant la période estivale, ces va-et-vient de livres expédiés par la poste, ne pouvant qu'aboutir qu'à des livres perdus ou abîmés. Selon lui, un autre inconvénient serait de laisser contribuer les *Sources Chrétiennes*, emprunteur intéressé, à la continuation de certaines collections, ce qui poserait, à terme, un problème de propriété. Le P. des Places plaidait en faveur du maintien des collections à la Baume pour une autre raison. Il estimait indispensable la présence d'instruments de travail sur place à la Baume tels les lexiques (Kittel etc.) ou les collections de textes (la Teubneriana) pour faciliter la préparation d'une thèse en lettres classiques voire la rédaction d'articles pour des ouvrages ou revues scientifiques tels le *Dictionnaire de Spiritualité*. Rappelons que le P. des Places était l'un des usagers les plus assidus de la bibliothèque et avait donc tout intérêt à ce que la collection ne soit pas dispersée. Mécène et bibliophile, il était déjà très attaché à la bibliothèque lorsqu'elle se trouvait à Yzeure et ces tentatives de la disperser ou de « rentabiliser » le peinaient beaucoup.

Manifestement, les craintes du P. des Places n'étaient pas sans fondement. Le P. Mech envoya en effet à son provincial, le 27 janvier 1961, une première ébauche de son projet de prêts de livres<sup>219</sup>. Ce « Projet de convention de prêt pour des collections de la Baume » ressemble à peu de choses près au projet de dépôt envisagé en 1954 à la Bibliothèque Universitaire, projet également conçu par le P. Mech. Les clauses essentielles de ce nouveau projet étaient les suivantes: prêt renouvelable pour une durée de trois ans; tenue à jour de la collection par l'emprunteur qui s'engagerait à verser à la Baume 50 % du prix d'achat des suites. Celles-ci demeureraient cependant la propriété exclusive de la Baume; en cas de perte ou de dommage, ce serait à l'emprunteur d'assumer leur remplacement ou les réparations. Il prendrait aussi en charge tous les frais d'expédition et de retours.

L'auteur de ce projet était convaincu de son bien-fondé, conscient de ce que la bibliothèque ne servait qu'à une poignée de personnes qui ne venaient généralement à la Baume qu'une fois par an, en été, tandis que pendant le reste de l'année, elle était peu

---

<sup>218</sup>. AFCJ, Q Aix 150/7, n° 28.

<sup>219</sup>. AFCJ, Q Aix 150/7, n° 29.

utilisée. Selon lui, il s'agissait de choisir entre ces usagers ponctuels et ceux qui faisaient un travail étalé sur une plus longue durée c'est-à-dire entre des chercheurs comme le P. des Places et des institutions telles *Sources Chrétiennes* ou encore le juvénat de Laval, deux potentiels emprunteurs. *Sources Chrétiennes*, dont le siège était installé au 5 rue Sainte-Hélène à Lyon, était présidé à l'époque par le P. Mondésert. Ce dernier, maître de recherche au CNRS, est à l'origine de la réussite de cette collection, qui avait déjà acquis une certaine notoriété à l'époque, pour la qualité de ses traductions annotées et critiques des écrits des Pères de l'Église. En 1958, la collection<sup>220</sup> sortit son cinquantième volume (les *Huit Catéchèses baptismales* de Jean Chrysostome) et commémora son quinzième anniversaire. Deux ans plus tard, elle fut reconnue d'utilité publique. Les visées de cette collection expliquent l'intérêt du P. Mondésert pour le projet de location des livres. D'abord, on sait déjà que plusieurs collaborateurs venaient à la Baume pour y effectuer leurs recherches à l'aide d'instruments de travail tels que les grandes collections de textes. Si ces ouvrages se trouvaient à Lyon, les chercheurs les auraient à leur disposition à tout moment, facilitant ainsi leur travail de longue haleine. Par ailleurs, le coût élevé de ces ouvrages parfois hors commerce, était sans doute aussi un autre avantage de ce système de prêt.

Le P. Mech fit mention de sa rencontre avec le P. des Places à Rome, où ce dernier était alors professeur à l'Institut Biblique et à l'Université Grégorienne, et de son inquiétude vis-à-vis de ce projet. Il évoque à son provincial la possibilité de soumettre la liste des ouvrages faisant l'objet d'une demande au P. des Places, le plus fervent opposant à ce projet. Cependant, malgré son influence et son caractère, le P. des Places ne pouvait pas hiérarchiquement avoir le dernier mot dans cette affaire. C'était au père provincial de trancher souverainement la question.

Le document d'archives suivant, dans l'ordre chronologique, ne fait aucune allusion à ce projet. Doit-on en déduire qu'il ne fut pas approuvé par le père provincial, que les intéressés se sont ravisés ou simplement que sa mise en œuvre s'est avérée trop ardue. En revanche, cet autre document, un courrier du P. Mech adressé au P. Blaise Arminjon, nous informe que ce dernier avait changé d'avis depuis ses dernières directives (concernant le prélèvement d'ouvrages vieillissants) émises le 12 avril 1960. En effet, lors d'une réunion qui eut lieu le 18 février 1961 à la Baume, il avait en effet demandé la dispersion du « reliquat », à savoir la partie principale de la bibliothèque. Le P. Mech fut manifestement défavorable à ce projet arguant à nouveau qu'une bibliothèque littéraire, de cette ampleur serait toujours utile dans le cas où la création d'un deuxième juvénat serait décidée. Optimiste, il n'exclut pas la possibilité de voir bientôt une remontée des effectifs, analogue à celle des années 1925-1939, qui

---

<sup>220</sup>. E. Fouilloux, *La collection "Sources Chrétiennes"*, Paris, le Cerf, 1995. p.202-208.

justifierait cette conservation. Il trouve dommage de démembrer cette bibliothèque conçue expressément pour le jувénat, une des deux seules bibliothèques littéraires existantes avec Laval, dans l'Assistance de France. Pour renforcer son argument en faveur de la sauvegarde de la bibliothèque de la Baume, il rappelle à son provincial que celle de Florennes (Belgique) a été détruite. A Florennes<sup>221</sup> se trouvait en effet le jувénat commun des Provinces de Toulouse et de Champagne pour les périodes de 1905 à 1917, et de 1921 à 1939. Occupé par les Allemands en 1940, il avait été dynamité et incendié à l'arrivée des Américains. Il n'en subsiste aucun vestige de nos jours. Il nous semble néanmoins qu'une fois de plus, le projet de dispersion ne fut pas mis en œuvre. Sans doute avait-il soulevé un tollé et les diverses résistances avaient finalement réussi à faire pression sur le P. Provincial. Il est possible aussi que cette question qualifiée de « grave » par le P. Mech ait été discutée lors d'une consulte provinciale et que la majorité des consultants aient exprimé son désaccord.

### ***B. Le P. Bernard de Vregille.***

En 1962, le bibliothécaire le P. Charles Morel fut envoyé à Laval pour y enseigner le grec aux jувénistes. Il fut remplacé par le P. Bernard de Vregille qui quitta le poste de bibliothécaire à Fourvière, qu'il tenait depuis 1954, pour venir à la Baume. Bien qu'il n'ait pas bénéficié d'une formation, le P. de Vregille avait été le « disciple » de trois aînés remarquables, à savoir les PP. Antoine Chantre, Paul Mech et Pedro Descoqs (1877-1946). Les deux premiers nous sont maintenant bien connus. Il n'est pas sans intérêt de décrire le troisième.

A l'époque où le P. de Vregille terminait ses études au scolasticat de Jersey (1937-1939), le P. Descoqs<sup>222</sup> y enseignait la métaphysique, l'ontologie et la théodicée. Simultanément, il s'occupait de la grande bibliothèque. Cette double fonction d'enseignant et de bibliothécaire, il l'assuma dès son arrivée à Jersey en 1912. Il fut alors chargé d'étudier le projet de construction d'une bibliothèque pour réunir tous les livres dispersés dans la maison. Prenant son travail au sérieux, le P. Descoqs visita les grandes bibliothèques modernes de Paris, de Louvain et de Belgique et s'inspira d'elles pour dresser un plan idéal. Celui-ci fut approuvé sans hésitation par le père général à Rome. Sitôt la bibliothèque construite, en 1913, les 60 000 volumes étaient mis en place. Personnage remarquablement dynamique, c'est sous son impulsion que fut mise en place la pratique d'intégrer les bibliothèques des maisons fermées des jésuites. Ainsi, il fit transporter par bateau jusqu'à Jersey, les bibliothèques de l'École Sainte-Geneviève

---

<sup>221</sup>. *Compagnie*, n° 52, 1971, p. 162.

<sup>222</sup>. P. Delattre, *Les établissements des jésuites en France depuis Quatre Siècles*, op. cit., t. 2, p.856-857.

et du collège de Vaugirard dans l'optique de créer une grande bibliothèque de la Province, « ouverte à tous ceux qui auraient besoin pour leurs travaux d'une abondante documentation qu'il s'agisse de Théologie ou de Philosophie, de Littérature, française et étrangère, de Sciences, d'Histoire et d'Archéologie »<sup>223</sup>. Les bâtiments agrandis à sa demande comprenaient onze salles dont deux grandes salles de travail. Le travail de tri et de classement s'étala sur huit années. En 1946, ce n'est pas moins de 180 000 volumes, c'est-à-dire le triple de la quantité de départ, qui sont rassemblés à Jersey. Quatre ans plus tard, cette énorme bibliothèque encyclopédique suivit les jésuites en France à leur retour d'exil. En 1950 on construisit expressément un bâtiment fonctionnel pour contenir cette masse de livres au nouveau scolasticat implanté à Chantilly. Mais leurs pérégrinations ne s'arrêtèrent pas là...

Le P. Descoqs, auteur d'ouvrages de controverse tels *A travers l'œuvre de Charles Maurras* (Paris, Beauchesne, 1911) ou encore *Monophorisme et Action Française* (Paris, Beauchesne, 1913), fut aussi un virulent dialecticien, écrivain très critique, exigeant lui-même comme pour les autres. C'était aussi un bibliophile et un bibliothécaire respecté mais extrêmement redouté à cause de son tempérament. Le contact avec ces trois personnages plus singuliers les uns que les autres, avait sans doute préparé le P. de Vregille à la charge de bibliothécaire qu'il allait assumer d'abord à Fourvière puis à la Baume. Là, il continua à travailler en étroite collaboration avec le P. Mech toujours bibliothécaire de Province, qui se chargea personnellement d'équiper la partie littéraire et de donner des directives.

### ***C. Politique d'achat, budget, usagers***

La bibliothèque de la Baume continua de fonctionner pendant les quatre années (1962-1966) qui suivirent, de manière plus au moins uniforme. Un seul document nous renseigne sommairement sur son plan budgétaire: elle recevait une allocation de 6000 F de la Province de Lyon tandis qu'à la petite bibliothèque des novices était accordée la somme de 1000 F. Manifestement, la faiblesse du budget ne suffisait guère à maintenir toutes les collections; permettant tout au plus l'achat des suites de collections et de périodiques. Par ailleurs, le P. de Vregille incorpora un nombre d'ouvrages indéterminé provenant de petites bibliothèques supprimées, lesquels lui avaient été envoyés par le P. Mech. Malheureusement, faute de preuves matérielles, nous ignorons d'où viennent ces ouvrages. Pendant toutes ces années le P. des Places continua à jouer son rôle de mécène en procurant les thèses de doctorat de lettres pour assurer la continuité de la collection initiale. Dès cette époque, on songeait à enrichir davantage le fonds

---

<sup>223</sup>. *ibid.*

« spiritualité » au dépens du fonds « lettres pures », de moins en moins utilisé. L'accent mis sur le secteur « spiritualité » s'explique de manière suivante. D'abord, en 1962, il n'y avait plus de scolastiques à la Baume et les visiteurs venus d'extérieur se faisaient rares. Ensuite, cette lente transformation de l'orientation de la bibliothèque se fit, nous semble-t-il, dans une optique particulière, dont un document daté de 1959, publié dans les *Courriers Province de Lyon* en avril 1960, et intitulé « l'Instruction et Ordonnance sur Notre Formation et Participation à la Vie Liturgique » nous donne une idée générale. Ce texte répond à la fois à un vœu de la 30<sup>e</sup> Congrégation générale et à la demande de la Sacrée Congrégation des Rites. Il expose que l'instruction doctrinale doit être fondée sur les textes pontificaux et sur les documents de l'Institut, en l'occurrence ceux de la Compagnie de Jésus. L'Ordonnance demande l'acquisition d'une solide formation à la liturgie et au chant sacré par le biais des spécificités de la Compagnie de Jésus, comme la lecture spirituelle ou encore les Exercices Spirituels d'Ignace de Loyola. En outre, « on veillera à fournir nos bibliothèques de livres de nos Pères traitant de la liturgie ». Ce texte participait d'un mouvement de « retour aux sources » qui allait prendre de l'ampleur dans les années à venir. On allait s'efforcer d'enseigner davantage la spiritualité des fondateurs de la Compagnie et de mettre en valeur son héritage et son charisme propres.

Ce qui ressort de ce début des années soixante, c'est l'utilisation insuffisante de la bibliothèque et son entretien minime. Son contenu semblait de moins en moins adapté à la formation de prêtres capables de s'intégrer à leur époque, d'en suivre l'évolution et d'y exercer efficacement leurs ministères apostoliques. Pire encore, cette éducation « élitiste » rendait difficile le rapprochement nécessaire à la reconquête évangélique des classes les plus défavorisées. Comment communiquer avec des gens ordinaires, souvent déchristianisés ou immigrés, sans être imprégné de leur culture et de leurs mœurs ? En outre, le peu d'ouverture à d'autres univers culturels que celui de leur formation classique, devenait sur le terrain, dans le contexte d'évolution politique des années soixante, un handicap au travail missionnaire dans les pays du Tiers Monde. De même, les progrès scientifiques et technologiques semblaient invalider l'omnipotence de la traditionnelle formation classique. L'étude des lettres classiques perdait de son prestige vis-à-vis des sciences, instituées en « culte de la modernité et du progrès ».

## CHAPITRE VIII

### VATICAN II ET SES CONSÉQUENCES

Pour mieux comprendre la suite des événements concernant la Baume, il est indispensable de replacer ces derniers dans le contexte dans lequel se jouait alors son avenir. Période critique et particulièrement difficile pour les jésuites, les années soixante sont, du point de vue de leurs préoccupations, une spirale d'évolutions de toutes natures, plus épineuses les unes que les autres, semblant chaque jour devoir remettre en cause les décisions prises la veille. Malgré l'illusion d'abondance donnée par la prospérité économique des Trente Glorieuses, c'est une période de profonds bouleversements, à l'échelle mondiale, où se mettent en place tous les grands sujets de controverse encore débattus aujourd'hui : décolonisation, internationalisation et exactions de la guerre froide, menace d'une guerre nucléaire, conquête de l'espace, Apartheid, Tiers Monde, explosion démographique, contraception, rejet des valeurs « bourgeoises réactionnaires », fuite en avant moderniste et culte des sciences, etc. Toutes ces questions se tiennent, toutes découlent les unes des autres, toutes, de près ou de loin, sous-tendent des menaces directes pour les jésuites ou les valeurs qu'ils défendent. Par milliers, les tout nouveaux téléspectateurs deviennent les témoins quotidiens des événements qui font vaciller le monde et ses convictions. Cuba, Athènes, Prague, Jérusalem, Woodstock, Hanoi... Aux bombes du Viêt-nam, répondent des slogans, « faites l'amour, pas la guerre! », mais aussi la marijuana et l'héroïne... Nos érudits jésuites, formés à la « vieille école », et dont les rangs se dépeuplent, se trouvent bien mal armés pour appréhender cet incessant déferlement de contradictions, et les positions extrêmes qu'elles suscitent. A côté des nouveaux outils de communication et de l'information « tout en images », désormais quotidienne, une pléiade d'intellectuels notamment en France, à travers leur engagement public, deviennent les porte-parole d'une population assoiffée de changement et de « révolution » culturelle, politique et sociale. Simone de Beauvoir, Sartre, Camus, Foucault... Ces figures publiques devenues internationales marquèrent profondément leur époque, forçant la réflexion, mettant en cause les évidences les plus enracinées, et continuent aujourd'hui d'inspirer leurs lecteurs, non seulement par leur engagement intellectuel, mais par leur engagement physique dans les grandes causes du moment. Il fallait donc à nos jésuites être bien convaincus pour trouver la témérité de chercher encore à se maintenir face à de tels ténors. « Le Général », lui même, n'allait pas résister à la tourmente. Mais eux ... la foi sans doute les portait ...

C'est dans ce climat explosif que s'ouvrit en automne 1962 le Concile Vatican II, sous l'égide du Jean XXIII, réunissant plus de trois mille ecclésiastiques y compris des experts théologiens comme Henri de Lubac, Karl Rahner et Jean Daniélou. Hélas, le pape octogénaire, ne vit pas le fruit de son travail. Moins d'un an après l'ouverture du concile, il mourut laissant en suspens toutes les graves questions soulevées. Son successeur Paul VI (1897-1978) décida de poursuivre le concile dans le même esprit que son prédécesseur. Au cours des quatre sessions du Concile, des sujets importants comme le dialogue œcuménique, la collaboration avec les laïcs, le célibat des prêtres, la liberté religieuse ou encore les religions non-chrétiennes furent âprement discutés et débattus. Il n'est pas dans notre dessein d'analyser ici tous les textes conciliaires, mais d'en citer les plus importants, ceux qui ont influé par la suite, directement ou non, sur la bibliothèque. Tout d'abord, le décret sur la vie religieuse (*Perfectae caritatis*), appel lancé à la rénovation et à l'adaptation de la vie religieuse s'appuyant sur deux sources des institutions religieuses : l'Évangile et l'institution du fondateur. Ou encore celui sur la formation des prêtres (*Optatam totius Ecclesiae renovationem*, 28 octobre 1965)<sup>224</sup>, qui présentait les grandes lignes des études théologiques, appelées désormais à être recentrées sur le Mystère du salut. L'enseignement des disciplines théologiques devait permettre aux séminaristes d'acquérir une solide connaissance de la doctrine catholique afin qu'ils puissent l'annoncer, l'exposer et la défendre au cours de leur ministère sacerdotal<sup>225</sup>. Au sujet de la philosophie, il était conseillé aux étudiants d'acquérir « une connaissance ferme et cohérente de l'homme, du monde, et de Dieu en s'appuyant sur l'héritage de la *philosophia perennis* »<sup>226</sup>. La Baume étant un centre de formation de religieux, de telles questions la mettaient directement en cause, dans ses fondements mêmes, et devaient décider de son orientation.

En 1965, la convocation de la trente et unième Congrégation générale des Jésuites se déroula dans l'atmosphère du Concile Vatican II. On devait y élire un nouveau préposé général, suite au décès du père Janssens, mais aussi y élaborer les modalités d'application des directives conciliaires. L'élection du Pedro Arrupe provincial de Japon inaugure un nouveau chapitre dans l'histoire de la Compagnie de Jésus. C'est lui qui entreprit véritablement le processus de « mise à jour » exigé par le Concile dans le but d'adapter la Compagnie au temps présent et de donner un nouveau souffle à ses institutions désuètes. Sous son impulsion, une enquête sociologique (*Survey*) fut lancée en 1965, auprès des 35000 jésuites dispersés de par le monde, pour avoir une vue globale de l'activité de la Compagnie afin de mieux déterminer sa stratégie future, toujours dans l'esprit d'*aggiornamento*.

---

<sup>224</sup>. *Vatican II, Bilan et Perspectives. 25 ans après (1962-1987)*, dir. R. Latourelle, Recherches Nouvelle Série-17, Montréal (Bellarmine), Paris (Cerf), 1988, p. 375.

<sup>225</sup>. *ibid.*, p. 376.

<sup>226</sup>. *ibid.*, p. 376.

Les grandes lignes qui ressortent des décrets adoptés lors de la deuxième session de la Congrégation en 1966<sup>227</sup> après la fin du Concile, révèlent les nouveaux objectifs de la Compagnie renaissante: le renouveau de la vie spirituelle et religieuse; l'évaluation de l'apostolat et la rénovation de la formation. En ce qui concerne le dernier point, la *Ratio Studiorum*, le modèle par excellence de la formation jésuite, fut enfin révisée en tenant compte pour la première fois, des diversités culturelles des jésuites du monde entier. Chaque Province fut invitée à concevoir son propre programme d'études dans l'esprit des décrets conciliaires. En dernier lieu, Paul VI confia personnellement à la Compagnie la tâche de « s'opposer vigoureusement à l'athéisme »<sup>228</sup>, phénomène qui semblait alors menacer la propagation de la doctrine chrétienne, et à terme jusqu'à l'existence même de la religion.

### ***A. La Baume dans les années post-conciliaire : le juvénat***

La maison de formation de la Baume était impliquée, elle aussi, dans cette tentative de renouveau qui secoua l'Église tout entière dans la seconde partie des années soixante. En raison de l'apparente complexité de cette période, une chronologie de la succession des événements s'impose, nous permettant par la suite d'en tirer une réflexion et de développer les points les plus essentiels.

La charge de concrétiser à la fois les recommandations de la Congrégation générale et du Concile touchant à la formation incombait à la Commission des Études, puis aux quatre comités pour la rénovation de la formation, composés de préfets d'études. Pour l'année universitaire 1966-1967, le « régime transitoire »<sup>229</sup> fut appliqué aux maisons de formation jésuites à titre expérimental jusqu'à l'élaboration d'une nouvelle *Ratio Studiorum*. Conformément à ce premier programme expérimental, (les six derniers mois du noviciat) les novices de la Baume terminent leur premier cycle au juvénat de Laval (1er mars à la mi-octobre) par un enseignement proprement théologique, sanctionné par des examens : présentation synthétique du mystère du Christ, cours d'Écriture Sainte, de patristique, d'histoire de l'Église. L'idée était de tirer parti d'un âge où les mémoires sont encore fraîches pour leur offrir une synthèse doctrinale leur permettant d'affermir leur foi et les fondements de leur vocation sacerdotale.

Un deuxième changement s'opéra en septembre 1967. Le noviciat de la Baume fut transféré à Saint-Martin d'Ablais pour laisser la place au juvénat des quatre

---

<sup>227</sup>. « Les Congrégations générales du Vingtième Siècle », *Annuaire de la Compagnie de Jésus*, 2000, p.12-14.

<sup>228</sup>. A. Woodrow, *Les jésuites, Histoire de pouvoirs*, Paris, J-C Lattès, 1984, rééd. 1990, p. 218.

<sup>229</sup>. *Compagnie*, n°1, 1966, p 2-3.

Provinces, jusqu'alors à Laval. Suite à l'autorisation donnée par la Sacrée Congrégation aux étudiants ecclésiastiques du deuxième cycle (juvénat) de suivre des cours dans une Faculté de Lettres, la décision fut prise par les supérieurs, en accord avec la nouvelle structure des études, d'établir le juvénat dans une ville universitaire. Première conséquence : la fermeture du juvénat de Laval et la vente de la propriété. Après l'échec de la solution de l'envoyer à Tours<sup>230</sup>, le choix se fixa sur la Baume, puisqu'elle attendait depuis toujours l'installation d'un juvénat, et s'y était préparée.

En septembre 1967 arrivèrent donc de Laval à Aix, 35 scolastiques accompagnés de leurs professeurs, parmi lesquels les PP. Jacques Guillet<sup>231</sup>, qui devint préfet des études pour 1967-1968, et Charles Morel. Comme prévu, les scolastiques poursuivaient leur deuxième cycle à la faculté d'Aix dans les disciplines telles que Lettres Classiques et Modernes, Histoire, Géographie, etc. En même temps, ils suivaient obligatoirement quelques heures de théologie données par les professeurs, à la Baume. Là aussi, il s'agissait de maintenir le lien entre la culture et la foi catholique, précaution d'autant plus indispensable à l'époque, qu'ils fréquentaient désormais le monde universitaire laïc, alors en pleine effervescence contestataire et en pleine « libération sexuelle ». Ces quatre professeurs, venus de Laval, assumaient aussi le rôle de répétiteurs, aidant les scolastiques dans leurs devoirs, donnant le cas échéant des cours de langues ou des conseils.

L'année suivante, la *Commission de la Formation*, présidée par le P. Michel Rondet et composée de neuf autres membres comme les PP. Jacques Sommet, Blaise Arminjon, Jacques Guillet ou encore Michel de Certeau élaborait le nouveau régime des études. Celui-ci intitulé l'*Ordo Studiorum*, fut approuvé par le père général pour être appliqué aux Provinces de France. L'une des principales modifications de ce programme fut la mise en place de dix-huit mois de propédeutique théologique, au lieu de six mois durant le régime transitoire, entamés après la période équivalente au noviciat. Ce système était pensé pour donner une solide formation en théologie aux jeunes jésuites, afin qu'ils soient déjà familiers de leurs ministères futurs et qu'ils aient mûri leurs convictions et vocation religieuse. Cette étape semblait nécessaire, à une époque où l'athéisme et l'incroyance avaient pris de telles proportions en France qu'il fallait munir le futur jésuite de toutes les armes possibles pour défendre et propager sa foi. Quant au juvénat au sens traditionnel du terme, il fut jugé préférable de le supprimer, ce qui permit de mettre simultanément un terme à cette expérience d'envoyer les jeunes scolastiques à Université, dont les conséquences s'étaient avérées beaucoup plus difficiles à gérer que prévu, et qui avaient causé des départs. Désormais, le

---

<sup>230</sup> *Compagnie*, n° 7, 1967.

<sup>231</sup> *Compagnie*, avril 2002, p. 77-78. Né le 3.4.1910 à Lyon. Entré le 17.10.1927. Ordonné le 7.12.1945, Vœux depuis le 2.2.1950 ; † le 28.9.2001 à Paris.

deuxième cycle, considéré comme une phase d'orientation fut transféré au scolasticat de Chantilly.

### ***B. Scolasticat de Théologie du 1<sup>er</sup> Cycle***

C'est donc à la Baume, que les novices entamèrent la propédeutique théologique, après 18 mois de noviciat, passés à Saint-Martin d'Ablois. La Baume devint de fait un scolasticat de théologie du premier cycle et donc annexe de l'école de Fourvière, où se déroulait le 3<sup>e</sup> cycle. La formation de ces « novices-théologiens » était prise en charge par des professeurs venus de Fourvière comme Winoc de Broucker ou Michel Dortel-Claudot et Jacques Guillet, devenu Recteur. Les étudiants jésuites qui avaient commencé leurs études universitaires en octobre 1967, furent cependant autorisés à poursuivre leur deuxième année. La présence à la Baume des novices-théologiens et des étudiants lui conféra un nouveau statut: elle prit désormais le titre d'*École Supérieure de Théologie et de Lettres*<sup>232</sup>.

Le scolasticat de la Baume ne subsista cependant que quatre ans, fermant ses portes en 1971. Suite aux événements de 1968, les départs de prêtres étaient nombreux et la communauté de la Baume n'était pas épargnée. D'un côté, les groupes de novices-théologiens diminuaient d'année en année, de l'autre, les étudiants jésuites terminaient leur cursus universitaire ou partaient faire leur service militaire. Les chambres se vidaient peu à peu et la situation devenait alarmante, au point qu'on prit la décision d'ouvrir la formation théologique aux laïcs puis même aux femmes, une révolution en soi.

Ces divers changements qui s'opéraient à la Baume dans ces années critiques post-conciliaires (1967-1971), méritent d'être analysés de plus près, toujours dans la perspective de situer le contexte dans lequel la bibliothèque évoluait. En effet, l'application du nouveau programme d'études se fit avec beaucoup de difficultés et avec des résultats plutôt décevants pour les supérieurs de la Compagnie. L'autorisation d'envoyer les scolastiques à l'Université d'État déclencha toute une série de problèmes imprévisibles. On est en 1968, la Faculté d'Aix, comme nombre d'autres en France, est le terreau fertile de mouvements de contestation et de revendications, de toutes sortes de tendances politiques de l'anarchisme jusqu'au marxisme révolutionnaire, trotskiste ou maoïste. Le contact avec le monde universitaire impliquait aussi celui avec les deux sexes<sup>233</sup>, réalité qui, à cette période précisément ne pouvait que déconcerter un jeune

---

<sup>232</sup>. *Jésuites de France*, 1970.

<sup>233</sup>. AFCJ, Q Aix 150/1. Dans la lettre que le P. Général adresse au provincial, le P. d'Oncieu, il exprime ses craintes au sujet de la fréquentation du milieu universitaire par les juvénistes, (23/01/1968).

religieux, qui par choix personnel, avait décidé de consacrer sa vie à servir l'Église en faisant vœu de chasteté et de célibat. Habillé en civil, seules ses convictions le distinguaient de ses camarades. Le contraste entre la vie à la Baume et la « vraie » vie à la faculté était trop flagrant pour ne pas déstabiliser un jeune séminariste. D'un côté des jeunes de sa tranche d'âge, dynamiques, souvent engagés, discutant libido, L.S.D et marxisme, de l'autre côté, une génération de professeurs jésuites issus de scolasticats comme celui d'Yzeure et qui avaient grandi dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle et auxquels ces mutations sociales échappaient le plus souvent, ou paraissaient abstraites voire effrayantes. La difficulté de communiquer, de se faire comprendre par ses aînés, le climat d'incompréhension, d'isolement, de solitude pouvaient parfois être trop difficile à supporter pour les jeunes jésuites. Ce fossé entre les générations ne pouvait pas se combler du jour au lendemain. Les mouvements de revendications et de protestations gagnèrent même la paisible retraite des jésuites. À la Baume, les tensions entre les scolastiques et les novices-théologiens montaient. Ils ne se comprenaient point. Les uns tournés vers l'extérieur, les autres vers l'intérieur, leurs modes de vie trop différents ne les rapprochaient guère.

Les scolastiques ont reçu les événements de Mai 1968 de plein fouet. Certains ont participé activement à des comités d'action, d'autres ont renoncé à leur vocation sacerdotale. Ces événements largement médiatisés, ont inévitablement inquiété le Saint-Siège. Soutenu par Henri de Lubac, Paul VI, effrayé et complètement dépassé par ces manifestations revendicatives, tenta de rassurer les fidèles en déclarant l'année 1968 « année de la foi ». Le climat d'euphorie créé par Vatican II fit place à la consternation, lorsque le pape publia son encyclique *Humanae Vitae*<sup>234</sup> qui, en condamnant la régulation des naissances, rendait à l'Église son image archaïque d'antan. Elle ne fit qu'augmenter la colère et la déception de milliers de catholiques, qui avaient retrouvé de l'espoir dans les projets de rénovation conciliaires.

---

<sup>234</sup>. R. Rémond, *Religion et société en Europe*, Paris, le Seuil, 1998, p. 103.

## CHAPITRE IX

### **LA BIBLIOTHEQUE AU MILIEU DES TOURMENTS**

C'est dans ce climat tendu que la bibliothèque de la Baume évolua jusqu'en 1971, date à laquelle les novices-théologiens furent transférés à Lyon. En 1967, l'un des plus importants changements de l'année fut l'annonce du Père général des jésuites de la création du poste de provincial de France, ne remettant cependant pas en cause les « quatre provinciaux régionaux » (les anciens provinciaux) dans le cadre des quatre Provinces. C'est le premier pas vers l'unification des quatre Provinces françaises, réalisée en 1973. En effet, le provincial de France avait désormais l'autorité de prendre les décisions qu'imposait « le bien commun de toute la Compagnie de France, sur les points importants qui concernaient ce bien commun » tels les orientations apostoliques d'ensemble, et les nomination des personnes ayant comme visée, une meilleure coordination des activités, celle-ci rendue impérative par la diminution progressive des membres. Suite à cette annonce, il nomma le P. Jean-Yves Calvez<sup>235</sup> qui entra en charge le 26 mars 1967 pour un mandat de quatre ans.

#### **A. Le P. Jean-Yves Calvez**

Né en 1927, le P. Clavez<sup>236</sup> a un parcours qu'on peut qualifier de brillant, et qui lui a permis de monter progressivement tous les échelons de la hiérarchie de la Compagnie de Jésus. Après ses années de formation, il a tenu des postes de responsabilités y compris celui de supérieur et de directeur à l'Action Populaire (1965-1967). Sa carrière de professeur est également impressionnante : spécialisé en sciences politiques, il a enseigné à l'Institut d'Études Sociales (I.E.S) à la Faculté catholique de Paris et dans des universités de Montréal, Québec ou encore Chicago. Son enseignement rejoint sa production littéraire, les deux s'inscrivant dans les préoccupations de l'Église de cette période: *La pensée de Karl Marx* (Paris, Seuil, 1956), *le revenu national en URSS* (Paris, Sedes, 1955), etc. Ses qualités ne passèrent pas inaperçu : après avoir participé en tant qu'expert à la Commission de la rédaction du schéma XIII<sup>237</sup> à Vatican II, il fut délégué par le père général pour le seconder dans la préparation et la direction des sessions de la 30<sup>e</sup> Congrégation générale après la fermeture du Concile.

---

<sup>235</sup>. *Compagnie*, n°8, 1967.

<sup>236</sup> Cf. <http://www.jesuites.com/bibliographie/auteurs/calvez.htm> (page consultée le 6/10/2008)

<sup>237</sup>. On qualifie de « schéma » tout texte en discussion tant qu'il n'est pas définitivement adopté.

En tant que provincial, chargé à veiller sur le bien commun, il prit une série de mesures dont certaines vont influencer directement l'orientation et l'organisation des bibliothèques des jésuites, y compris celle de la Baume. Avec l'approbation du père général, le P. Arrupe, il entreprit dès le premier septembre 1967, la réorganisation de la Commission des bibliothèques. Dorénavant, les bibliothèques des diverses maisons de formation (La Baume, Fourvière, Vals, Chantilly, Laval, etc.) tout en préservant leurs spécialisations respectives, furent regroupées dans un « Fonds Commun des Bibliothèques de Maisons de Formation »<sup>238</sup> dont l'ensemble de ces maisons devint par la suite, propriétaire. En outre, le FCBMF fut placé désormais sous la juridiction du provincial de France. Avant cette date, chaque père provincial veillait sur les bibliothèques jésuites situées dans sa Province, comme par exemple le P. Ravier, qui s'était personnellement occupé de la bibliothèque d'Yzeure.

### ***B. Départ du P. de Vregille, retour du P. Morel***

En dehors de cette décision, d'autres changements vont affecter la bibliothèque de manière plus visible et directe. Tout d'abord, elle fut de nouveau placée sous la direction du P. Morel. Entre-temps, le P. de Vregille fut nommé à Lyon comme collaborateur aux *Sources Chrétiennes* où il se consacra à l'étude des Pères de l'Église<sup>239</sup>. Parmi ses nombreux travaux de recherche<sup>240</sup>, citons le *Commentaire sur le Cantique des Cantiques* d'Apponius, en collaboration avec son collègue jésuite, Louis Neyrand (éd. et trad., Paris, Cerf, 1997, 3 vol., coll. « Sources Chrétiennes », n° 420, 421, 430); sa thèse sur *Hugues de Salins, Archevêque de Besançon, 1031-1066* (Besançon, Cêtre, 1981, 484 p.); *Gertrude d' Helfta. Œuvres spirituelles, Le Héraut* (Paris, Cerf, 1976, t. IV, coll. « Sources Chrétiennes », n° 331, 500 p.), travail collectif avec Jean-Marie Clément et les moniales de Wisques. Avec le départ du P. de Vregille, le P. Morel, rentré de Laval, reprit donc en 1967 son ancien poste qu'il garde jusqu'à nos jours malgré quelques périodes d'interruptions.

---

<sup>238</sup>. AFCJ, E Fr Ch 20/1, n° 40.

<sup>239</sup>. Il y travaille toujours.

<sup>240</sup>. « Bernard de Vregille. Bibliographie ». Livres écrits par les jésuites de la Province de France. Site des Jésuites de France, (En ligne). <http://www.jesuites.com/bibliographie/auteurs/vregille.htm> (Page consultée le 25/5/2001)

### ***C. Fermeture de la maison de Laval***

Un autre grand changement fut la fermeture de la maison jésuite de Laval<sup>241</sup>. A partir de 1840, elle abrita tour à tour novices, juvénistes, philosophes et théologiens. Depuis 1952, les jувénats des quatre Provinces françaises s'y trouvaient réunis. Toutefois, dix ans après, commença un long débat autour de la question du jувénat, qui ne s'acheva qu'en 1967 par sa fermeture. Dès le début des années soixante, la maison était en effet entrée dans une période de crise, à cause d'une multitude de facteurs tels la baisse des effectifs, le vieillissement des professeurs aptes à assurer un enseignement de valeur auprès des jeunes jувénistes ou la remise en question même des études au jувénat. Laval n'étant pas une ville universitaire, sitôt l'autorisation accordée aux jeunes séminaristes de suivre les cours en Faculté, la décision fut prise en 1967 d'envoyer le jувénat de Laval à Aix. Peu après le déménagement des scolastiques et de leurs professeurs, la maison de Laval fut vendue. Elle fut complètement démolie, y compris la chapelle Saint-Michel, dont certaines parties remontait au XIII<sup>e</sup> siècle, entraînant la perte irrémédiable d'un patrimoine culturel aussi bien pour la Compagnie de Jésus que pour la France. Il n'en reste aujourd'hui aucun vestige, l'ensemble ayant dû céder la place à un supermarché et un parking, symboles ostentatoires de « progrès » culturel et de prospérité...

### ***D. La bibliothèque de Laval***

Le destin malencontreux de la maison de Laval va nous amener à évoquer sa bibliothèque, qui fut finalement démembrée. Tâchons d'abord, d'en retracer brièvement l'histoire, parallèlement à celle du scolasticat<sup>242</sup>. La fondation de cette bibliothèque littéraire remonte donc au début du siècle dernier, à Cantorbéry où, après une brève halte à Jersey de 1901 à 1906, avait été transporté le jувénat des Provinces de Lyon et de Paris. C'est seulement en 1923 que la maison fut ramenée à Laval. De 1926 à 1956, elle allait abriter le noviciat de Paris tandis que le jувénat s'y installait dès 1923. Une trentaine d'années interrompue seulement de 1940 à 1944, la guerre ayant nécessité le regroupement des jувénats français au collège de Mongré à Villefranche-sur-Saône.

Jusqu'au tout début des années cinquante, les livres en étaient dispersés dans tous les coins de la maison<sup>243</sup> : la bibliothèque de la Résidence Saint-Alphonse (23 000 livres), celle des Professeurs (25 000 livres), le fonds de spiritualité pour les novices,

---

<sup>241</sup>. « Nos maisons d'antan », *Compagnie*, n°51, 1971.

<sup>242</sup>. « Pérégrinations des Maisons de Formation 1867-1967 », *Compagnie*, n°11, 1967.

<sup>243</sup>. AFCJ, E-Lv 72/ 8. Laval Bibliothèque.

deux ou trois dépôts rangés dans les greniers, d'autres livres enfin, conservés dans la salle de récréation des pères. Dès 1936-1937, on envisageait de réunir tous ces ouvrages dans un local mais le projet ne se concrétisa pas, par manque de moyens, puis à cause du déclenchement de la guerre. L'année 1950 correspond à la prise de décision ferme d'aménager une « bibliothèque locale, moderne, pratique avec fichier complet et salle de travail bien pourvue » pour regrouper tous ces livres éparpillés. Comme c'est souvent le cas l'architecte s'est inspiré d'autres bibliothèques jésuites comme celle des *Études* au 15 rue Monsieur à Paris. Le plan fut d'abord discuté puis approuvé par les consultants jésuites ainsi que par le P. Chantre, auquel on faisait souvent appel pour ce genre de question.

Il s'agissait en fait, d'édifier dans la bibliothèque Saint-Alphonse, trois étages métalliques servant de magasin ayant la capacité de recevoir 100 000 livres, et d'organiser au rez-de-chaussée des salles aux fonctions spécifiques : une salle de fichier et de renseignements bibliographiques, un bureau pour le bibliothécaire et une salle de travail vaste et bien éclairée. L'organisation interne de cette bibliothèque présente beaucoup de similitudes avec celle de la Baume, elle-même construite dans les années cinquante. L'ensemble des rayonnages métalliques, fut fourni par l'entreprise Baudet, Donon et Roussel à laquelle on fit également appel pour équiper d'autres bibliothèques jésuites comme celle de la Baume, de Chantilly, de la revue *Études*, de Fourvière et de Beyrouth (la Bibliothèque Orientale).

Les constructions se sont achevées en 1952 et coïncidaient avec le regroupement des jувénats français à Laval. Cette même année, le P. Antoine Lauras fut nommé professeur et en même temps chargé de l'installation de la nouvelle bibliothèque. Cela incluait le travail laborieux de réintégration de tous les livres, le reclassement, l'harmonisation de la politique d'achat; le tri et l'épuration des ouvrages vieilliss ou abîmés. Il assumait la fonction de chef-bibliothécaire jusqu'en 1967. Formé « sur le tas » (selon ses propres termes) au métier de bibliothécaire, il eut plusieurs fois l'occasion de se perfectionner. Étudiant au scolasticat de Laval, il participa à la gestion de la bibliothèque pendant deux ans (1936-1938). Tout en poursuivant sa formation de jésuite, il s'occupait de bibliothèques dans les différents établissements : à Jersey (1938-1939), au collège Saint-Louis de Gonzague à Paris (1942-1945) puis à Fourvière (1945-1949) avant de revenir à Laval.

Les quelques détails concernant la vie de la bibliothèque entre 1952 et 1967 proviennent justement du P. Lauras<sup>244</sup>, dont le témoignage remplace l'absence d'archives pour cette période. Servant d'instrument de travail aux jувénistes et aux pères, la bibliothèque était surtout spécialisée en littérature française, grecque et latine

---

<sup>244</sup> n 27.11.1917 e 9.10.1934 o 28.6.1947 vx 2.2.1952. Aujourd'hui, il est attaché à la communauté du Centre Sevres à Paris.

et comptait 60 000 volumes en 1958. Un certain nombre d'ouvrages furent acquis en lien avec les recherches du grand érudit, le P. Louis Laurand qui faisait partie de la communauté jésuite de Laval. Du reste, le P. Antoine a lui-même repris les travaux du P. Laurand en rééditant et refondant entièrement le *Manuel des études grecques et latines* à partir de 1955.

La bibliothèque ne cessa de s'enrichir jusqu'en 1967, date à laquelle, elle fut donc dispersée. La moitié de la collection fut alors transférée à Aix en même temps que le juvénat, pour compléter la bibliothèque de la Baume. Une autre partie, de moindre valeur, fut vendue aux bouquinistes du coin. Enfin la dernière partie, principalement composée de « doubles, surtout en grec et en latin », d'ouvrages qui se trouvaient déjà à la Baume, fut transférée à la demande expresse du P. Lauras, à la résidence jésuite de Nantes<sup>245</sup> située au 9 rue Dugommier. Une bibliothèque venait d'être construite dans le « Centre d'Information Religieuse », annexe de la résidence, placée désormais sous la charge d'Antoine Lauras. Lui-même avait besoin de ces livres, car il assurait un cours de latin hebdomadaire à l'Institut catholique de Paris. Ce démembrement de la collection dut certes déplaire à certains, de même que la vente de la maison de Laval. Mais la Compagnie de Jésus n'était plus en position de force. Elle entraînait dans une phase de transition, d'expérimentation et de « dépeussierage » de vieilles habitudes et autres normes. Phase récurrente de l'Ordre, qui l'a souvent contraint à des choix difficiles. Par la force des choses, regarder vers l'avenir plutôt qu'en arrière était pour les jésuites *un modus vivendi*.

### ***E. De Laval à Aix.***

Ainsi, une partie du patrimoine culturel de Laval, traversa toute la France pour venir se réfugier près des côtes méditerranéennes, à la Baume. Le P. Morel, désormais chef-bibliothécaire fut chargé de s'occuper de la fusion de ces deux fonds distincts pour en faire une gestion commune : celui provenant de Laval (environ 20 000 volumes) et celui de la Baume (90 000 volumes). Cette fusion prit un certain temps à cause du transfert progressif des livres, qui arrivaient par lots. Restait le travail de reclassement, d'aménagement, d'estampillage, d'épuration d'ouvrages vieillissants pour faire de la place, l'installation des rayons, etc. En outre, il fallait aussi tenir compte de l'aspect financier, c'est-à-dire élaborer un nouveau plan budgétaire pour gérer cette nouvelle collection qui se trouvait considérablement accrue suite à cette fusion. A ce sujet, les documents d'archives<sup>246</sup> sont assez abondants pour la période 1967-1971. Parmi ceux-ci, de

---

<sup>245</sup>. *Jésuites de l'Assistance de France*, n°1, 1967.

<sup>246</sup>. cf. AFCJ Q Aix 150/7, n° 31-38.

nombreuses correspondances et quelques cahiers d'exercices comportant dépenses et recettes, jettent un peu de lumière sur la gestion des bibliothèques des maisons de formation jésuites pour cette période.

En premier lieu, ce qui ressort de ces archives, en dehors d'innombrables colonnes de chiffres, c'est le mode de gestion de ces différentes bibliothèques dans leurs Provinces respectives. Les cas de la Baume et de Laval présentant beaucoup de similitudes, on peut avancer l'hypothèse d'une gestion assez uniforme des autres bibliothèques des maisons de formation. Le budget était d'abord déterminé par l'Économe de la Province en tenant compte des facteurs suivants : les fonds disponibles, l'importance de la maison et sa propre situation financière, la fonction et les besoins de la bibliothèque en question. De toute évidence, c'était au bibliothécaire de tenir un cahier d'exercices comprenant les recettes et les dépenses et, à la fin de chaque exercice (premier octobre au 30 septembre en général), d'en envoyer un exemplaire à l'économe, le P. Bertrand Desjobert<sup>247</sup>. Il pouvait aussi faire une demande d'augmentation à condition qu'elle soit justifiée, mais sans nécessairement l'obtenir pour autant. D'une manière générale, les dépenses étaient approximativement réparties de la manière suivante : 70 % pour les livres, 25 % pour les abonnements des revues et 5 % pour les frais divers y compris la reliure et la pension du frère relieur.

La plus grande partie de l'allocation provenait donc de la Province à laquelle la bibliothèque était attachée : la Province de Méditerranée pour la Baume et celle d'Atlantique pour Laval avant la fusion. Une autre partie (environ un quart) était versée par la maison de formation elle-même, somme prise sur les pensions (des scolastiques). Ainsi, pour le cas de Laval son budget pour l'année 1966-1967 était supérieur à celui d'Aix, 12 000 francs contre 9 000 pour la Baume, en raison du plus grand nombre de pensionnaires, tant scolastiques qu'*operarii* ou missionnaires. Dès la fusion des deux bibliothèques, le budget fut augmenté pour faire face à la double vocation de la bibliothèque : lettres et théologie (conformément au nouveau statut de la Baume: jувénat et scolasticat du premier cycle de théologie). Cependant, à partir de 1968, le budget de la Baume se trouvait substantiellement réduit, suite aux nombreux départs de prêtres et la baisse dramatique des effectifs. Malgré les demandes persistantes du P. Morel pour l'obtention d'une augmentation, il resta à peu près constant jusqu'en 1971 : 16 380 F pour l'année 1967-1968; 16 900 F pour 1968-1969; 17 100 F pour 1969-1970. Ces sommes, à l'époque ne comprenaient pas sa pension, celle-ci lui étant versée par la maison. Considéré comme « misérable » par le P. Desjobert lui-même<sup>248</sup>, ce budget était parfois compensé par des dons des pères eux-mêmes. Ainsi, le P. Jacques Guillet versa la somme de 2 380 francs pour l'exercice 1967-1968, « prises sur ses droits

---

<sup>247</sup> n 2.7.22 ; e 28.10.46 ; o 30.7.55 ; vx 2.2.64.

<sup>248</sup>. AFCJ, Q Aix 150/7, n° 37.

d'auteurs, pour l'achat de livres en faveur des novices-théologiens »<sup>249</sup> ou encore le P. des Places qui, comme il le faisait pour Yzeure, assumait fidèlement son rôle de mécène, depuis Rome où il était alors en poste. En 1970 par exemple, le bibliothécaire se plaignait que l'insuffisance du budget ne permettait pas l'entretien de l'ensemble des collections. La pénurie de scolastiques n'autorisait cependant ni la maison ni à la Province à considérer une revalorisation de ce dernier. On opta donc pour la vente des doubles afin de l'augmenter légèrement. Pour l'année 1970-1971, ces ventes générèrent une somme de 5 534 francs, dont 1 000 francs furent versés « au Fonds Commun des Bibliothèques des Maisons de Formation » (FCBMF) qui reprit le travail des Provinces françaises en ce qui concerne la gestion de ces bibliothèques. Après le départ des scolastiques en 1971, le P. Morel reçut l'ordre de continuer à entretenir la collection de la Baume, jusqu'à ce que la question de l'avenir de la maison fût définitivement tranchée. Il lui fut alors accordé la somme de 20 000 francs<sup>250</sup> comprenant cette fois-ci sa pension (8000 francs). Le budget fut à nouveau complété par une deuxième vente de livres évaluée à 5 000 francs. On apprend également que c'est désormais le Conseil financier<sup>251</sup> qui fixait le budget des différentes bibliothèques, en présence du P. Dumortier. Bibliothécaire de la Province du Nord, il assurait aussi la coordination administrative des bibliothèques dans le cadre du FCBMF, sous l'autorité du Provincial de France.

Après ces précisions sur le mode de gestion des bibliothèques jésuites, reste à considérer la question de la politique d'achat et celle des usagers. La double finalité de la Baume, simultanément « École Supérieure de Théologie et de Lettres », avait des implications dans l'orientation de la bibliothèque. Le fonds littéraire s'était donc trouvé enrichi d'une quantité importante de livres de littérature notamment ancienne, patristique et française et d'une petite collection, d'environ 200 livres d'art. Malgré l'apparente faiblesse du budget, on fit l'effort d'enrichir les secteurs liés au nouveau programme d'études du premier cycle de théologie<sup>252</sup> : théologie morale, droit canonique, histoire de l'Église, l'Église dans le monde contemporain (par exemple du pontificat de Léon XIII à Vatican II) et Écriture Sainte. Ce sujet étant de loin le plus important des études théologiques. Cependant, les novices-théologiens suivaient aussi des cours de grec, « pour permettre une lecture du Nouveau Testament dans le texte », et une initiation à l'hébreu leur était donnée par le P. Morel. La forte prédominance de la théologie se trouvait légèrement équilibrée par quelques cours « d'initiation à la culture actuelle par le biais de la littérature et de l'histoire », portant sur des sujets très

---

<sup>249</sup>. AFCJ, Q Aix Aix 150/7, n° 34.

<sup>250</sup>. AFCJ, Q Aix 150/7, n° 38.

<sup>251</sup>. *Bulletin d'Information de la Compagnie de Jésus*, n°87 (11/3/1974).

<sup>252</sup>. AFCJ, Q Aix 150/4.

spécifiques tels que la critique moderne, le romantisme européen, l'œuvre de Malraux, donnés par le P. Dabezies<sup>253</sup>.

A la fin des années soixante, le nombre de livres intégré à la bibliothèque tournait approximativement autour de 350 à 420 par an. Ceux-ci provenaient aussi bien d'achats que de dons. Comme on l'a déjà vu plus haut, les professeurs faisaient des dons pour pouvoir combler le budget jugé faible. Les principaux usagers étaient surtout les juvénistes à l'intention desquels cette bibliothèque avait été transférée à la Baume : « (...) depuis que les juvénistes vont à la fac, ils mesurent mieux la situation privilégiée que leur fait la Compagnie en leur fournissant livres et professeurs pour les aider personnellement dans leur travail<sup>254</sup> ». En revanche, on se plaignait de ce que certains de ces étudiants ne considéraient la maison que pour les avantages matériels qu'elle leur procurait tels une « bonne bibliothèque ». Suite aux événements tumultueux de mai-juin 1968 et aux tensions entre novices-théologiens et scolastiques, les supérieurs organisèrent au mois d'octobre, les « Journées de réflexion du Roucas »<sup>255</sup>, dans la maison de retraites du Roucas Blanc à Marseille. Afin de tenter d'apaiser la situation, les pères donnaient en quelque sorte la parole aux jeunes jésuites, pour leur laisser exprimer leurs doléances, et se penchaient sur leurs problèmes pour les aider à les résoudre. Le sujet de la bibliothèque y fut soulevé. On discuta par exemple des différents projets sur l'utilisation de cette dernière. Ce qui ressort des comptes-rendus, c'est au moins une volonté de démocratiser l'accès à la bibliothèque, c'est-à-dire de l'ouvrir à tous les étudiants, y compris les non-jésuites qui y venaient suivre des cours de théologie. Mais la situation particulière de la bibliothèque rendait cette ouverture difficile, étant donné qu'un seul bibliothécaire la gérait. Par ailleurs, outre le nombre réduit des lecteurs, ses responsabilités de professeur et de prêtre lui interdisaient d'y être présent en permanence pendant les horaires d'ouverture. Par ailleurs, les étudiants demandaient un assouplissement des règlements concernant le libre accès aux rayons, au moins pour la consultation personnelle, et la suppression des permissions préalables pour emprunter les livres de travail, principalement ceux figurant dans les bibliographies fournies par les professeurs. En revanche, ils concédaient l'importance d'un directeur spirituel pour l'emprunt d'autres ouvrages. Ils demandaient aussi la création d'un système d'emprunt plus efficace et moins rigide : possibilité de prêts personnels, durée d'emprunt fixe pour les livres de travail mais plus longue pour les autres livres, etc. Les changements demandés furent-ils au bout du compte mis en application à la suite de ces deux journées de « libre expression » ? Les documents

---

<sup>253</sup>. *ibid.* André Dabezies dernier était depuis 1969 professeur permanent à la Faculté d'Aix où il enseignait la littérature comparée. Dans les années quatre-vingt, ses cours sur Dostoïevski et Nietzsche opposaient deux des plus redoutables adversaires des jésuites.

<sup>254</sup>. AFCJ, Q Aix 150/7, n° 32. (26/3/1968).

<sup>255</sup>. AFCJ, Q Aix 150/6.

consultés ne révèlent rien à ce sujet, si ce n'est que les étudiants jésuites participèrent désormais plus activement au fonctionnement de la bibliothèque. C'est surtout après le départ de ces derniers en 1971 qu'on chercha véritablement à ouvrir la bibliothèque.

## CHAPITRE X

### ***NOUVEAUX HORIZONS***

L'année 1971 s'annonçait inquiétante pour la maison de la Baume. Le départ des scolastiques avait été décidé et donc la fermeture définitive du scolasticat. Certes, une poignée de pères et de frères resterait sur place, mais leur nombre était insuffisant pour assurer le fonctionnement d'un tel ensemble. Par ailleurs, il s'agissait à nouveau de trouver une réponse au problème financier. Faute de pensionnaires, la Baume perdit son statut privilégié de scolasticat, devenant un lourd fardeau pour l'économie de la Province de France-Méditerranée. Il fallait la rentabiliser ou la fermer... Bien sur, les hésitations autour de l'avenir de cette maison de formation, bientôt vidée, concernaient aussi celui de la bibliothèque. L'heure du bilan était amère. Toutes les décisions prises depuis les années cinquante, les efforts personnels du P. des Places et du P. Ravier entre autres, la construction d'une bibliothèque, les dépenses extravagantes et jusqu'au transfert de la collection lavalaise semblaient n'avoir jamais été qu'une montagne de coûteuses absurdités. Dès le mois de mars 1971, des discussions à huis clos avaient eu lieu sur la question de la bibliothèque. Le provincial de France, le P. Calvez entreprit une consultation de la Commission des Bibliothèques, élargie de quelques experts. Il recueillit également l'avis du Conseil Financier et de la Consulte de France. Dans une lettre<sup>256</sup> classée « confidentielle » adressée au P. Jean-Baptiste Dumortier (1906-1985)<sup>257</sup>, alors administrateur du FCBMF et chef-bibliothécaire à Chantilly, il lui dressa l'inventaire des premières décisions qui ressortaient de ce premier tour de concertation. Il s'agissait de trouver une solution pour le fonds grec-latin-français, désormais « inutile », et dont l'entretien fut jugé trop onéreux. En même temps, sa valeur de patrimoine était reconnue ainsi que son intérêt pour les recherches de certains jésuites. Il fallait donc trouver un compromis qui permettrait à ces quelques personnes de continuer à s'en servir sans que la Compagnie se soit vue contrainte, à seule fin de ne pas le démembrer, d'assumer seule la charge de son entretien.

La ville de Lyon paraissait idéale pour établir la collection littéraire de la Baume. On a déjà vu que les jésuites, surtout ceux de l'ancienne Province de Lyon au début du siècle, y avaient toujours été activement présents dans les milieux culturels et religieux. Dans les années soixante-dix, cette tradition se perpétuait notamment par le travail de l'entreprise florissante des *Sources Chrétiennes*, devenue l'Institut des Sources Chrétiennes et installée depuis 1970 dans un bâtiment des Facultés catholiques

---

<sup>256</sup>. AFCJ Q Aix 150/7, n° 41 (11/5/1971).

<sup>257</sup> *Compagnie*, n°195, 1986, p. 34-35.

de Lyon. Sous l'autorité du P. Périchon<sup>258</sup>, leur bibliothèque, fondée en 1965, était en train d'y être aménagée en une « bibliothèque régionale » qui puisse être utile aux chercheurs jésuites. A côté de ce centre de recherche, il y avait aussi le scolasticat réputé, de Fourvière. Scolasticat qui s'acheminait vers la fin de ses jours puisqu'il devait être définitivement transféré à Paris en 1974.

Tenant compte de tous les aspects favorables que présentait Lyon, le P. Calvez révéla au P. Dumortier le projet, suggéré par le P. Claude Mondésert, de proposer la bibliothèque littéraire de la Baume à une institution lyonnaise de troisième cycle. Trois possibilités étaient envisageables: la vente immédiate, une location-vente à versements échelonnés sur une période de quatre ou cinq ans, ou en dernier lieu, la louer à l'Université de Lyon dans « de bonnes conditions ». Le provincial demanda donc au P. Dumortier de rechercher en lien étroit avec le P. Périchon, bibliothécaire de Méditerranée, mais également avec le P. Morel, si une université lyonnaise pourrait être intéressée par l'acquisition du fonds littéraire de la Baume. Il le tint néanmoins averti de ne faire connaître à personne, le contenu détaillé de ce courrier en dehors des grandes lignes... Dans le cas où aucune institution lyonnaise ne serait intéressée par cette offre, le provincial n'excluait cependant pas l'éventualité de finalement démembrer la collection et de la vendre par parties. Ce dernier recours était au demeurant plus avantageux pour les *Sources Chrétiennes*, leur permettant de n'acquérir que les livres qui les intéressent véritablement et cependant au profit d'une institution créée et gérée en grande partie par les jésuites, de sorte que les livres « ne sortaient pas vraiment de la famille ». Quel que soit le cas de figure, il était de toute façon préférable de trouver une solution dès l'automne 1971 et de la soumettre au provincial, seul habilité à trancher la question.

Commence alors une nouvelle série d'enquêtes menées par les PP. Dumortier et Mondésert auprès de l'Université de Lyon et des Facultés catholiques, seuls organismes susceptibles d'être intéressés par l'achat de la bibliothèque. Suite à l'intérêt exprimé par le recteur des Facultés catholiques au moins de juin, le P. Calvez, alors en fin de mandat, demanda au P. Dumortier de faire une proposition<sup>259</sup> directe à l'intéressé, comprenant une description de la bibliothèque, l'évaluation du prix et les modalités de vente, mais non sans l'avoir préalablement soumise au prochain provincial de France. Par ailleurs, tout en reconnaissant le gros problème que posaient de telles bibliothèques après la fermeture des maisons de formation, il remerciait le P. Dumortier pour son aide.

---

<sup>258</sup>. *Compagnie*, n° 257, 1992. Nécrologie du P. Périchon.

<sup>259</sup>. AFCJ, Q Aix 150/7, n° 42.

Le premier juillet, le P. André Costes<sup>260</sup>, nouveau provincial de France entra dans ses fonctions. Les efforts faits pour implanter la bibliothèque dans la région lyonnaise n'avaient pas porté pas de fruit, et ce malgré l'intérêt manifesté par le recteur des Facultés catholiques, même après avoir eu connaissance du montant estimé de 8 500 000 francs pour une collection de 80 000 volumes. On ignore cependant les raisons qui auraient pu faire revenir ce dernier sur sa décision, celles-ci n'apparaissant nulle part dans les documents. Dès le mois de septembre, l'impasse de cette solution était constatée et de nouveau, la Consulte de France se réunissait en présence du nouveau provincial, afin de déterminer une autre stratégie fondée cette fois sur la sauvegarde des plus importants ouvrages de la bibliothèque littéraire de la Baume, tout en allégeant au moins les charges pour la Compagnie.

Le provincial de France prit alors une série de décisions<sup>261</sup> qui allait entraîner un démembrement partiel, mais sélectionné, de la bibliothèque au profit de deux grandes bibliothèques du « Fonds Commun » (FCBMF) à savoir Fourvière et Chantilly. La bibliothèque de Fourvière recevrait tous les ouvrages (sans doute ceux de théologie) propres à compléter sa collection, tandis que la grande partie de la bibliothèque littéraire *la bibliotheca artium*, serait intégrée à la bibliothèque de Chantilly où « sera préservée et même améliorée l'organicité du fonds (...) »<sup>262</sup>. Par ailleurs, les livres en double ou ceux qui n'auraient pas été retenus pour le « Fonds commun » seraient vendus par les soins du P. Dumortier. Le dernier point concerne le reste de la bibliothèque devant demeurer à la Baume : « des dispositions spéciales permettront à la bibliothèque du Centre de la Baume de se constituer par l'attribution d'un certain nombre de livres adaptés à la finalité et à la vie de ce Centre ».

Ce document publié dans le *Bulletin d'Information*, (n° 68 du 16 juin 1972) courrier privé envoyé à chaque communauté jésuite, est le seul document qui signale les décisions dont fit l'objet la bibliothèque de la Baume et qui scellèrent son sort. Il semble donc opportun de s'y attarder plus attentivement afin de revenir plus précisément sur chacun des points stipulés ci-dessus, et d'évoquer brièvement les nouvelles destinations des livres tout en introduisant d'autres informations recueillies à ce sujet par le biais de témoignages personnels ou écrits.

### ***A. De la colline de Fourvière au Centre Sèvres***

---

<sup>260</sup>. *Compagnie*, n° 49, 1971.

<sup>261</sup>. *Bulletin d'Information de le Compagnie de Jésus*, n°68, 16/6/1972, p. 5-6.

<sup>262</sup>. *ibid.*

Un nombre indéterminé d'ouvrages, fut envoyé à la bibliothèque de la célèbre école de théologie de Fourvière à Lyon. Cette bibliothèque jésuite<sup>263</sup> spécialisée en sciences religieuses avait été constituée à partir de 1899, lors du regroupement des théologiens des Provinces de Paris et de Lyon. A peine installée, la loi de 1901 sur les associations obligea les jésuites à la transporter en même temps que le théologat à Cantorbéry, puis à Ore Place, en Angleterre, de 1906 à 1926. A cette date, les exilés revinrent enfin à Fourvière et y rétablirent leur faculté de théologie. Quant à la bibliothèque, elle continua de s'enrichir. C'est celle-ci précisément qui, tout comme celle d'Yzeure, bénéficia d'une partie de la « collection Marduel », longuement décrite dans un chapitre précédent.

L'histoire de Fourvière se trouva à maintes occasions mêlée à celle d'Yzeure, puis celle de la Baume. Outre leur appartenance commune à la Province de Lyon (puis France-Méditerranée), ces bibliothèques furent souvent gérées par les mêmes personnes : les PP. Chantre, Mech, de Vregille. Plus tard, entre 1968 et 1971, la Baume devint elle-même une annexe de la faculté de Fourvière. Les professeurs jésuites « lyonnais » comme Winoc de Broucker ou encore Michel Dortel-Claudot, y venaient expressément donner des cours aux novices-théologiens.

A l'époque où l'on décida de transférer certains livres de la Baume à Fourvière, celle-ci était particulièrement spécialisée en exégèse biblique et en théologie allemande contemporaine. Il est intéressant de noter que l'orientation des acquisitions a varié suivant les époques et les tendances au sein des sciences religieuses. Néanmoins, les secteurs tels la patristique, l'histoire de la théologie, l'histoire ecclésiastique, la liturgie, la spiritualité et la littérature, étaient également bien représentés. Comme on l'a vu, les bibliothèques des jésuites sont plutôt mobiles... Ainsi deux ans après ce transfert, c'est-à-dire en 1974, la faculté de Fourvière ferma définitivement ses portes, suite à la décision de regrouper les cycles de théologie et de philosophie à Paris, au Centre Sèvres, nouvellement créé pour accueillir les jésuites en formation de troisième cycle.

Intégrée à ses nouveaux locaux situés au cœur de la capitale à partir de 1974<sup>264</sup>, la bibliothèque fut progressivement ouverte aux étudiants non-jésuites et aux chercheurs. En 1995, la bibliothèque comptait environ 150 000 volumes et 300 titres « vivants » de périodiques. Son rayonnement intellectuel s'inscrivait dans le cadre du Centre Sèvres, pôle intellectuel<sup>265</sup> par excellence de la branche française de la Compagnie. Lieu de rencontres et de débats réunissant les milieux intellectuels religieux, telles les équipes des deux grandes revues d'intérêt général, *Esprit* et *Études*,

---

<sup>263</sup>. P. Mech, « La bibliothèque de Fourvière », *Compagnie*, n° 80, 1974, p. 128.

<sup>264</sup>. *Répertoire des Bibliothèques Spécialisées Françaises*, A.B.F, 1999, p. 84; <http://www.abcf.fr/liste-membres-asso.html#IledeFrance> (page consultée le 8/8/2008).

<sup>265</sup>. P. Charentenay, « Le Centre Sèvres », *Dictionnaire des Intellectuels Français*, Paris, Le Seuil, 1996. p.237.

nombre de professeurs du centre sont également liés à des revues comme les *Recherches des Sciences Religieuses* ou *Concilium*<sup>266</sup>. Du reste, des liens étroits entre la Baume, autre foyer intellectuel, et le Centre Sèvres se tissèrent à cette époque, qui persistent encore aujourd'hui: à titre d'exemple, le P. Olivier Dinechin, nommé par le président de la République, membre du comité national d'éthique entre 1990 et 1998, enseigne aujourd'hui les questions d'éthique chrétienne, notamment familiale et biomédicale, dans ces deux centres.

### ***B. De Chantilly à Lyon***

Conformément à la décision du P. Costes, la plus grande partie de la bibliothèque littéraire de la Baume, quelques 60 000 volumes<sup>267</sup>, fut envoyée à la bibliothèque de la maison Saint-Louis les Fontaines, à Chantilly, autre élément remarquable du vaste patrimoine foncier des jésuites et prestigieux fonds documentaire.

C'est en 1946 que les jésuites achetèrent à la famille Rothchild<sup>268</sup>, ce somptueux château du XIX<sup>e</sup> siècle, sis dans un immense parc boisé d'une cinquantaine d'hectares. A l'époque, de nombreux châtelains, souvent ruinés, cherchaient à se débarrasser de leurs propriétés très endommagées à cause de la guerre et dont la restauration se montait généralement à une véritable fortune. L'achat de ce splendide domaine, quoique très dégradé, fut opéré dans la perspective de rapatrier le scolasticat de philosophie et son immense bibliothèque, œuvre du P. Descoqs, alors toujours exilés dans l'île de Jersey. On commença peu après à bâtir un immeuble de 140 chambres, une chapelle et surtout une grande bibliothèque, ayant la capacité de recevoir 600 000 volumes sur cinq étages de magasin. Ce bâtiment fonctionnel de 30m de long sur 11m de large, « édifié selon les perfectionnements de la bibliothéconomie », était alors cité par les architectes comme une référence de bibliothèque moderne. Toutefois, aujourd'hui, le contraste entre cet édifice moderne qui se dresse comme « un silo à livres », et le château avec ses tourelles et lucarnes, donne un effet assez bizarre, et semble plutôt une faute de goût qu'un trait de génie<sup>269</sup>.

Toujours est-il que c'est cette bibliothèque qui fit pendant un demi-siècle la renommée de cette maison jésuite, attirant même épisodiquement l'attention des médias.

---

<sup>266</sup>. Revue internationale de théologie, créée en 1965. Elle aborde des problèmes fondamentaux et des questions d'actualité quant à la foi et l'existence chrétienne et quant à leur rapport à la vie du monde, aux questions éthiques majeures, aux autres religions, à la situation du Tiers-Monde (*3e Catalogue des revues culturelles*, Paris, Ent'revues, 1995).

<sup>267</sup>. J. Diot, « Bibliothèque des Fontaines », *Patrimoine des bibliothèques de France*, Banques CIC pour le livre, Ministère de la Culture et Payot, 1995, vol. 2, p.79.

<sup>268</sup>. *Jésuites de France*, 1974, p. 32.

<sup>269</sup>. cf. annexe n° 57.

Constituée à partir de plusieurs fonds s'additionnant les uns aux autres, au fur à et à mesure que diverses maisons de formation fermaient, sa collection était exceptionnelle. Son premier apport, fut de toute évidence la bibliothèque de Jersey, comptant 350 000 volumes, amenée à Chantilly en 1951. Bien que l'historique de cette bibliothèque ait déjà été présenté dans un chapitre précédent, il convient ici de mentionner quelques exemples de sa collection<sup>270</sup>. Outre les nombreux périodiques anciens comme le *Journal Asiatique* (depuis 1822) ou *l'Edinburg Review* (1802-1833), y figuraient un ancien fonds de littérature indienne, des ouvrages sur la Théologie ancienne, l'Histoire des Ordres religieux, les Controverses Jansénistes, l'Hagiographie, etc.

En 1957, arrivèrent à Chantilly les 150 000 volumes de théologie et de spiritualité d'Enghien (Belgique)<sup>271</sup>. La ville d'Enghien avait abrité depuis 1887 le scolasticat de théologie de la Province de Champagne dans un ancien couvent des Augustins. A la fermeture de celui-ci, les théologiens furent envoyés soit à Chantilly soit à Fourvière, les livres rejoignirent la bibliothèque des Fontaines. Simultanément, s'y établit aussi la rédaction de l'œuvre monumentale du *Dictionnaire de Spiritualité* dont le premier fascicule avait paru en 1937 à Enghien, précisément.

Cinq ans plus tard, c'est une partie de la bibliothèque philosophique<sup>272</sup> de Vals-près-le-Puys (Haute-Loire) qui rejoignit la maison des Fontaines ainsi que la rédaction de la revue *Les Archives de philosophie*. La maison de Vals avait été habitée par les jésuites depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. De 1919 jusqu'à sa fermeture en 1962, elle avait accueilli le scolasticat de philosophie. Après cette date, celui-ci fut lui aussi transféré à Chantilly.

De 1952 jusqu'en 1970, la bibliothèque servit d'instrument de travail aussi bien aux jésuites en formation qu'aux divers travaux de recherches des pères. D'ores et déjà, la maison Saint-Louis des Fontaines constituait un centre d'intense activité intellectuelle, favorisée par la présence des rédacteurs des deux revues scientifiques.

En 1970, le P. Calvez annonça le transfert prochain de la faculté de philosophie de Chantilly à Paris, dans le but de faciliter le travail professeurs et des étudiants<sup>273</sup>. Il s'agissait de renforcer la présence jésuite dans la capitale où se trouvaient déjà des foyers actifs de religieux intellectuels comme, par exemple, les dominicains de Saulchoir ou encore l'Institut catholique. En outre, nombre de jésuites devaient alors aller régulièrement à la capitale pour y suivre des cours en faculté ou pour leurs travaux de recherche. Or, les fréquents va-et-vient s'avéraient aussi onéreux qu'épuisants. Par ailleurs, la baisse des vocations, en chute libre depuis 1965, n'avait pas non plus

---

<sup>270</sup>. J-B Dumortier, « La bibliothèque des Jésuites à Chantilly », *Revue française d'histoire du livre*, n°33, Bordeaux, Taffard, 1981, p. 636-637.

<sup>271</sup>. J. Diot, *op. cit.*, note 243.

<sup>272</sup>. *ibid.*

<sup>273</sup>. *Compagnie*, n° 36, 1970.

épargné la communauté des Fontaines. C'est ainsi qu'à l'automne 1970, les étudiants jésuites quittèrent définitivement leur grandiose demeure, pour s'installer rue Blomet à Paris. Après maintes hésitations, on décida néanmoins de maintenir provisoirement la bibliothèque sur place, afin de ne pas entraver le travail de l'équipe du *Dictionnaire de Spiritualité*, composée de jésuites comme Jean Daniélou ou Jacques Guillet. A l'époque le *DS*, déjà reconnu pour sa valeur scientifique, avait acquis une réputation mondiale. On ouvrit aussi la bibliothèque aux chercheurs et aux étudiants venus du monde entier pour profiter de ce magnifique instrument de travail et de son cadre. Autre changement: l'ancien scolasticat fut transformé en « Centre Culturel des Fontaines »<sup>274</sup>. Cette solution fut souvent appliquée aux anciens séminaires, dans le but les rentabiliser tout en leur assurant une fonction apostolique. A Chantilly, quelques jésuites assurèrent une permanence pour accueillir des séminaires, des colloques, des stages de formation biblique etc. Ils y proposaient même des retraites spirituelles, fondées sur la méthode ignatienne. Les anciennes chambres de jésuites servaient d'hôtellerie pour les clients.

C'est donc dans ce contexte, que le fonds de la Baume, constitué d'ouvrages de littérature, d'histoire et de linguistique, arriva à Chantilly. Le déménagement suivi de l'intégration de ces quelques 60 000 volumes, commença dès 1972, l'opération ne s'achevant qu'en janvier 1974. Le P. Charles Morel fut lui-même nommé à Chantilly pendant cette période afin d'y contribuer au laborieux travail de reclassement de ces livres, ce dernier n'étant pas uniforme pour toutes les bibliothèques jésuites. Durant cette période, il fut remplacé à la Baume par le P. Defossa.

Comme dans le cas des autres fonds, les livres de la Baume furent intégrés selon leurs sujets et dispersés dans l'ensemble de la bibliothèque. Chose étonnante, selon le témoignage de M. Marc Michalet, conservateur de la Bibliothèque municipale de Lyon, où se trouve aujourd'hui la collection des Fontaines, aucun recensement, aucun historique ne fut effectué, afin de rendre compte ou de garder une trace de ces divers transferts. Le seul moyen d'identifier aujourd'hui la provenance de ces différents fonds, serait une étude précise et systématique des différents tampons apposés dans chaque livre. Travail de longue haleine, ne pouvant que s'étaler sur plusieurs années, si on tient compte le nombre total des volumes: 650 000 !

Le seul document qui décrive, de manière succincte, les divers fonds qui se trouvaient réunis à la bibliothèque des Fontaines, parut dans la *Revue française de l'histoire du livre* en 1981. L'auteur en était le P. Jean-Baptiste Dumortier (1906-1985), qui s'occupa de cette bibliothèque de 1965 à 1982. Le fonds provenant de la Baume, correspondait, semble-t-il, majoritairement à celui initialement constitué à Yzeure, avec entre autres, la fameuse collection de thèses et la bibliothèque de Léon Clédat.

---

<sup>274</sup>. *Jésuites de France*, 1974.

Les livres des jésuites étant voués à une pérégrination perpétuelle, leur passage par Chantilly s'avéra comme toujours provisoire. Dès le milieu des années quatre-vingt, la maison entra en période de crise<sup>275</sup>. Le vieillissement de la communauté, la diminution du nombre de jésuites en France, et les relèves difficiles vinrent saper le dynamisme nécessaire à l'entretien d'une bibliothèque de telle ampleur. Chantilly souffrait aussi, de ce qu'on pourrait qualifier de « mal de province », malgré sa relative proximité avec Paris. Avec le regroupement des facultés jésuites au Centre Sèvres, et compte tenu des innombrables centres de documentation parisiens, Chantilly perdait sa vitalité et ses clients.

En 1986, il fut même question de disperser la plus grande partie des fonds scientifique, historique et littéraire, et de mettre en valeur les fonds *jesuitica* (livres concernant la Compagnie de Jésus), spiritualité, histoire de religions et missiologie. L'objectif recherché était de « privilégier un lieu de documentation et de recherche en spiritualité, avec un fort accent sur la spiritualité ignatienne ». Suite à cette première décision, le fonds scientifique fut cédé à la Médiathèque du Musée national des Sciences, Techniques et Industries du Parc de la Villette, « pour un prix modique »<sup>276</sup> tandis que les plus précieux ouvrages furent mis aux enchères chez Sotheby's à Londres<sup>277</sup>. Cependant, la dispersion des autres fonds se révéla beaucoup plus délicate, soulevant des protestations, comme l'on peut imaginer. Une commission se réunit alors, et l'on prit toute une série de mesures visant à sauvegarder la cohérence du fonds. Parmi ces dernières, la plus surprenante fut sans doute l'embauche d'une directrice bibliothécaire compétente et laïque Mme Jacqueline Diot. Sous son égide, la bibliothèque fut rigoureusement restructurée<sup>278</sup> : mise en valeur des collections par le biais d'expositions, publication de catalogues tels, par exemple, le *Catalogue du fonds révolutionnaire* (1989) ou le *Catalogue des textes fondateurs de la Compagnie de Jésus* (1991). L'informatisation fut inaugurée en 1994, ainsi qu'une indexation par matières et une collaboration plus grande avec la bibliothèque de Sèvres, grâce à la mise en place d'un catalogue informatisé commun aux deux bibliothèques, etc.

Enfin, malgré les remarquables efforts entrepris par Jacqueline Diot, l'argument financier finit par peser d'avantage dans le débat. Le coût annuel de la bibliothèque estimé à 1,7 million ne pouvait plus être assumé par la Compagnie malgré la participation de l'État à hauteur de 6 % du budget. De nouveau les avis furent partagés sur le devenir de la bibliothèque. Des prises de position différentes s'officialisaient à travers la création de deux associations<sup>279</sup> par les usagers de cette bibliothèque. D'un

---

<sup>275</sup>. « Quel avenir pour la bibliothèque de Chantilly ? », *Jésuites de France*, 1986, p. 46.

<sup>276</sup>. G. Meudal, « 500 000 livres à la dérive », *Le Monde de l'éducation*, avril 1998, p. 69.

<sup>277</sup>. *ibid.*

<sup>278</sup>. J. Diot, « Chantilly : La bibliothèque », *Jésuites de France*, 1996, p. 18-21.

<sup>279</sup>. G. Meudal, *op. cit.*, note 251.

côté, la Société des amis de la bibliothèque des Fontaines qui soutenaient la solution des jésuites, laquelle prévoyait la sauvegarde des 40 000 ouvrages consacrés à l'histoire de l'ordre et la mise en dépôt du reste dans une ville universitaire. D'autre côté, l'Association pour la sauvegarde des Fontaines qui luttait pour le maintien du site et contre toute dispersion du fonds.

Au bout du compte, c'est la solution initiale de scinder la collection qui l'emporta et avec elle, la candidature de la Ville de Lyon pour recevoir l'important fonds littéraire et historique. Le choix n'avait rien de bien surprenant car les jésuites, on l'a vu, ont depuis toujours conservé un lien très particulier avec cette ville. De sorte qu'il semblait finalement naturel que leur bibliothèque s'établisse à nouveau dans le territoire lyonnais. Les démarches faites au tout début des années soixante-dix, pour offrir le fonds littéraire de la Baume à une institution lyonnaise se matérialisèrent quasiment trente ans plus tard...

En 1999 la collection des Fontaines fut donc déposée par la Compagnie de Jésus pour un bail de 50 ans à la Bibliothèque municipale de la Part-Dieu à Lyon. Aujourd'hui le fonds est consultable à partir de la salle du fonds ancien<sup>280</sup>, par l'intermédiaire des fichiers rapportés de Chantilly. En dehors de nombreux usuels en accès direct dans la salle de lecture, la collection d'environ 500 000 ouvrages est stockée sur deux étages et demi des magasins sur les 17 que compte le grand silo à livres de la Part-Dieu. Petite anecdote en passant, il n'a pas fallu moins de 34 semi-remorques pour convoier les 9846 mètres linéaires d'ouvrages et de périodiques de Chantilly à Lyon. Travail laborieux qui a nécessité le percement des murs de la bibliothèque des Fontaines pour pouvoir la vider<sup>281</sup>. Tandis que la plus grosse partie était déposée à Lyon, les *jesuitica et ignatiana* (fonds consacrés à Ignace de Loyola et à l'histoire de l'Ordre) et les ouvrages de philosophie étaient intégrés à la bibliothèque du Centre Sèvres<sup>282</sup> où ils demeurent jusqu'à nos jours.

### ***C. Nouvelle orientation à la Baume***

A ces deux départs de livres d'un côté à Chantilly et de l'autre à Lyon-Fourvière, s'ajoutèrent d'autres petites dispersions ici et là. « Un lot important de doubles, surtout des périodiques », fut déposé à la bibliothèque de Sources Chrétiennes

---

<sup>280</sup>. cf. <http://www.bm-lyon.fr/decouvrir/collections/fontaines.htm> (En ligne) Page consultée le 8/8/2008.

<sup>281</sup>. M. Michalet, « De Chantilly à Lyon, transfert de la bibliothèque jésuite des Fontaines », *Bulletin de liaison de l'A.B.C.F.*, n°116, 2000, p.12-14. Pour une visite virtuelle à travers la collection des Fontaines voir <http://www.bm-lyon.fr/expo/virtuelles/jesuite/chantilly.htm> (Site consulté le 8/8/2008)

<sup>282</sup>. J. Diot, « Nouvelles de la Bibliothèque Sèvres », *Bulletin de l'A.B.C.F.*, n°116, 2000, p.6-11. Disponible en ligne : <http://www.abcfr.fr/bulletin.html> (site consulté le 8/8/2008).

à Lyon puis attribué définitivement à l'Institut<sup>283</sup>. D'autres auraient été acquis par la librairie Jeanne-Lafitte à Marseille<sup>284</sup>. Enfin, les doubles restants furent envoyés au fonds commun des bibliothèques jésuites, ou rachetés par des universitaires comme par exemple certains volumes de la collection Teubneriana<sup>285</sup>. Il résulta de ces diverses ventes et dispersions, une réduction substantielle et drastique du nombre de livres à la Baume. De la bibliothèque monumentale de jadis, ne restaient que 17 000 ouvrages. Face à cette nouvelle situation, une réorientation des acquisitions s'imposait d'autant plus que la Baume elle-même était devenue un « Centre chrétien de rencontres » à partir de 1972. L'avenir de la bibliothèque dépendait désormais du père provincial de France, le P. Costes qui mit en place un nouveau plan d'orientation, conformément aux décisions prises fin 1971. Il consulta préalablement les deux « chefs-bibliothécaires », le P. Dumortier ainsi que le P. Périchon, bibliothécaire de France-Méditerranée et successeur du P. Mech, puis soumit ses conclusions au provincial de France-Méditerranée, le P. Henri Chabert.

Voici donc les grandes lignes de la nouvelle politique d'acquisition<sup>286</sup> de la bibliothèque de la Baume appliquée dès la fin de 1972. Désormais, la bibliothèque devait être conforme à la vocation apostolique de la Baume. Elle fut autorisée à conserver un petit fonds littéraire ne comprenant que « les auteurs littéraires fondamentaux, classiques et modernes, ouvrages historiques et philosophiques », tout en développant davantage le secteur sciences sociales considéré comme important pour l'apostolat moderne de la Compagnie. En ce qui concerne le secteur théologie-spiritualité, le père provincial demanda que soit constitué à partir de *la bibliotheca ascetica* (fonds provenant du noviciat) un fonds religieux limité aux ouvrages « réellement utiles à un centre apostolique ». En revanche, le fonds exégétique, déjà riche, restait à développer afin de préserver sa cohérence et de permettre des travaux de recherches. Il s'agissait donc de continuer les grandes collections suivantes.

- *Revue Biblique*, publiée depuis 1890 par l'École pratique d'études bibliques de Jérusalem.
- *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, publiée depuis 1905 sous la direction des Facultés dominicaines de Saulchoir.
- *Corpus christianorum* (ou « Corpus de Turnhout »). Publiée depuis 1951 par Brepols à Turnhout. Collection monumentale ayant pour objectif de rassembler la majeure partie des sources de la littérature chrétienne latine et grecque du début de l'ère chrétienne jusqu'à la fin du XIIe siècle. Les textes sont publiés sans traduction ni

<sup>283</sup>. Témoignage du P. Bernard de Vregille (2001).

<sup>284</sup>. Témoignage de M. Didier Pralon. Cependant, la librairie n'a apparemment pas conservé ses archives de cette époque.

<sup>285</sup>. *ibid.*

<sup>286</sup>. AFCJ, Q Aix 150/7, n° 42.

commentaire, selon les normes les plus strictes de la critique philologique et historique et en tenant compte des dernières acquisitions scientifiques. Le CC comporte donc trois grandes séries: *Series Latina (SL)*, *Continvatio Mediaevalis (CM)* et *Series Graeca (SG)*.

- *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum (CSEL* ou « Corpus de Vienne »). Commencée en 1866, cette collection est toujours en cours de publication. Elle regroupe des éditions critiques, sans traduction ni commentaire d'œuvres d'écrivains ecclésiastiques latins.
- *Die Griechischen Christlichen Schriftsteller (GCS)*
- *Real lexicon fur antike*

Outre ces collections, le père provincial autorisa l'achat des ouvrages les plus importants des collections *Sources Chrétiennes* et *Budé*.

Ainsi se mit en place une nouvelle politique d'acquisition visant à spécialiser la bibliothèque en patristique et en théologie. Ceci rappelle les remarques de Jacques Sommet lors du débat sur le transfert de la bibliothèque d'Yzeure à la Baume en 1954. Il avait alors lui-même évoqué la création d'un centre d'études théologiques et patristiques à la Baume... Trente ans plus tard, la bibliothèque s'orientait dans cette voie mais dans un contexte fort différent que celui des années cinquante. Elle était aussi désormais mise à la disposition des laïcs, qui allaient s'engager activement dans le « renouveau » de la Baume.

## CHAPITRE XI

### ***CENTRE CULTUREL ET SPIRITUEL DE LA BAUME-LES-AIX***

Avec la nomination du P. Michel Rondet, en 1972 comme supérieur de la communauté de la Baume, les activités s'y diversifièrent et se multiplièrent d'année en année. Cette ancienne maison de formation se transformait en centre culturel et spirituel non seulement pour être rentabilisée mais surtout pour rendre un service pastoral « renouvelé » et devenir un instrument apostolique pour la région d'Aix-Marseille. Pour faire face à la diminution et au vieillissement de la communauté sans entraver cet ambitieux projet, les jésuites collaborèrent dès le début avec des religieuses (principalement celles de la Congrégation de la Providence de La Pommeraye en Anjou) puis avec un nombre croissant de laïcs. Ce partage de pouvoir était tout récent, découlant directement des directives de Vatican II, qui encourageaient vivement la collaboration avec les laïcs pour sortir l'Église de son élitisme et tenter de lui rendre son emprise sur la société.

L'objectif premier de cette « reconversion » était donc d'assurer une permanence auprès des chrétiens de la région et de mettre à leur disposition le cadre de la Baume pour l'organisation de sessions, rencontres et recollections. Les 115 chambres du noviciat-juvénat furent transformées en « hôtellerie ». En accord avec son temps, la maison accueillit aussi des groupes de « nouveau charismatique », des groupes œcuméniques, des groupes paroissiaux, des mouvements de jeunes qui y trouvent aujourd'hui encore un cadre idéal pour la prière, le recueillement et les échanges. Ce phénomène du « retour au religieux », né aux États-Unis, se répandit en France dès le début des années soixante-dix, embrigadant de nombreux adhérents en quête de formes nouvelles d'expression religieuse. A côté de ces chrétiens, la maison s'ouvrit aussi à des groupes non-confessionnels, spécialement à ceux qui se consacrent à « une recherche communautaire de promotion humaine »<sup>287</sup> : session de producteurs de télé, cours de yoga, colloques universitaires, etc. En 1977, l'association « Cultures et Société » fut créée dans le but de donner un statut légal aux activités organisées à la Baume. Elle allait désormais prendre en charge l'orientation, l'animation et la gestion de la Baume. « De la formation permanente des adultes et des jeunes dans les domaines religieux, philosophiques, sociaux, culturels, qui concernaient la vie de l'homme en société »<sup>288</sup>.

---

<sup>287</sup>. *Jésuites de France*, 1974, p. 33.

<sup>288</sup>. *Compagnie*, n°107, avril 1971, extraits des statuts.

Ceci nous amène à évoquer la deuxième fonction de la Baume en tant que lieu de formation théologique. Les professeurs qui jadis enseignaient aux novices-théologiens, revinrent pendant la période estivale pour donner quelques sessions d'Écriture Sainte aux laïcs. Pendant le week-end, deux cycles de formation doctrinale leurs furent également proposés. Ces activités d'ordre intellectuel et théologique vont prendre de l'ampleur à partir des années quatre-vingts, de même que la dimension spirituelle, avec les retraites individuelles ou collectives, inspirées des *Exercices Spirituels* de saint Ignace de Loyola. C'est véritablement dans les deux dernières décennies que la Baume est parvenue à relever son défi de créer un lieu de rayonnement apostolique et pastoral, en forgeant des liens étroits avec des laïcs engagés. En 1983, le P. Michel Rondet fonda la revue *Garrigues*<sup>289</sup> une revue trimestrielle régionale de culture chrétienne. Dès sa création, elle se voulait « un lieu où les animateurs du centre et leurs amis pourraient réfléchir sur les questions qui les intéresseraient » rejoignant les préoccupations du temps. Parmi les divers thèmes de réflexion qui y furent traités, on trouve « la mondialisation », « avoir vingt ans sous Chirac et Jean-Paul II » ou encore « catholiques différents dans une même Église ».

Cinq ans plus tard, en 1988, la Faculté de Théologie créa spécialement pour la Baume, un D.E.U.G de Théologie. Cette dernière devint ainsi le seul centre, à l'époque<sup>290</sup>, proposant cette formation pensée pour les laïcs, qui constituait la première étape d'une licence de Théologie. Aujourd'hui encore, les cours<sup>291</sup> en sont assurés par les enseignants de la faculté de Lyon avec le concours des théologiens de la région comme le P. Olivier de Dinechin ou des prêtres de l'Institut Saint-Jean, à Marseille. Les pères jésuites PP. Michel Rondet et Alain Feuvrier en assurent le tutorat. Le cycle des études s'étale sur une période de cinq ans, chaque année comportant deux matières. Les cours ont lieu le samedi matin pour être accessibles à tous les étudiants dont la plupart sont dans la vie active. Pour l'année 2000-2001, il y avait 120 inscrits dont 60 en auditeurs libres. En règle générale, il s'agit de laïcs ayant des engagements et des responsabilités et désireux de construire leur foi de façon plus intelligente et plus crédible afin de pouvoir dialoguer plus efficacement avec les jeunes, les athées ou des ceux d'autres confessions<sup>292</sup>. On trouve parmi eux des médecins, des ingénieurs, des infirmiers, quelques religieuses, des femmes au foyer ou des enseignants. Ils viennent des quatre coins de la région apostolique Provence-Méditerranée : Aix, Marseille, Toulon, Montpellier, Digne. La Baume est donc un pôle majeur de la formation spirituelle et doctrinale au service des laïcs, travaillant en étroite collaboration avec

---

<sup>289</sup>. <http://www.jesuites.com/missions/culture/garrigues.htm> Page consultée le 16/01/2001.

<sup>290</sup>. Aujourd'hui la faculté de Nice a mis en place le même programme.

<sup>291</sup>. Renseignements fournis par Mme Claude Touratier, adjointe du directeur des études.

<sup>292</sup>. Y. de Gentil-Baichis, « Aix-en-Provence : La théologie à bras-le-corps », *La Croix*, 10 février 1993, p.10.

l'Institut de Sciences et Théologie des Religions (ISTR) <sup>293</sup> situé au Centre « Mistral », 11 Impasse Flammarion à Marseille. Celui-ci, créé en 1992, constitue un département de l'Institut Universitaire Catholique Saint-Jean, annexe de l'Université catholique de Lyon. Placé sous la responsabilité canonique de la Faculté de Théologie, il a pour but de promouvoir l'étude des grandes religions - islam, judaïsme, bouddhisme - dans le contexte de pluralisme culturel et religieux propre à la région Provence-Méditerranée. Il a aussi pour mission d'apporter une contribution de type universitaire au dialogue interreligieux prôné par le Concile Vatican II, et d'aider à une meilleure compréhension du christianisme et de la foi chrétienne. Il propose la préparation du Diplôme d'Études Supérieures en Sciences et Théologie des Religions. C'est aussi à l'ISTR que les étudiants ayant réussi le D.E.U.G de Théologie, à la Baume ou à Nice, peuvent en poursuivre la Licence (le baccalauréat canonique) sur une période de trois ans.

---

<sup>293</sup>. *Chemins de Dialogue*, Publication de l'Institut de Sciences et Théologie des Religions de Marseille, n° 1, janvier 1993.

## CHAPITRE XII

### *LA BIBLIOTHEQUE A PARTIR DE 1972*

Après avoir suivi l'évolution de la bibliothèque depuis sa fondation à Yzeure en passant par les divers mouvements de livres, on arrive enfin à son état actuel. Dans le chapitre précédent, notre historique s'arrêtait à 1972, année charnière car à partir de cette date, la bibliothèque entre dans une période de stabilité puis semble glisser vers une sorte de sommeil. De toute évidence, pour cette période des trente dernières années, le manque de recul et l'absence de matériel dans les archives ne facilitent guère le travail d'historien. C'est alors un « travail de terrain » qui s'imposait. Le temps passé dans la bibliothèque et dans son cadre de la Baume s'avérait donc indispensable pour pouvoir faire un bilan pertinent de l'état actuel de la bibliothèque.

Comme on l'a vu plus haut, la bibliothèque se trouve de nos jours au sein d'un Centre culturel et spirituel. Toujours propriété de la Compagnie de Jésus, elle est néanmoins gérée par l'association « la Baume ». Successeur de l'association « Cultures et Sociétés », cette association, prend en charge aussi bien l'entretien de la Baume que les activités qui y sont organisées. Quant à la bibliothèque, elle ne bénéficie plus du statut d'une bibliothèque d'une maison de formation. Son budget n'est plus déterminé par le provincial régional mais par le supérieur de la communauté, un laïc depuis l'an 2000.

Elle n'occupe d'ailleurs plus le local qui avait été initialement construit expressément pour elle dans les années cinquante. Ce même local qui avait fait l'objet d'un si vif débat pendant bien des années. Après le départ de la bibliothèque littéraire à Chantilly, elle fut transférée dans un local plus petit situé au rez-de-chaussée de l'ancien bâtiment du noviciat. Antérieurement, ce même local avait subi quelques transformations. De salle de récréation dans les années cinquante, il avait par la suite servi de salle de travail pour les frères « jувénistes » au début des années soixante. Le bâtiment originel de la grande bibliothèque fut, lui, complètement réaménagé en salle de réunion, de sorte qu'il est aujourd'hui quasiment impossible de deviner sa fonction originelle. Les rayonnages auto-porteurs ainsi que le mobilier ont cependant pu être en partie réemployés dans le nouveau local.

## ***A. Le plan de la bibliothèque actuelle***

Le plan de cette nouvelle bibliothèque a été conçu par Gilbert Bonnardel, architecte qui a repris le cabinet d'André Gallerand après sa mort. Encore une fois, celui-ci avait déjà travaillé pour les jésuites avant de s'occuper de quelques travaux d'aménagements à la Baume. C'est lui notamment qui, dans les années soixante, dirigea les travaux de rénovations et d'agrandissements de l'École libre de Provence, à Marseille Saint-Giniez<sup>294</sup>. Cependant, des recherches entreprises pour en apprendre d'avantage sur le personnage ont été peu fructueuses. Les dictionnaires d'architecture n'en disent rien. La piste de l'Ordre des Architectes à Marseille n'a pas porté de fruits non plus. Selon une autre source, il aurait été professeur à l'École d'Architecture de Luminy mais même là-bas, il ne semble pas qu'on se souvienne de lui. Seule information fiable : il fut membre de l'Académie de Marseille depuis son élection en 1976.

Quelque mystérieux qu'il nous semble aujourd'hui, il fut néanmoins chargé dans les années 1973-1974, d'aménager ce local préexistant en bibliothèque. Bien que le plan original n'ait pu être retrouvé, on peut supposer qu'il n'a subi aucune modification significative au cours des trente dernières années. Le plan réalisé<sup>295</sup>, dans le cadre de cette recherche, peut nous aider à mieux comprendre et à visualiser l'organisation interne de la bibliothèque telle qu'elle se présente à ce jour.

### **1) La salle de travail**

La superficie totale de la bibliothèque actuelle est d'environ 125 m<sup>2</sup> sur un seul niveau. Elle est divisée en trois parties. D'abord, une salle de travail, de 40 m<sup>2</sup> où sont rangés les usuels et les dictionnaires les plus importants comme l'*Encyclopédia Universalis*, le *Dictionnaire de Spiritualité*, le *Corpus Christianorum*, la *Bibliothèque des Études Augustiniennes* pour n'en citer que quelques-uns. On y trouve également une étagère réservée aux ouvrages liés au programme en cours du D.E.U.G de Théologie, lesquels ne peuvent être consultés que sur place. Un fichier par auteurs est disponible à droite après la porte d'entrée de cette salle. Une partie du mobilier, notamment les deux paires de bureaux de travail en bois massif, provient d'Yzeure. Mobilier ancien, simple mais élégant et qui présente une singularité : chaque bureau conçu pour deux lecteurs installés en vis-à-vis pouvait être séparé au milieu par une tablette verticale amovible, leur offrant une plus grande intimité. On peut supposer que dans les vastes salles non insonorisées d'Yzeure, elle avait surtout pour fonction de

---

<sup>294</sup>. *Jésuites de l'Assistance de France*, n° 1, 1967.

<sup>295</sup>. cf. annexe, plan n° 3.

limiter les bavardages et les fou rire des juvénistes, et ce faisant, de leur épargner les foudres de leurs maîtres, longtemps connus pour leur sévérité. Deux de ces bureaux ont encore aujourd'hui leur tablette, quoiqu'on ne punisse plus grand monde dans la salle d'étude. Près d'eux, deux grandes fenêtres permettent un éclairage naturel aux temps ensoleillés et donnent sur une vue verdoyante.

Derrière une rangée de rayonnages, au fond de cette salle, se trouve le bureau du bibliothécaire, équipé sommairement d'un bureau et d'une chaise. Dans cet espace, se trouvent également des rayonnages sur lesquels sont rangés certaines collections comme les *Patrologies* de Migne, *la Revue des Sciences Religieuses* ou encore *L'Année Philologique*.

## 2) La « salle des périodiques »

En franchissant l'entrée de la bibliothèque, on arrive d'abord dans une sorte de couloir, qui sépare la salle du travail du magasin. Cet espace intermédiaire sert aussi bien pour le rangement des périodiques que pour le stockage d'ouvrages vieillissés ou en doubles. Il est bordé sur ses plus longs côtés, de rayonnages en bois remplis notamment par des périodiques, souvent empilés les uns sur les autres. Le manque de place ne permet pas un rangement à la fois esthétique et pratique de ces périodiques. Ceux d'entre eux qui sont les plus utilisés, sont reliés par années, tels *la Documentation Catholique*, *Garrigues* ou *Études*. De 65 titres vivants en 1993, leur nombre est tombé à 42 aujourd'hui, en conséquence d'une baisse budgétaire et de l'usage trop occasionnel de certains périodiques qui sont normalement consultables dans les bibliothèques publiques. Tel est le cas pour le *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, dont l'abonnement n'a pas été renouvelé depuis cette année. Malgré cela, de grands périodiques jésuites et autres, sont tenus à jour et plusieurs d'entre eux sont complets. Ce sont dans leur grande majorité, des titres présentant, soit un intérêt pour le D.E.U.G de Théologie, soit pour les recherches des pères. D'autres titres très spécialisés et quoique peu utilisés, sont quand même tenus à jour de manière à conserver leur cohérence et valeur. Parmi les 42 titres vivants, les suivants sont les plus représentatifs :

- *Biblica (Commentarii periodici Pontificii Instituti Biblici)* : 1963- en cours
- *Christus* (complète) : 1954 - en cours.
- *Concilium* (complète) : 1965 - en cours.
- *Cahiers d'Action Religieuse et Sociale* : 1946-1970, devenu  
- *Cahiers de l'Actualité religieuse et sociale* : oct 1970-sept 1987, devenu  
- *Cahiers pour croire aujourd'hui* : 15 sept 1987-dec 1995, devenu  
*Croire aujourd'hui* : depuis février 1996 - en cours.
- *La documentation catholique* : 1919 - en cours

- *Esprit* (complète) : 1932 - en cours.
- *Études* (complète) : 1856-1896 (interruption entre 1881-1887); 1888-1940; pendant l'Occupation, de 1941 à 1944, la revue fut éditée sous les noms de *Construire* (zone « France occupée ») et de *Cité Nouvelle* (zone « France libre ») afin que la publication n'en soit pas interdite ; 1945 - en cours.
- *Garrigues, espaces de la foi* (revue trimestrielle éditée à la Baume) : 1983 - en cours.
- *Projet* (complète) : nouvelle série à partir de janvier 1966 - en cours.
- *Travaux de l'Action populaire* : 1945 - 1949. *Revue de l'Action Populaire* : 1950 – décembre 1965.
- *Recherches de Sciences Religieuses* : 1910 - en cours.
- *Revue des Questions allemandes* : 1945 - en cours.

### 3) Le magasin

A gauche de la « salle de périodiques », se trouve le magasin de 70 m<sup>2</sup>, dans lequel est conservée la grande majorité des ouvrages. Les treize travées sont équipées de rayonnages métalliques double face, de 2,25m de haut, provenant de l'ancienne bibliothèque. Côté fenêtre, un couloir permet la circulation et l'accès aux documents. De vieux rayonnages en bois sont placés contre les murs de chaque extrémité et celui d'un des longs côtés. En général, les anciens numéros volumineux des revues comme *Études* ou *Esprit*, sont rangés au-dessus des travées, « faute d'une meilleure place ». Deux travées sont occupées par le fonds ancien « Compagnie de Jésus » composé de livres datant des XVI-XIX<sup>e</sup> siècles dont une description détaillée sera faite plus loin.

### B. Le plan de classement

Le plan de classement fut conçu par M. Winoc de Broucker, probablement à l'époque du scolasticat de théologie (1968-1971)<sup>296</sup>. Détaché par la Faculté de Théologie de Fourvière, celui-ci venait régulièrement à la Baume pour y donner des cours sur « l'Église de Vatican II ». Il demanda à être réduit à l'état laïc dans les années soixante-dix. Quoique sa sortie de l'Ordre n'ait pas facilité la recherche de sa biographie, il est toujours considéré par P. Morel comme un homme très cultivé.

A la Baume, c'est un plan de classement « maison » qui fut adopté, comme dans la plupart des petites bibliothèques religieuses car la classification décimale<sup>297</sup> de Dewey est difficilement applicable à une bibliothèque non-encyclopédique et très

<sup>296</sup>. Il y a une incertitude au sujet de la date de la conception du plan de classement.

<sup>297</sup>. Système répartissant les connaissances en 10 grandes classes, elles-mêmes divisées en 10, etc.

spécialisée. Chaque grand secteur, désigné par une lettre de A à Z, est subdivisé en sous-secteurs identifiés par une seconde lettre. Par exemple AB, AC, AD et ainsi de suite. En revanche, « E » en seconde lettre désigne la section réservée aux collections et « Z » en seconde lettre indique des ouvrages placés aux rayons les plus bas. Cependant, la classification adoptée est loin d'être uniforme. Pour certains secteurs, un autre classement a été entamé par lequel un numéro est attribué à chaque auteur. Système extrêmement incommode et illogique que le P. Morel envisage de refaire un jour. Il attend pour cela que les livres empruntés de ces secteurs, soient ramenés à la bibliothèque. En ce qui concerne la cotation, elle est simple : après les deux lettres correspondant respectivement au grand secteur puis au sous-secteur, est ajouté un numéro, par exemple OF/30, OF/31 et ainsi de suite. Le numéro correspond le plus souvent à l'ordre de l'entrée du document. Parfois, plusieurs livres rangés les uns à côté des autres, comportent la même cote surtout s'ils se rapportent au même sujet ou sont d'un même auteur. Ce système ne semble pas poser de problèmes particuliers à condition que les livres soient rangés correctement après leur utilisation.

## Grands secteurs

**AB-AP:** usuels (salle de travail)  
**AS:** périodiques (couloir).  
**AT-AZ:** collections de vulgarisation (couloir)  
**B :** Écriture Sainte (De B à Z : en magasin)  
**C :** Église du 1<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècles  
**D :** Théologie  
**E :** Magistère et droit canon  
**F :** Théologie morale  
**H :** Liturgie, sacrements, dévotions  
**J :** Catéchèse, chemin de la foi  
**K :** L'Église dans le monde moderne, pastorale  
**L:** Spiritualité (vies et œuvres)  
**M :** Spiritualité sacerdotale  
**N :** Vie Religieuse  
**O :** Compagnie de Jésus (comprenant les livres du fonds ancien)  
**P :** Philosophie  
**Q:** Monde antique, littérature grecque et latine  
**R:** Littérature française et étrangère  
**S :** Sciences  
**T :** Histoire  
**U:** Sociologie  
**X :** La Provence  
**Y :** Arts  
**Z :** périodiques anciens logés au-dessus des travées, faute de meilleure place

## Les sous-secteurs de la salle de travail et quelques exemples des usuels.

- **AB:** Écriture Sainte, textes, manuels, dictionnaire d'Hébreu
- **AC:** Dictionnaires grecs et latins.
- **AD:** *La Sainte Bible* de Pirot-Clamer (1928) : t.I-XII.
- **AE:** Bibliothèque Augustinienne (1- 74a) ; Supplément Dictionnaire de la Bible (DSB) ; *Theologisches Worterbuch Zum Neuen Testament*, Kittel (TWNT) ; *Griechescheun Christlichen Schriftsteller (GCS)* ; *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum*: (CSEL) :1-89.
- **AF :** coll. Sources Chrétiennes:1-456; *Dictionnaire de Spiritualité* : t.1-16.
- **AG :** Dictionnaires français ou de sciences humaines.
- **AH :** *Nouvelle Clio*, Dictionnaires théologiques, *Encyclopaedia Universalis*.
- **AI:** Somme Théologique, Catholicisme, Larousse.
- **AJ :** Histoire de l'Église, Histoire, Géographie, Histoire de l'Art.
- **AK :** *Reallexikon For Antike Und Christentum (RAC)*.
- **AL:** *Dictionnaire de Théologie Catholique (DTC)*.
- **AM :** *Corpus Christianorum Latinorum (CCL)*.
- **AN:** *CM, CCG*, introduction à la Patrologie.
- **AO:** *Les Patrologies de Migne; Recherches des Sciences Religieuses (1910- 2001); La Revue Biblique (1892-2001); Biblical Theological Bulletin; Sciences Philosophiques et Théologiques (1938-2001)*.

### *C. Nature du fonds et usagers*

D'ores et déjà, un coup d'œil sur le plan de classement confère une idée générale de la nature du fonds. L'orientation déterminée en 1972 par le provincial de France, le P. André Costes a été respectée dans les grandes lignes, subissant quelques modifications en fonction du plan budgétaire, de l'évolution du centre de la Baume et des usagers de la bibliothèque. Celle-ci conservant néanmoins sa double orientation de théologie et de lettres.

Depuis 1972, un plan a donc été mis en place pour réorienter la bibliothèque de la Baume et en faire un centre de documentation spécialisé en sciences religieuses à l'intention des laïcs, en privilégiant les secteurs suivants: Ecriture Sainte, Pères de l'Eglise, Théologie et Spiritualité. Conformément à cette spécialisation, la bibliothèque a poursuivi l'achat des grandes collections, de revues scientifiques et d'ouvrages spécialisés y compris le *Corpus Christianorum*, le *CSEL*, la *Revue Biblique*, le *Dictionnaire de Spiritualité*, la *Revue des Sciences Religieuses* sans oublier les nouvelles parutions touchant aux sciences religieuses. L'objectif était alors de poursuivre les grandes collections patristiques et théologiques, afin de préserver la cohérence et la valeur du fonds, tout en développant un secteur plus général à l'intention des laïcs qui venaient suivre une formation doctrinale à la Baume.

Avec la création du D.E.U.G de Théologie en 1988, un grand effort fut mené pour fournir les instruments de travail nécessaires aussi bien aux professeurs qu'aux étudiants. Chaque année, les ouvrages indiqués dans les bibliographies du programme des études, sont mis à la disposition des étudiants pour la consultation sur place. Par exemple pour l'année 2000 - 2001, les cours concernaient la christologie, la morale familiale, l'Écriture Sainte, le problème synoptique à partir de saint Marc. La bibliothèque se procura donc des livres écrits par des spécialistes touchant à ces sujets, afin de pouvoir les mettre à la disposition des étudiants.

La politique d'acquisition est, elle aussi, influencée par les nouvelles priorités de la Compagnie, inspirées des décrets conciliaires, puis redéfinies lors des 32<sup>e</sup> (1974-1975) et 33<sup>e</sup> (1983) Congrégations générales<sup>298</sup> : publication de revues scientifiques, recherches scientifiques et théologiques, spécificité de la spiritualité ignatienne, dialogue interreligieux, études des religions non-chrétiennes, sciences humaines, sociologie, Tiers-Monde, etc. A leur tour, ces nouvelles priorités ont des répercussions sur les travaux de recherches et le travail professionnel des pères de la Baume. De nos jours, en effet, les jésuites exercent des métiers, même profanes, et gagnent un salaire au même titre que des citoyens ordinaires. Cette entrée dans le monde du travail est

---

<sup>298</sup>. « Les Congrégations générales du XX<sup>e</sup> siècle », *Annuaire de la Compagnie de Jésus*, 2000, p.16.

récente, datant du généralat de Pedro Arrupe, elle fut mise en place pour débarrasser l'Ordre d'une excessive dépendance financière des membres sur les aumônes. Il s'agissait aussi de fortifier la volonté de vivre dans un esprit de pauvreté et d'humilité et de prendre quelque distance avec la réputation d'aisance suspectement ostentatoire, qu'avait pu leur donner l'acquisition de somptueux hôtels particuliers, ou de magnifiques domaines comme celui du château de Chantilly, entre autres. Plusieurs jésuites de la Baume sont donc salariés, soit dans le cadre des activités de la Baume, soit à l'extérieur. Leurs centres d'intérêt transparaissent dans l'achat de certains livres, ou des dons qu'ils font fréquemment à la bibliothèque de leurs propres écrits, comme nombre d'autres jésuites un peu partout en France.

Il n'est pas vain d'évoquer ici brièvement certains travaux des pères de la Baume pour montrer à quel point le contenu et l'usage de la bibliothèque se trouve changé par rapport à sa période « littéraire » d'Yzeure. Le P. Michel Rondet, familier de la Baume et d'Yzeure, est aujourd'hui conseiller à la revue *Etudes* à laquelle il a aussi contribué notamment à travers la rédaction de deux articles sur les spiritualités non-chrétiennes. Auparavant, il s'était aussi penché sur des questions liées aux tabous, soulevées lors du concile de Vatican II puis dans la période de Mai 68 : *Le célibat évangélique dans un monde mixte?*, (Paris, DDB, 1979, coll. « Croire Aujourd'hui »); *Choix et discernements de la vie religieuse, problèmes de vie religieuse* (Paris, le Cerf, 1974).

De son côté, le P. Alain Feuvrier travaille sur « le dialogue interreligieux » prôné par le Concile, les hautes instances de la Compagnie, et par Jean Paul II. Il porte dans ce domaine un soin particulier sur les questions relatives à l'autre grand pôle religieux en pleine expansion et rival du christianisme surtout dans le tiers monde, qu'est l'Islam. Il a donné des cours sur ces questions à l'ISTR de Marseille et à la Baume. De fait, il a lui-même constitué dans la bibliothèque, un petit fonds spécialement centré sur ce sujet, comprenant aussi bien la compréhension des fondements de la religion que les brûlantes questions d'actualités à propos de l'Algérie. Quant au P. Olivier de Dinechin, directeur du programme de D.E.U.G., il enseigne les questions d'éthique chrétienne, notamment familiales et biomédicales. Théologien moraliste, il est l'auteur d'ouvrages et d'articles tels: *L'homme de la bioéthique, entretiens avec Yves de Gentil-Baichis* (Paris, DDB, 1999), *Sciences biomédicales et loi française* (Documents Episcopat, n°17, 1989) etc.

Outre sa fonction de bibliothécaire, le P. Morel est aussi un « patristicien », la collection patristique correspondant entièrement à ses goûts de lecture et de recherche. Spécialiste de Grégoire le Grand, il a contribué aux traductions publiées par les Sources Chrétiennes : *Règle Pastorale* (t. I et II, n° 381, 1992), *Homélie sur Ezéchiel* (t. I, n° 337, 1986; t. II, n° 360, 1990). Dans les années quatre-vingt, il a enseigné à l'Institut biblique de Rome pendant quatre semestres. Il a aussi travaillé sur des passages de la Bible d'Alexandrie dans les comités d'experts.

#### ***D. Le fonds ancien***

Comme dans beaucoup de bibliothèques il y a aussi à la Baume un fonds ancien composé de 2200 livres, dont la grande majorité datent du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles avec quelques exemplaires du XVI<sup>e</sup>. Il comprend des ouvrages, souvent écrits par des jésuites eux-mêmes, sur l'Histoire de l'Ordre, ses écrits de fondation, et sur ses membres les plus illustres des siècles derniers. Ainsi, y figurent des biographies sur les premiers « compagnons » tels Ignace de Loyola, François Xavier ou Pierre Favre, ou encore sur les pionniers des missions jésuites en Extrême Orient et aux Amériques, tels Pierre-Jean de Smet, Matteo Ricci ou Jean de Britto. Outre ce secteur consacré à l'histoire, on y trouve des ouvrages touchant à la spiritualité comme par exemple, *Du Gémissement de la Colombe ou l'Utilité des Larmes* du Cardinal Bellarmin.

L'étude des tampons<sup>299</sup> et des ex-libris ainsi que leur état physique révèlent que ces livres ont énormément voyagé. Jadis, la plupart appartenaient à d'autres bibliothèques de jésuites : celles des maisons de formation (Notre-Dame de Mongré, Petit-Séminaire d'Yzeure, noviciat d'Yzeure, Fourvière), des résidences (Avignon, Aix, Marseille), des collèges (Collège Royal de Chambéry, Collège Royal Bourbon d'Aix, Saint-Joseph d'Avignon, Monaco, Bollengo). La présence de plusieurs tampons apposés dans un même ouvrage prouve que ces va-et-vient de livres d'une bibliothèque à une autre étaient déjà pratiqués par les jésuites aux siècles précédents. Souvent, nous semble-il, des livres ont été relevés d'une grande bibliothèque de Province pour être attribués à une bibliothèque qui était en train d'être constituée. La fermeture des maisons a aussi entraîné la dispersion de leurs bibliothèques au profit d'autres. Ce fut le cas pour la bibliothèque d'Enghien et celle du collège de Mongré par exemple. Dans d'autres cas encore, les bibliothèques héritent les collections personnelles des pères jésuites décédés, comme par exemple celle du P. Henri Fouqueray (1860-1927). Mais ces collections elles-mêmes se trouvent pas la suite réparties entre plusieurs bibliothèques.

Malgré l'intérêt que présenteraient ces livres pour une étude précise des leurs « pérégrinations » et leurs lieux de provenance, ils sont utilisés de manière tout-à-fait occasionnelle de nos jours. En conséquence, ils sont couverts d'une épaisse couche de poussière et nombre d'entre eux sont abîmés par l'humidité ou très dégradés. De toute évidence, le contenu de ces livres intéresse peu un lecteur ordinaire. Ceci est particulièrement vrai pour les ouvrages de spiritualité en raison de leur contenu vieilli et obsolète, nullement adapté à la pratique et à la pensée religieuse d'aujourd'hui. En

---

<sup>299</sup>. Voir annexes n° 44-52; 56-57.

revanche, ces livres peuvent représenter un intérêt pour l'histoire du livre, y compris celle des éditions et des imprimeurs. Il est donc fort dommage qu'aucun effort n'ait jamais été fait pour valoriser ce fonds afin de lui créer une utilité propre. On a presque l'impression que ces livres ne conservent leur place dans la bibliothèque que pour leur « valeur » symbolique, en tant qu'héritage spirituel et historique de la Compagnie. Quoiqu'il en soit, de nos jours ces nombreux volumes tombent peu à peu dans l'oubli mais aussi en poussière. Une opération de sauvetage s'avèrerait nécessaire si on voulait prolonger la vie de ces livres souffrants...

### ***E. Fonds Compagnie de Jésus***

Pour la période contemporaine, la bibliothèque compte également de nombreux ouvrages sur l'histoire contemporaine de la Compagnie et sur ces membres les plus illustres. C'est véritablement ce fonds qui fait la spécificité actuelle de cette bibliothèque car elle est la seule dans la région à contenir une telle masse documentaire sur la Compagnie de Jésus. On y trouve les publications privées à partir des années cinquante, ainsi que les « lettres annuelles » anciennes remontant à la fin du XIX<sup>e</sup> - début XX<sup>e</sup> siècle : *les Lettres* de Fourvière, de Vals, de Jersey, de Cantorbéry par exemple. On trouve aussi tous les ouvrages de référence qui sont aussi des mines d'informations comme les deux œuvres monumentales de P. Delattre et de C. Sommervogel : *Les Etablissements Jésuites en France depuis quatre siècles* et *La bibliothèque de la Compagnie de Jésus* respectivement. Les revues jésuites vivantes sont aussi très représentées telles *Etudes*, *Christus*, *Projet*, *Recherches de Sciences Religieuses* voire *Garrigues*. Par ailleurs, la Baume contient un fonds très riche de biographies de jésuites ou d'ouvrages écrits par des jésuites. Yves de Montcheuil, Auguste Valensin, Michel Riquet, Jacques Sommet, Paul Valadier, Phillipe Lecrivain, André Ravier appartiennent à cette catégorie qui est en elle-même une spécificité de la bibliothèque.

### ***F. Etat actuel de la bibliothèque***

De nos jours, la bibliothèque compte environ 26 000 volumes. Le chiffre de 24 000 avait été avancé en 1993 dans l'enquête effectuée par Maud Espérou de l'Association des Bibliothécaires français, pour la publication de la deuxième édition du *Répertoire des Bibliothèques spécialisées françaises* (1999). Le registre des « livres nouvellement incorporés », entretenu par le P. Morel depuis 1976, enregistre 2000 livres entre 1993 et mars 2001. La moyenne des livres incorporés chaque année se situe entre 200 et 250 par an, comprenant aussi bien les achats que les dons, provenant le

plus souvent, comme on l'a vu plus haut, des pères eux-mêmes. Depuis deux ans, le nombre de livres achetés diminue progressivement, nous semble-t-il, en raison principalement de l'usage réduit de la bibliothèque. Quant au budget, il ne dépasse pas 50 000 F par an.

Le fait qu'un récolement n'a jamais été effectué, ne permet pas d'évaluer véritablement l'ensemble de la collection. L'absence d'un fichier par matières rend difficile une recherche bibliographique. Aucun projet d'informatisation n'est en cours pour l'instant, à cause d'une part, des moyens financiers considérables que cela impliquerait, et d'autre part à cause du peu d'usagers pouvant justifier un tel investissement. En outre, le manque de personnel ayant des compétences en la matière ne permet pas d'entreprendre un si ambitieux projet, qui nécessiterait aussi une reconsidération de la vocation même de la bibliothèque.

L'informatisation sert principalement à améliorer le service du public et le fonctionnement interne de la bibliothèque. Elle offre aussi la possibilité de communiquer avec d'autres bibliothèques notamment par le biais du prêt inter-universitaire. Pour ce cas spécifique de la Baume, ces deux atouts ne lui sont pas indispensables dans son état actuel. D'abord, sa collection est réduite et en dehors de ses spécificités, on peut trouver les mêmes ouvrages dans une bibliothèque diocésaine, beaucoup plus accessible au public général. Bien qu'elle soit ouverte en théorie, au « public », elle est d'abord une bibliothèque privée servant aux membres de la Compagnie de Jésus, sa propriétaire, et aux habitués du centre. Le fait que le prêt soit réservé, n'incite pas non plus d'usagers potentiels d'y venir. En revanche, deux autres raisons plaident en faveur de l'informatisation. Elle pourrait sortir la bibliothèque de son isolement actuel en la mettant en contact avec les autres bibliothèques religieuses de la région, elles-mêmes en cours d'informatisation. Par ailleurs, la bibliothèque de la Baume pourrait ainsi faire connaître sa collection à un plus grand nombre de personnes et faire revivre ces livres.

## Livres incorporés annuellement entre 1976 et 2001

	Achats et Souscriptions	Achats ou dons	dons	Total
2001*	37	12	27	76
2000	119	17	36	172
1999	126	17	54	197
1998	138	10	62	210
1997	120	12	36	168
1996	196	10	62	268
1995	207	6	52	265
1994	203	12	98	313
1993	225	12	107	334
1992	194	9	135	338
1991	193	9	63	265
1990	199	11	65	275
1989	141	18	92	251
1988	181	8	121	310
1987	116	9	115	240
1986	189	11	138	338
1985	105	69	114	288
1984	144	-	226	370
1983	205	-	264	469
1982	110	-	217	427
1981	150	-	138	288
1980	165	103	-	268
1979	148	-	311	459
1978	173	-	100	273
1977	-	386	29	415
1976	-	281	29 etc.	≈400

Période	achats ou don
jan-juin 1972	174
avr-dec 1971	226
nov1970-mars1971	162
juillet-oct 1970	163
fev-juin 1970	113
nov 1969-fev1970	120+194
fev –nov 1969	284
dec1968-jan1969	110
jan –nov 1968	295
oct 1967-jan 1968	66

\* Pour 2001, jusqu'au mois d'avril.

## G. Le rôle du bibliothécaire

Le rôle du bibliothécaire<sup>300</sup> est primordial pour le fonctionnement d'une bibliothèque. Celui-ci a été redéfini plusieurs fois depuis le Moyen Age lorsque le bibliothécaire n'assumait que le travail de gardien d'un patrimoine « matériel », veillant sur une petite collection de manuscrits. La définition qu'en donne *l'Encyclopédie* dans son édition de 1751 associe non seulement la fonction du bibliothécaire à la garde des livres mais aussi à l'accroissement d'une collection et à son bon ordre. De nos jours, la profession s'est assimilée à la connaissance de la bibliothéconomie, c'est-à-dire de l'ensemble des règles d'organisation et de gestion des bibliothèques. En principe, un bibliothécaire dans le sens actuel du terme, est censé avoir reçu une formation pour pouvoir exercer correctement ce métier. Il n'est plus un simple gardien mais, est chargé d'une mission patrimoniale qui consiste en la conservation et la valorisation d'une collection de livres. Sa vocation primordiale, c'est avant tout de faire vivre une collection en l'enrichissant et en la réactualisant constamment pour qu'elle soit toujours pertinente et opportune. Par ailleurs, il doit avoir le souci de rendre accessible et utilisable une collection de livres, de l'ordonner, l'organiser, la valoriser, d'inciter à son usage et de le favoriser.

Dans ce cas de la Baume, le rôle du bibliothécaire ne correspond pas à la norme établie. D'ores et déjà, il faut rappeler que cette bibliothèque n'a pas du tout une vocation « publique » étant donnée son appartenance à un ordre religieux. Son bibliothécaire n'a pas bénéficié d'une formation, comme c'était souvent le cas pour les hommes de sa génération. Il est d'abord prêtre et érudit avant d'être bibliothécaire au sens actuel du terme.

Il convient ici de décrire son travail quotidien. Le P. Morel est à lui seul tout le personnel de la bibliothèque dont il assure la charge depuis les années cinquante, avec quelques interruptions. En raison du peu d'usagers venant de l'extérieur, il n'est pas obligé d'assurer une permanence pendant toutes les heures d'ouverture, d'autant qu'il continue d'exercer ses ministères sacerdotaux. Sa fonction principale consiste à passer les commandes de livres : au début de chaque mois, il reçoit la revue mensuelle d'information sur l'édition de langue française, *Livres de France*. Après l'avoir faite circuler parmi les pères de la maison, il passe les commandes en fonction de leurs demandes. Lui-même consulte les rubriques des « sciences religieuses » et de « spiritualité » afin de choisir les ouvrages qu'il estime intéressants. Les livres sont donc commandés à la librairie *Siloë* (du *Baptistère*) dont une branche se trouve à la Baume,

---

<sup>300</sup>. D. Arot, « Les valeurs professionnelles du bibliothécaire », *Bulletin des Bibliothèques de France*, n°1, 2000.

à 20 m de la bibliothèque même. Une fois les commandes arrivées, il procède à leur enregistrement dans un catalogue, à leur estampillage, à leur cotation et à leur rangement. Il lui incombe aussi de renouveler les abonnements, de payer les factures et de veiller sur les entrées et sorties de livres.

Bien que le budget soit déterminé par le supérieur de la communauté, il a une assez grande autonomie dans la gestion quotidienne de la bibliothèque. Il doit cependant demander la permission au père provincial pour les décisions importantes telle la vente de livres. Du reste, le poste de bibliothécaire de Province a apparemment été supprimé faute de candidats et à cause de la diminution des bibliothèques jésuites en France. Le dernier à avoir tenu ce poste est le P. Pierre Périchon (1920-1991) qui avait aussi été secrétaire général de l'Association des Bibliothèques Chrétiennes de France. Membre de l'A.B.C.F, le P. Morel n'y joue pas un rôle actif, préférant la soutenir par son adhésion. Il ne participe pas aux congrès annuels et n'est pas en contact étroit avec les autres bibliothécaires de la région.

#### ***H. D'autres bibliothèques religieuses de la région d'Aix-Marseille***

Il s'agit ici de décrire brièvement deux autres bibliothèques religieuses de la région d'Aix-Marseille, à savoir la bibliothèque diocésaine d'Aix, ainsi que la bibliothèque diocésaine de Marseille également membres de l'Association des Bibliothèques chrétiennes de France.

C'est en 1983 que la bibliothèque du séminaire Saint-Luc d'Aix se transforma en bibliothèque diocésaine, ouvrant ainsi ses collections au public. Par la suite, de nouveaux locaux furent aménagés pour loger la collection. De nos jours, la bibliothèque<sup>301</sup>, compte environ 50 000 volumes constitués à partir des anciens fonds de dons et de legs de prêtres. Outre son orientation majeure dans les sciences religieuses, elle contient aussi des fonds de philosophie, d'histoire et d'histoire de l'art. Elle est gérée par trois salariés, embauchés par l'Archevêché, dont l'une est une bibliothécaire et relieuse professionnelle. Comme dans la plupart des bibliothèques religieuses, un plan de classement « maison » a été adopté ainsi qu'un fichier par auteurs. L'équipe a aussi effectué un inventaire complet s'étalant sur huit ans. Depuis début 2001, un projet d'informatisation est en cours qui consiste en la saisie des 50 000 notices bibliographiques, travail de longue haleine dont la réalisation nécessitera au moins quatre années. Tous peuvent consulter les ouvrages sur place, mais il est possible d'emprunter quatre livres par mois pour un abonnement annuel de 60 francs. Les

---

<sup>301</sup>. Renseignements fournis par les bibliothécaires eux-mêmes et par l'article suivant : « La bibliothèque diocésaine d'Aix », *Bulletin de liaison de l'ABCF*, n° 117, 2001, p. 6-10.

principaux usagers de la bibliothèque sont des étudiants de la Faculté de Lettres, du lycée Cézanne ou encore des étudiants qui préparent le D.E.U.G. de Théologie à la Baume.

La bibliothèque diocésaine de Marseille, intégrée au centre Frédéric Mistral, 11 Impasse Flammarion (1<sup>er</sup> arrondissement), présente beaucoup de similitudes avec sa « sœur » d'Aix. Elle fut créée en 1997 pour répondre au vœu formulé par Jean-Paul II de « renforcer la présence pastorale de l'Église dans le domaine vital » de la culture et des biens culturels<sup>302</sup>. La Commission pontificale pour les Biens Culturels de l'Église a donc recommandé la création de bibliothèques diocésaines ouvertes à tous. C'est dans cette optique qu'un nouveau local fut construit dans la cour du Petit-Séminaire, à l'emplacement de l'ancien préau, et qu'un bibliothécaire<sup>303</sup> compétent fut embauché par l'Archevêché pour y créer une bibliothèque diocésaine. A l'origine, celle-ci comptait les 30 000 volumes du Petit-Séminaire. Depuis l'été 2000, la collection de la bibliothèque du Grand-Séminaire est, suite à la fermeture de ce dernier, en train d'être intégrée à ce premier fonds. Outre un fonds important en sciences religieuses, la bibliothèque contient également un secteur sur les religions non-chrétiennes, à l'intention des professeurs et étudiants de l'ISTR, dont les locaux se trouvent également au sein du centre. La bibliothèque est donc ouverte au public, qui, une fois abonné, a le droit d'emprunter des ouvrages. Le bibliothécaire a également entrepris un projet d'informatisation depuis l'année dernière.

Ces deux bibliothèques sont caractéristiques de la volonté de l'Église d'ouvrir ses portes à un plus grand public. Cependant, les bibliothécaires se plaignent du nombre trop réduit d'usagers, souvent réticents à l'idée de venir dans une bibliothèque religieuse. La démarche d'ouvrir les lieux de la culture catholique à un public aussi large que possible dans le but de retisser les liens avec la société et de rendre à l'Église sa place prépondérante, quelques importants qu'aient été les investissements en la matière, s'est avérée un échec. En revanche, ces bibliothèques sont souvent fréquentées par les étudiants de la Baume qui peuvent y trouver des livres du programme de D.E.U.G de Théologie exclus du prêt à la Baume. Les bibliothécaires sont en contact permanent les uns avec les autres dans le cadre de l'A.B.C.F pour sortir de leur isolement et échanger des informations.

---

<sup>302</sup>. F. Marchisano, P. Rabiti, « Les bibliothèques ecclésiastiques dans la mission de l'Église », *La Documentation Catholique*, n° 2095, 5 juin 1994, p. 510-516.

<sup>303</sup>. Renseignements fournis par le bibliothécaire, M. Ozanam.

## CHAPITRE XIII

### CONCLUSION

La recherche menée à son terme, les résultats obtenus sont nombreux et souvent d'autant plus surprenants qu'au premier regard le sujet ne paraissait guère passionnant. En outre, la création relativement récente de la bibliothèque de la Baume ne laissait nullement présager de la complexité de son histoire, colorée, agitée et truffée d'anecdotes et de figures qui finissent pas devenir plutôt attachantes. Force était de constater que son histoire était en fait intrinsèquement liée au fil des événements qui marquèrent le siècle dernier, et à celle de la Compagnie de Jésus, entrecoupée d'heures de gloire, d'engourdissements, de rebondissements, de voyages épiques, de réorientations et de remises en cause, d'adaptations, bon gré mal gré, de tours de force et de cuisantes défaites. Par ailleurs, retracer l'histoire de cette bibliothèque religieuse de province, « cachée » dans un ancien noviciat de jésuites, lui-même situé dans un quartier excentré, impliquait d'innover, de changer souvent de « stratégie » au fur et à mesure que les recherches avançaient. Il s'agit donc ici de poser clairement les principaux résultats révélés par cette recherche, et d'expliquer les outils et les moyens qui ont permis d'entreprendre et de mener à bien ce travail de « mémoire ».

Le résultat sans doute le plus inédit, est la découverte de l'extrême mobilité et malléabilité de ces montagnes de livres, rejoignant en fait celle de leurs propriétaires, les jésuites. Elles changent aussi souvent de maison ou de pays que leurs maîtres, suivant partout ces derniers à travers leurs pérégrinations perpétuelles. L'histoire de la Compagnie de Jésus est particulièrement mouvementée en France, surtout à partir des décrets de Louis XV, instabilité qui s'intensifie à partir de la Révolution. Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, ils furent obligés de changer maintes fois de maisons, leurs bibliothèques subissant inévitablement les effets de ces déménagements perpétuels. Ce fut d'abord, leur saisie en conséquence de la suppression de l'Ordre (1762-1764) en France, puis des tribulations rocambolesques d'une ville à l'autre suite aux diverses expulsions qui se succèdent tout au long du XIX<sup>e</sup> et à nouveau au début du XX<sup>e</sup>, après une courte période d'accalmie. On l'a vu pour la bibliothèque du scolasticat de Fourvière, contrainte de s'expatrier à Cantorbéry suite à la loi de 1901 interdisant aux congrégations le droit d'association. De toute évidence, ces incessants ballets de jésuites, allant et venant à travers toute Europe, immanquablement suivis de leurs fidèles bibliothèques, ne cessent nullement avec leur réimplantation progressive en France à partir de 1923. Elles s'installent dans un endroit pour repartir presque aussitôt,

cédant sa place à une autre bibliothèque, rentrée d'exil... Pendant la Guerre de 39-45, quelques-unes sont détruites comme celle de Florennes, tandis que d'autres attendent patiemment le retour de leurs maîtres, comme celle d'Yzeure.

Enfin, dans les années cinquante, une autre vague de transferts se produit, accompagnée de constructions souvent coûteuses pour loger ces volumineuses collections : Chantilly, Laval, la Baume. Dans ce dernier cas, le transfert eut lieu suite à la fermeture d'une maison de formation, phénomène qui tendra à prendre de l'ampleur dans les années à venir. A l'époque de ces grandioses constructions, la baisse des vocations ne paraissait pas menaçante. On avait toujours l'espoir de voir les tendances s'inverser dans un avenir proche. A partir des années soixante, « années de vaches maigres », les séminaires ferment tour à tour leur portes et regroupent leurs effectifs misérables, entraînant tantôt la dispersion, tantôt le transfert des bibliothèques. Quand la maison de Laval disparaît, sa bibliothèque est fragmentée en plusieurs morceaux, dont certains sont intégrés à d'autres bibliothèques jésuites. Les autres changent de propriétaires par le biais des ventes.

A Chantilly, plusieurs apports, provenant de divers endroits, sont regroupés progressivement : Jersey, Enghien, Vals, puis la Baume. De nouveau, chacun de ces fonds, distincts les uns des autres par leur contenu et leur histoire, sont malgré tout fusionnés pour donner une cohérence à l'ensemble. Mais même la bibliothèque des Fontaines, pourtant la plus grande des jésuites en France, n'est pas à l'abri d'une vie errante. En 1999, elle est transportée à Lyon et confiée à la Bibliothèque municipale jusqu'en 2049. A partir de cette date, pour éloignée dans le temps qu'elle puisse paraître, on ne peut qu'imaginer son avenir. Quant à la Baume, elle non plus ne semble pas vouée à un avenir stable. Tout paraît dépendre de la situation de la Compagnie, de ses priorités du moment, de sa capacité humaine et financière. Car sans hommes et sans argent, une bibliothèque ne peut survivre. Elle n'a de raison d'être que tant qu'elle se trouve où l'on a besoin d'elle et tant qu'on l'entretient.

La mobilité des livres se lit aussi dans la diversité des tampons et des ex-libris. Dans le cas spécifique de la Baume, ceux-ci sont étonnamment variés. La grande majorité des livres appartenant au fonds ancien ont énormément voyagé, et ont fréquemment changé de maisons et de propriétaires. Jadis, ils appartenaient à d'autres bibliothèques, celles des collèges, des résidences, des maisons de formation. Dans certains cas, ils appartenaient à des jésuites eux-mêmes et ont été intégrés à des bibliothèques après leurs décès. D'autres livres encore proviennent de grandes familles de nobles pieux ou d'érudits qui léguèrent leur fonds à l'Ordre, ou bien des bouquinistes chez lesquels ils échouaient, mais conservent les ex-libris de leurs propriétaires originels. Cette mobilité va de pair avec l'évolution constante d'une bibliothèque, qui change de forme et de fond en fonction de sa finalité. A Yzeure, éloignée de tout, elle fut enrichie pour servir à un juvénat littéraire. Son fonds reflétait parfaitement

l'enseignement de l'époque et les traditions de la Compagnie de Jésus, qui accordaient la plus grande importance aux études classiques. Avec l'avènement de la guerre puis le bouleversement culturel, social, géopolitique et économique qui suivit, l'âge d'or des humanités toucha progressivement à sa fin. De fait, la bibliothèque perdit de sa valeur instructive, ressemblant davantage à un musée de livres beaux et rares, qu'à une collection vivante et pertinente de livres servant à élargir l'horizon de leurs usagers. La remise en cause de sa raison d'être déclencha le grand débat au sujet de son transfert à Aix au début des années cinquante. A quoi bon dépenser des sommes astronomiques pour une collection de livres vieillie et finalement peu utilisée ? Comme on l'a vu, la question fut tranchée avec beaucoup de difficulté, après maintes concertations et après avoir cherché toutes les solutions possibles. Le choix de transférer la bibliothèque à Aix fit dans l'espoir de voir une remontée des effectifs dans l'avenir, pouvait-on supposer qu'elle ne viendrait pas ? Du reste, en tant que patrimoine culturel et matériel, elle était symbolique des traditions de la Compagnie de Jésus qui valorisait l'instruction de ses membres en lettres classiques. Il fallut attendre Vatican II et la baisse dramatique des vocations sacerdotales pour enfin adopter, en se rendant à l'évidence que définitivement les temps avaient changé, une politique nouvelle pour les bibliothèques. Celle de la Baume changea de fonction : de bibliothèque purement littéraire, elle devint une bibliothèque de sciences religieuses, intégrée à centre culturel et spirituel. En outre, elle fut aussi mise à la disposition des laïcs, hommes et femmes, collaborateurs désormais indispensables pour sauver la Compagnie et l'Église tout entière de sa léthargie. Chantilly, à cette période devint un grand centre de documentation, au sein d'un centre culturel. Un grand pas avait été franchi dans le sens de la « démocratisation » de l'Ordre, avec l'ouverture de ses trésors au public intéressé, même non-confessionnel. A la Baume, cette ouverture à un public plus large fut très lente à cause du manque de personnel pour assurer une permanence, de son statut privé et confessionnel, qui fait qu'elle est très peu connue en dehors des cercles catholiques, l'incommodité des lieux, le manque de services... Tous ces facteurs ne favorisent pas son usage par des personnes susceptibles d'y trouver la documentation qu'elles cherchaient.

Le troisième résultat marquant de cette recherche, est donc la découverte de la véritable place des hommes dans l'histoire d'une bibliothèque, qui, de part l'évolution de leurs activités et en dépit des apparences, ne peut jamais être posée comme une entité fixe ou définitive. En tant que propriétaires ou usagers, ils exercent un pouvoir déterminant sur son devenir, redéfinissant à tout moment son orientation, son usage et son intégrité; son existence même. Dans le cas d'Yzeure, par exemple, le rôle du P. Chantre est tout-à-fait primordial. Nonobstant sa position hiérarchique, il est le véritable initiateur de cette bibliothèque. Il l'a lui-même façonnée, enrichie, non seulement en fonction des directives reçues de ses supérieurs mais aussi selon ses propres goûts ou ce qu'il jugeait nécessaire. Il laissa une empreinte indélébile sur cette

bibliothèque et son nom lui est toujours associé. De même pour la bibliothèque de Jersey, qui est considérée comme l'œuvre du P. Pedro Descoqs. Il fallait sa volonté, sa ténacité et aussi son ambition pour rassembler une collection de plus de 300 000 volumes dans l'île de Jersey, et persuader ses supérieurs d'affréter un bateau pour y amener d'autres bibliothèques dans le seul but de les y maintenir vivantes. On ne peut que rappeler aussi l'étonnant personnage que fut l'abbé Marduel, bibliophile et antiquaire maniaque, qui consacra sa vie à mener obstinément cette courageuse opération de sauvetage pour récupérer autant de livres et d'objets précieux que possible, suite aux confiscations et autres pillages des chaotiques années post-révolutionnaires de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est cependant une femme, Geneviève Sophie Jaricot (Mme Perrin) qui permit l'acquisition de la collection Marduel pour les jésuites...

Enfin, pour revenir à la Baume, comment ne pas évoquer le personnage du P. Ravier qui, contre vents et marées, lutta pour réaliser le transfert de la bibliothèque. S'investissant entièrement dans sa charge, des années durant, il n'eut de cesse que le projet fût finalement réalisé. Maints autres personnages sont intervenus, tous défendant leurs points de vue propres, avançant tour à tour leurs projets respectifs pour l'avenir de la bibliothèque. Le P. des Places, défenseur têtue et mécène inconditionnel; le P. Jacques Sommet, réaliste et visionnaire ou encore le P. Mech, médiateur pragmatique entre les diverses tendances. C'est l'intervention de tels hommes dans l'histoire d'une bibliothèque, leurs objectifs, leur force de caractère, qui lui donnent sa dimension humaine, faisant d'elle une entité vivante.

### ***A. Comment constituer l'histoire d'une bibliothèque ?***

La lecture de ce travail révèle le recours fréquent aux documents d'archives. En effet, la plus grande partie de cette recherche n'aurait pu être effectuée sans un important recours aux archives. Ces divers documents, souvent des plus éclectiques, issus de différents fonds, et éclairant toutes les étapes de la genèse de la bibliothèque, ont permis de déterminer les plus grands moments de son histoire et notamment celui concernant son transfert d'Yzeure à Aix. Cependant, un travail de longue haleine consistant en le dépouillement de tous les dossiers susceptibles de contenir des informations sur les bibliothèques (Yzeure, Laval, Chantilly, la Baume, Fourvière) a été effectué à Vanves. Pour certaines périodes voire certains sujets, les documents sont rares ou tout simplement inexistant. C'est notamment le cas pour Yzeure où seule la notice du Père Chantre nous fournit une idée du contenu de la bibliothèque. D'autres pièces d'archives ont dû être détruites voire perdues, suite aux multiples déménagements. Elles seules auraient pu nous fournir des précisions sur la nature des fonds, la politique d'achat, etc. Dans le cas de Laval, ce manque était particulièrement

handicapant. Il en va de même pour les photographies des établissements jésuites. Quelques cartes postales pour certaines, des gravures pour d'autres, quelques photos de presse pour les plus connues comme Chantilly, mais pour les maisons « mineures », difficile de se représenter les proportions, le style architectural, le cadre de vie des jésuites. Par ailleurs, une partie des documents, estimés trop récents, n'est pas consultable. Concernant la Baume, le dossier touchant aux questions financières tombait précisément dans cette catégorie. Toutefois, l'accès a été rendu possible par l'accord du père archiviste afin de ne pas entraver les recherches. Sans cette faveur, c'est un chapitre entier qui n'aurait pu être traité et qui n'aurait jamais vu le jour.

Pour combler les lacunes des documents d'archives, le recours à d'autres sources était indispensable. A partir des indices fournis par ceux-ci, il a été possible de remonter quelques pistes d'information. Le devis sur la construction de la bibliothèque a révélé le nom de l'entrepreneur chargé des travaux. Restait à travailler sur le terrain à la manière d'un enquêteur. Les pages jaunes des annuaires permirent de retrouver son petit-fils, lui-même architecte, qui, sitôt exposés les buts de cette enquête, proposa de fournir les coordonnées de son père, M. Marc Roussel. C'est enfin ce dernier, fils de l'entrepreneur qui finit par exhumer quelques uns des anciens plans de la bibliothèque, dans les archives de son père. Il était tout-à-fait ravi de pouvoir offrir son aide, ayant gardé lui-même un excellent souvenir des constructions de la Baume et du P. Ravier. Quant à M. Gallerand, l'enquête fut menée d'abord sur les sources écrites. Chose étrange, aucun dictionnaire d'architecture ne le cite. La seule mention, très succincte, se rapportant à lui apparaît dans les *Lettres de Tchad* (rédigées par les jésuites missionnaires) à propos du chantier de la cathédrale de Fort-Lamy. Après quoi, les recherches menées auprès de l'Ordre des Architectes puis l'École d'Architecture de Luminy ne furent pas fructueuses. De nouveau, il ne restait plus qu'à consulter les annuaires afin de retrouver quelque trace de la famille Gallerand. De fil en aiguille, l'enquête aboutit, cette fois à la petite-fille et à l'une des filles de l'architecte. Le témoignage de ces deux personnes, Mme Gardini et Mme Desbies a permis de constituer une biographie partielle de leur parent.

En dehors des archives et du travail de terrain, c'est au cœur même des rayonnages de la bibliothèque que gisait une masse documentaire importante. Le privilège de l'accès libre au magasin aboutit à la découverte des publications jésuites privées telles les *Annuaire*s, les *Jésuites de l'Assistance de France*, ou *Compagnie*. Celles-ci se sont révélées une mine d'information sur l'Ordre, son fonctionnement, son histoire, ses membres, ses maisons concernant principalement de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Les rares articles sur leurs bibliothèques ont néanmoins mis en évidence quelques indices parlants. Par exemple, la mention de la collection Marduel et de son transfert partiel à Yzeure dans l'article du P. Mech sur la bibliothèque de Fourvière.

Bribes d'informations qui invitaient à consulter les archives se rapportant à la bibliothèque de Fourvière et ainsi de suite.

Cependant, l'histoire de cette bibliothèque aurait été incomplète sans les témoignages des protagonistes eux-mêmes. Le P. Morel est évidemment, le témoin le plus important, et celui qui connaît le mieux la bibliothèque. Toutefois, il a fallu plusieurs sessions d'entretiens pour apporter quelques réponses à nos abondantes questions. Certaines n'en trouvèrent pas, comme celles concernant les apports mineurs de livres intégrés dans les années soixante à la Baume. Seul une étude précise des tampons et des ex-libris apposés dans chacun des livres permettrait d'identifier les différents lieux de provenance. Le témoignage du P. Antoine Lauras, ancien bibliothécaire de Laval a considérablement éclairé la page de l'histoire de Laval. Celui du P. Bernard de Vregille a fourni des renseignements sur sa charge de bibliothécaire à la Baume puis des confirmations sur la collection Marduel. D'autres jésuites encore comme les PP. Michel Rondet et Alain Feuvrier m'apportèrent quelques précisions sur l'histoire récente de la Baume.

Il fallut ensuite rassembler tous ces éléments provenant de diverses sources et les compléter par un travail en bibliothèque, dans les périodiques, les ouvrages sur les bibliothèques, sur l'histoire de l'Ordre et de l'Église Catholique, afin de dégager le lien unissant les uns aux autres, rattachant chaque événement à son contexte historique. Après un laborieux dépouillement des journaux des années cinquante dans l'espoir de trouver des articles évoquant l'implantation des jésuites à Aix, force était de constater qu'aucun journal local de l'époque, à savoir *la Voix de Provence*, *le Provençal* ou encore *la Provence Libérée* ne faisait mention de cet « événement ». En revanche, parmi les périodiques, *le Bulletin de liaison de l'A.B.C.F* éclairait cette association, le fonctionnement d'autres bibliothèques religieuses et apportait aussi quelques renseignements complémentaires sur le P. Mech, l'un des « fondateurs » de cette initiative.

## ***B. Le pouvoir des bibliothèques***

L'analyse des différents résultats puis l'énumération des outils de travail nous amènent à réfléchir sur l'apport de cette recherche à l'histoire de l'art et sur son intérêt en la matière.

Que le livre même puisse faire l'objet d'une étude spécifique ou d'une recherche en Histoire de l'Art, ne fait pas le moindre doute. Qu'on l'étudie comme contenant ou comme contenu. Par exemple pour sa présentation : son ancienneté, sa fabrique, sa reliure, les enluminures ornant ses pages, leur iconographie. Même l'étude des tampons qui permet d'identifier ses anciens propriétaires, peut se révéler un travail passionnant.

Egalement pour l'iconographie, la photographie, les reproductions, les gravures qui illustrent un texte, l'animent, ou lui répondent.

S'agissant du contenu, le domaine est encore plus vaste. Ouvrages d'érudition, critique ou didactique, visant à instruire, éclairer, façonner, ouvrir l'esprit, ou le remettre en cause. Ouvrages d'art visant les sens pour les toucher, les façonner, les rendre sensibles à la beauté, aux équilibres, aux nuances, à la diversité des formes d'expression. Ouvrages de littérature encore, visant l'affectivité, par le langage et faisant de sorte de susciter des émotions diverses telles le plaisir, l'émerveillement, la surprise, l'effroi, etc. L'étude du livre pour son contenu s'inscrit donc naturellement dans l'Histoire de l'Art.

Ceci nous amène à nous pencher sur la question des bibliothèques afin de déterminer leur véritable lien avec l'histoire de l'art. Une bibliothèque est entre autres, un lieu de conservation des livres, comme le suggère son étymologie. Or, son étude nous instruit autant sur les masses de livres qui la constituent, lui donnent sa raison d'être, que sur elle-même. Mais elle est plus qu'un simple dépôt de livres au même titre qu'un livre n'est pas seulement une concentration de connaissances ou d'information. Une bibliothèque est un organisme vivant, doté d'intentions, d'objectifs, de besoins. Elle est en constante évolution quoi qu'elle « se repose » de temps en temps dans un local qu'on a aménagé ou construit pour elle. Elle a pour mission la communication des savoirs et des connaissances aux usagers pour lesquels elle a été créée. Comme les livres, elle n'a de sens et n'est réellement vivante que lors qu'elle sert, que si on l'ouvre et y entre, pouvant dormir des siècles si elle reste fermée tant qu'aucun incident ne vient déranger ou mettre en danger son existence.

Ce serait pourtant limiter considérablement le sujet que de se cantonner à ces similitudes. Les bibliothèques ont en outre nombre de spécificités surprenantes dont ne disposent pas les livres et c'est principalement à ces dernières que cette étude est consacrée.

En premier lieu, elles ont une capacité de se restructurer de fond en comble pour se conformer à la fonction spécifique qu'on leur a attribué, fût ce pour une courte période. On l'a vu pour la Baume ou encore pour Yzeure, les différentes sections de la bibliothèque, seront alternativement mises en avant ou en retrait suivant les périodes et selon les usagers auxquels on les destine; d'une bibliothèque littéraire conçue pour le juvénat, elle se transforme progressivement en bibliothèque de théologie destinée aussi bien aux laïcs qu'aux jésuites. Une attention particulière est accordée à la politique d'achat afin de mieux mettre en évidence la vocation d'une bibliothèque. Le rôle du bibliothécaire est donc de premier ordre et ne se borne pas à la gestion et à la garde des livres. Il est aussi chargé de veiller à ce que la collection reste pertinente et cohérente afin de préserver sa valeur à la fois instructive et matérielle tout en restant ouvert aux

possibles réorientations, déménagements imprévisibles, comme c'est souvent le cas pour les bibliothèques jésuites.

Une bibliothèque est donc aussi malléable. Les différents fonds qui la constituent ont littéralement leur vie propre et la capacité d'exister par eux-mêmes. De sorte que si la nécessité l'impose, une bibliothèque pourra se scinder en parties différentes et s'expatrier en différents endroits sans pour autant perdre sa valeur. Telle la bibliothèque littéraire de la Baume qui « déménage » à Chantilly pour s'intégrer à d'autres fonds ramenés d'Enghien, de Vals et de Jersey. Parfois, on l'a vu, des fragments de bibliothèques liquidées suite à la fermeture des maisons, sont incorporés ici et là. Ainsi, pratiquement toutes les bibliothèques jésuites sont constituées à partir d'autres bibliothèques. Ce caractère agglomérant permet en effet à une bibliothèque d'être dispersée sans pour autant se dissoudre et mourir. Donc, chaque fragment garde la possibilité soit de venir compléter un fonds plus grand soit de survivre par soi-même et de croître à son rythme, en fonction des dons, des nouvelles acquisitions, des fortunes diverses et des mécènes bienveillants.

Certes l'expansion fulgurante des moyens de communication électroniques mais surtout le délitement du rôle de l'écriture et de la lecture dans nos sociétés dites "modernes" risque de modifier la fréquence de ces continuelles mutations. Mais la période étudiée est sous ce rapport proprement fascinante. Entre les perpétuels voyages, cette façon étonnante qu'elles ont de fuir les guerres et les périodes d'instabilité, seules occasions où elles peuvent mourir comme celle de Florennes, ou encore de croître de s'amalgamer un tout cohérent, les bibliothèques, bien plus que les livres, peuvent à juste titre être considérées comme un organisme vivant. Cependant, elles n'ont de vie que celle que leurs usagers leur prêtent et lorsqu'elles n'en ont pas, elles sombrent dans un sommeil plus ou moins profond en attendant un moment plus favorable pour ressusciter sans quoi elles tombent peu à peu dans l'oubli, entraînant la dégradation et la mort de leurs livres. Elles sont alors réduites à l'état de simple dépôt de livres, privée de leur mission initiale. C'est peut-être aujourd'hui le cas d'une partie des fonds de la Baume.

Enfin, le cadre architectural et visuel d'une bibliothèque est révélateur de la fonction qu'on lui attribue et de la catégorie d'usagers auxquels on la destine. Pour se tenir à Aix, la comparaison entre les bibliothèques suivantes; celle des Lettres, celle des Facultés de droit, celle de la Méjanes et celle de la Baume démontre clairement ce point. Qu'il s'agisse du cadre, de l'architecture, du décor, de l'organisation interne, la bibliothèque est aussi le reflet de ceux qui la créent.

L'intérêt de ce travail était donc de suivre cette évolution, celle d'une bibliothèque qui a traversé plusieurs phases cruciales tout au long de son histoire. Il s'agissait aussi de rassembler tous les éléments de son passé, de leur donner un sens, une cohérence, et de s'efforcer de lui restituer sa mémoire qui se déformait et s'estompait avec le temps.

## DESCRIPTION DES TAMPONS ET DES EX-LIBRIS\*

### ANNEXE n° 44 :

- I. *Bibliotheca ascetica* : bibliothèque de spiritualité des novices.  
Saint Stanislas : le patron des novices.
- II. *Bibliotheca artium* : la bibliothèque littéraire.
- III. Ex-libris de la bibliothèque littéraire à la Baume.
- IV. Tampon utilisé de 1971 à 1981.
- V. Tampon en usage depuis 1981.

### ANNEXE n° 45 :

- I. Maison jésuite à Aix.
- II. ALTIC : aumônerie étudiante, située au 18-20, rue de l'Opéra, jusqu'en 1948.
- III. Bibliothèque des soldats du scolasticat de philosophie de Vals-près-le-Puy.
- IV. Bibliothèque littéraire de Laval
- V. Maison de la Province de Lyon : Fourvière (Foro Vetere).
- VI. Résidence d'Avignon : établie en 1824.
- VII. Province de Lyon : créée en 1836.

### ANNEXE n° 46

- I. Collège Saint-Louis Gonzague à Bollengo, près de la ville d'Ivrée (1901-1919) Le collège fut ouvert à la suite des lois de 1901.
- II. Collège de la Visitation de Monaco. (1901-1910) Situé dans l'ancien monastère de la Visitation.
- III. Les Écoles Apostoliques. Créées par le P. Albaric de Foresta en 1865 pour préparer des jeunes garçons à la mission. La première école fut ouverte à Avignon. Par la suite, d'autres écoles s'ouvrirent : Amiens, Turin, Poitiers, Turnhout, Bordeaux.
- IV. Collège Notre-Dame de Mongré à Villefranche-sur Saône. Collège entre 1851 et 1901. Il servit de maison de formation de 1944 à 1950. En 1950, la direction du collège fut reprise par les Pères Assomptionnistes et la bibliothèque a été liquidée.
- V. Collège Royal de Chambéry : dirigé par les jésuites de 1823 à 1848.
- VI. École Libre de Bellevue (dans la commune d'Yzeure): 1882-1901.
- VII. Petit-Séminaire d'Yzeure : 1850-1880.

### ANNEXE n° 47

- I. Ex-libris des Révérends Pères, J. Jones et W. Wilds
- II. Ex-libris du P. Goyet
- III. Ex-libris du P. Henri Fouqueray ( 1860-1927). Historien jésuite, il publia cinq volumes d'Histoire de la Compagnie de Jésus en France (1528-1645) puis des travaux relatifs à d'autres jésuites dans les *Lettres de Jersey*.
- IV. Ex-libris de la Villeneuve.

### ANNEXE n° 48

- A. Une remise de prix à Gaspard Melchior Munet, 1817.

### ANNEXE n° 49

- B. Catalogue des livres des jésuites, publié en 1763 après la suppression de la Compagnie par les Parlements de Louis XV.  
C. Tampons de Fourvière et de Bollengo. L'un des nombreux livres ayant voyagé.

ANNEXE n°50

- D. Distribution de Prix en 1868 au Collège Saint-Joseph d'Avignon.  
E. Ex-libris du Dr. Eduard Carrier.

ANNEXE n° 51

- E. Un texte de la collection Teubneriana provenant de la bibliothèque de la Maison Saint-Augustin à Enghien (Belgique). La maison ferma définitivement en 1957. La grande partie de sa bibliothèque fut envoyée à Chantilly.

ANNEXE n° 52

Deux exemples de livres du fonds ancien et de leur état de dégradation.

\* : Pour les annexes, voir la version imprimée du mémoire dont un exemplaire se trouve à la Bibliothèque municipale de Lyon (Cote : [MSD 0191](#)).  
<http://sbibbh.si.bm-lyon.fr/cgi-bin/bestn?id=&act=23> (Site consulté le 6/10/2008)

## Abréviations

AFCJ : Archives françaises de la Compagnie de Jésus (Vanves).

BML : Bibliothèque Municipale de Lyon

BML SJ : Fonds jésuite de la Bibliothèque municipale de Lyon

DS : *Dictionnaire de spiritualité*

DDB : Desclée de Brouwer : maison d'édition

e : date d'entrée dans la Compagnie de Jésus

n : date de naissance

o : date d'ordination

s.j. : Membre de la Compagnie de Jésus (Societatis iesu)

vx : date de la prononciation des vœux perpétuels